J07
2496

Le sort de la 3e force se joue...à Mia[illegible]ni

Nos informatio[illegible]age 3

28-04-76 0010[illegible]7 1-90S[illegible] 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

Le JOU[illegible]

le jeudi 8 janvier 1976 — où nous serons maître[illegible] nous

Neige • Maximum -12 • 2e année no 256 • 28 pages •

le point du jour

La course contre la montre... mon oeil!

Dans les milieux proches de l'Olympe montréalaise, l'on n'a guère apprécié, semble-t-il, le pessimisme de l'article présenté en pages centrales du JOUR, mardi dernier, et qui affirmait simplement que les installations olympiques ne seraient pas prêtes à temps.

Et pourtant, même les optimistes les plus irréductibles, ceux qui nous promettaient que les étaiements soutenant la voûte, sous le mât, seraient enlevés en novembre dernier (on vient à peine de commencer leur démontage), ceux qui nous promettaient l'été dernier que la centrale thermique serait prête pour octobre (la première bouilloire vient à peine d'entrer en fonction, et les conduites sont le plus souvent absentes), ceux-là donc qui ont toujours refusé d'accepter l'évidence avouent aujourd'hui qu'ils ne peuvent rien promettre.

Bien sûr, ils demeurent "raisonnablement optimistes" mais est-ce vraiment raisonnable?

S'il y a vraiment un risque sérieux que le site ne soit pas prêt à temps, ne serait-il pas préférable de demander dès maintenant le délai nécessaire? Cela donnerait à tout le monde (dans tous les sens de ce mot) le temps de réajuster leurs échéanciers, leurs projets de vacances, leurs programmes d'entraînement, etc...

Et surtout, cela éviterait aux Montréalais d'avoir à payer, comme ce fut le cas en 1967, un prix fou pour gagner une course contre la montre... qui de toutes façons risque d'être perdue d'avance.

Car cet entêtement qui consiste à vouloir, jusqu'à la dernière minute, nier l'évidence, et brûler, dans une course inutile, les richesses financières si rares d'un Québec étranglé, cet entêtement, ça ne s'appelle pas "relever un défi glorieux", mais "de l'irresponsabilité bête". Rien d'autre!

Pierre Sormany



L'hiver loin des villes

Photo Claire Beaugrand-Champagne

Pour fuir Montréal, sa gadoue et ses espaces limités, pour retrouver l'infini d'une blancheur hivernale revigorante, il suffit parfois d'une paire de raquettes qu'on lancera à l'assaut des champs comblés de neige pure. Un reportage photographique à Deschambault, P.Q., pages 14 et 15.

L'Italie est sans gouvernement

-page 10

5 écoles francophones menacées

-page 2



L'existence d'écoles francophones est en jeu

par Pierre Tanguay

La concurrence des secteurs privé et anglophone porte un dur coup aux écoles élémentaires francophones publiques de Montréal, déjà frappées par la dénatalité.

Dans la seule région nord de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) cinq écoles élémentaires francophones sont menacées d'être fermées ou transformées en annexes d'autres écoles (premier pas vers une fermeture prochaine) et ce dès septembre prochain.

Au bureau de la région nord on affirme qu'au moins autant d'écoles subiront le même sort dans cette seule région en septembre 77.

Une de ces écoles, l'école St-Charle-Garnier, est présentement au centre d'un débat qui oppose les parents d'élèves aux administrateurs chargés d'appliquer les normes du ministère de l'Education. Elle est la dernière école francophone du quartier.

On décide aujourd'hui

C'est aujourd'hui que les commissaires de la CECM doivent décider du sort réservé à toutes les écoles du territoire montréalais qui sont dans la même situation. Les directeurs de toutes les régions de la CECM doivent en effet se présenter aujourd'hui devant les commissaires et leur faire rapport de l'utilisation des écoles en regard de la population scolaire.

Les normes gouvernementales établissent à 225 le nombre minimum d'élèves que peut recevoir une école.

Si ce plancher est crevé et si le nombre d'élèves baisse d'au moins 10%, l'école sera annexée à une école environnante. Et on admet au bureau de la région nord que la transformation en annexe n'est que le début d'un processus qui conduira à la fermeture de l'école.

Ces menaces qui touchent les écoles St-André-Apôtre (annexe), St-Charles-Garnier, St-Joseph (annexe) St-Vital et Ville-Marie ne sont pas sans inquiéter grandement les parents. Ceux-ci craignent en effet les conséquences de ces fermetures et de la redistribution d'élèves: éloignement de l'école, transport pour les élèves qui sont à moins d'un mille de l'école etc. Les parents d'élèves de St-Charles-Garnier se sont regroupés pour leur part en comité et sont déterminés à combattre les plans de la CECM. Leur école est la dernière de langue française dans le quartier; or, en février 75, le ministre de l'Education d'alors, François Cloutier, demandait au Conseil scolaire de l'île de Montréal de l'aider à fixer une politique qui interdirait une telle fermeture. Rien n'a encore été fait. Le cas St-Charles-Garnier pourrait donc forcer le Conseil à accélérer ses travaux.

Les parents attribuent une partie de leurs problèmes à la proximité d'une école élémentaire anglophone et de deux annexes anglophones. Ils affirment que de 40% à 50% des élèves qui fréquentent ces trois établissements sont de langue maternelle française, ce qui expliquerait en partie l'hémorragie de population dont est victime l'école St-Charles-Garnier.

Pas d'aéroport convenable aux Madelinots avant 1980

par Gaétan Lavoie

Un haut fonctionnaire du ministère fédéral des Transports se serait opposé à l'implantation de nouvelles facilités, nécessaires au bon fonctionnement de l'aéroport des Iles-de-la-Madeleine, Hâvre-aux-Maisons.

Le rejet du haut fonctionnaire fédéral aurait pour effet de reporter au prochain plan quinquennal, c'est-à-dire en 1980 seulement, l'installation d'équipements modernes, qui permettraient aux Madelinots de jouir d'un aéroport convenable.

Le groupe qui travaille sur le plan directeur pour l'Est du Canada au ministère des Transports, région de l'Atlantique, favorisait l'implantation en 1978 aux Iles d'un système d'approche aux instruments, afin de faciliter les mouvements d'avions lors de conditions météorologiques défavorables. Le plan directeur suggérait de subventionner les transporteurs pour l'installation des systèmes, si le ministère ne voulait pas en prendre tout simplement la responsabilité.

On sait que les compagnies d'aviation et les corps publics de la région, défavorisés en matériels aéroportuaires, exercent depuis longtemps des pressions sur le fédéral afin que des améliorations soient apportées dans les délais les plus brefs à Hâvres-aux-Maisons. Un système d'approche aux instruments permettrait une meilleure régularité dans le service aérien et l'allongement des pistes déboucherait sur l'utilisation de réactés. Québécair ne demande pas mieux.

Quant à Eastern Provincial Airways, transporteur des Maritimes, elle entend voler sur les Iles-de-la-Madeleine à la fin de 1977 avec le fameux ADAC-THC7 que met au point présentement De Havilland. Afin de rentabiliser l'utilisation d'une telle machine, il s'avère donc nécessaire et fondamental que le matériel au sol soit des plus perfectionnés pour accueillir le THC7.

Des pressions ont été exercées sur le député provincial, Louis-Philippe Lacroix, afin qu'il rappelle à son premier ministre, Robert Bourassa, que le gouvernement fédéral n'accomplit pas ses devoirs d'Etat aux Iles-de-la-Madeleine. En espérant que ce dernier fasse le message à Ottawa, à moins que le gouvernement du Québec, d'ici ce temps, à l'instar de l'Ontario et de l'Alberta, ne prenne des initiatives dans le développement du transport aérien, qui est de juridiction fédérale.

éditorial

Il faut que l'Etat intervienne, prône Yves Michaud en éditorial, pour instaurer une véritable démocratie dans l'accès aux plus hautes fonctions politiques. Il faut extirper ce vice de la démocratie capitaliste qui veut que seuls la fortune personnelle ou l'appui de groupes financiers permettent l'accès à ces fonctions.

page 16

sommaire

Le gourmet gourmand 8
Dans votre assiette 8
Economie 9
Monde 10
Carrières 12
Bandes dessinées 13
Mots croisés 13
Editorial 16
Vous avez la parole 17
Vie et culture 19
Horaires 22
Petites annonces 23
Sports 24



Après avoir fait circuler cette photo dans la salle de rédaction, voici quelques réactions lancées par certains... "Ce ne sont pas les femmes de trois des frères Dubois" ... "Trois gagnants du concours Photo-Plus?"... "Trois otages, trois kidnappeurs, trois frileux?" ... "Les trois mousquetaires du XXe siècle?" ... Enfin, devinez! La Presse canadienne nous l'a envoyée sans légende, on cherche aussi ... Mais c'est sûrement une photo de mode.

Pour les assistés sociaux

Les dentistes boycottent le programme de gratuité

MONTREAL (CP) – L'ordre des dentistes du Québec boycottera le programme provincial de gratuité des soins dentaires aux assistés sociaux.

Cette manoeuvre se poursuivra, a annoncé M. Claude Chicoine, président de l'ordre, jusqu'à ce que le gouvernement provincial renégocie la structure des tarifs et les normes.

Selon M. Chicoine, les tarifs imposés par le programme de gratuité ne couvrent que 53 pour cent des tarifs recommandés par l'ordre dans le cas des patients non touchés par le programme. En outre, le programme favorise les extractions plutôt que les soins préventifs.

Il y a cinq ans, le gouvernement provincial mettait en place un programme de gratuité dans les cas d'extractions et de pose de dentiers pour tous les assistés sociaux. En mai dernier, il ajoutait à son programme d'autres soins dentaires à l'intention des enfants de neuf ans et moins.

Les dentistes n'accepteront le programme que lorsqu'ils parviendront à un règlement négocié avec le gouvernement québécois. D'ici là, ils ne traiteront que les cas d'urgence.

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Les prévisions les plus sûres pour aujourd'hui sont que c'est la Saint-Lucien et que le soleil se couchera à 16h32, soit une minute plus tard qu'hier. Parti sur une aussi bonne piste, je puis vous prédire un temps nuageux sur toutes les régions avec des chutes de neige moins lourdes que la quantité de sel que met sur ses frites la grande patronne de la rédaction, c'est-à-dire (pour la neige) une accumulation de 8 à 15 centimètres (on vous laisse apprécier la marge de manoeuvre).

Température

Comme on l'a dit hier, c'est l'ordinateur qui sert à compter les profits du journal qui sert aussi à faire les calculs de température. C'est donc dire que l'ordinateur est à son meilleur en hiver car il doit toujours inscrire le signe moins, sa spécialité. Pour aujourd'hui il nous prédit un maximum de moins 12 et cela ira en baissant.

Aperçu pour demain et pour Pâques

Beau et froid (ces deux termes étant synonymes) sur toutes nos régions et quelques autres. Quant à Pâques, je voudrais bien savoir qui a inscrit ça là!

au jour le jour

A MONTREAL

• Clinique de sang de la Croix-Rouge: Hôpital Pasteur, salle de conférence, 3095 est, rue Sherbrooke, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h; Centre 2000, 3195, boul. St-Martin, Chomedey, de 14h30 à 21h.

• Manifestation des étudiants des écoles Emile-Legault, Pierre Laporte, Paul Gérin-Lajoie, Father McDonald; départ de l'aréna municipale de Ville Saint-Laurent, à 9h30.

• Audiences publiques du Comité d'étude sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante, à 9h30, à la salle d'audience de la Régie de l'électricité et du gaz, au 2100, rue Drummond.

• Remise de la Canne à pommeau d'or par l'administration du Port de Montréal, à 21h, dans les bureaux du hangar no 62, à proximité du navire M/V Helen Miller, Port de Montréal.

• Ouverture de l'exposition des oeuvres de Denise Bertrand, Henry Day et Pierre-Léon Rivard, présentée par la Ville de Montréal, à 20h30, au Centre d'Art du Mont-Royal.

Choquette, Bellemare, Roy , Vincent

Les stratèges de la 3e force sont à Miami

par Jean–Noël Bilodeau

QUEBEC – Réunis à Miami depuis le 2 janvier, les leaders de l'Union Nationale et du Parti national populaire tentent de mettre la dernière main à un accord de principe qui permettrait d'annoncer, d'ici le 1er mars prochain, la formation d'une coalition, comme l'annonçait LE JOUR il y a déjà quelques semaines, sinon carrément la fusion définitive des deux partis. Nos informations permettent de croire que la délicate question du leadership de cette éventuelle formation est au coeur du débat.

Sont présents à Miami, pour discuter de cette question, MM. Maurice Bellemarre et Jérôme Choquette, accompagnés de leurs lieutenants respectifs, MM. Clément Vincent et Fabien Roy. On note aussi la présence à Miami, au même moment, du juge Jean Dutil. Cette coincidence ne serait pas forcément le fait du hasard...

Le "comité des neuf"

Les négociations entre les deux groupements politiques tiendraient compte, selon des sources sûres proches de l'un des partis concernés, de la qualité du "véhicule" et de son conducteur éventuel.

Les modalités d'un congrès à la chefferie de ce regroupement nouveau ferait l'objet d'intenses pourparlers auxquels ne sont pas indifférents certains membres du "Comité des neuf" qui avait vu le jour, au mois d'octobre dernier, à Sherbrooke.

Ce "sommet de la troisième force" fait d'ailleurs suite aux efforts de ce comité pour regrouper tous les éléments politiques intéressés à la création d'une "troisième force" au Québec.

Les événements des derniers mois, parmi lesquels la création du Parti national populaire par Jérôme Choquette et l'avortement des négociations entre MM. Choquette et Bellemarre, pouvaient laisser croire que cette "troisième force" n'était pas un objectif sérieux.

Mais le "Comité des neuf", pendant ce temps, continuait son travail de pression auprès des hommes politiques et de citoyens réputés, dont le juge Jean Dutil.

L'un des membres de ce Comité, M. Jean Fortias, un avocat de Québec, nous confirmait hier que le Comité des neuf n'avait qu'un objectif, celui "qu'ils soient tous ensemble, peu importe le véhicule utilisé".

Au bureau de M. Jérôme Choquette, un porte-parole du Parti national populaire, tout en nous confirmant l'existence de cette rencontre au sommet avec l'Union nationale, n'a pas voulu confirmer la nouvelle du regroupement. "Je peux simplement vous dire que quelque chose d'important s'en vient d'ici deux mois", nous a-t-il confié.

Des libéraux?

D'ailleurs, samedi prochain, se tiendra à Montréal, la première réunion du comité exécutif provisoire du Parti national populaire, où ils seront discutées les stratégies de ce parti pour les prochains mois.

D'autre part, certaines rumeurs voulant qu'un membre du conseil des ministres du gouvernement Bourassa démissionne et rejoigne les rangs du nouveau parti politique issu de l'union UN-PMP se font persistantes.

Le stade olympique

Le scepticisme grandit quant à la possibilité de terminer à temps

(LE JOUR - PC) – Des informations faisant état de changement dans les échéanciers de construction et dans la nature des équipements du stade olympique de Montréal ont relancé hier les spéculations concernant la possibilité que les jeux soient retardés.

En outre, la confirmation d'une information que nous donnions mardi, à l'effet que la conférence de presse du ministre Goldbloom à Paris, prévue pour le 14 janvier, puis retardée au 21, n'aura finalement pas lieu, a relancé en Europe aussi le scepticisme de la presse sportive quant aux capacités de la métropole québécoise d'offrir les jeux à la date prévue.

Enfin, certaines informations préliminaires laissent croire que ni Mexico, ni Téhéran, ne pourraient offrir les jeux, advenant un retard à Montréal, laissant le Comité international olympique devant une seule alternative: ou accorder le délai que solliciterait Goldbloom, ou annuler les XXI èmes jeux olympiques.

Equipements mobiles

C'est le 15 janvier prochain que la Régie des installations olympiques aura à se prononcer sur la possibilité de remplir de terre et de roc l'espace entourant la base du stade, en dessous de la vaste promenade d'accès aux jardins. Initialement cet espace devait être aménagé pour fournir des vestiaires, salles de douches, et autres services aux athlètes.

Le projet qui sera étudié la semaine prochaine propose donc de relocaliser ces services dans des roulottes, sur le stationnement du boulevard Viau. A la régie, on insiste pour rappeler que la décision n'est pas encore prise, contrairement à ce qu'affirmait hier le poste de radio CKF, mais que compte tenu de l'échéancier de telles modifications sont inévitables.

Rappelons que la Régie adéjà pris la décision de ne pas compléter le mât du stade avant la tenue des jeux. Toutefois, la majorité des équipements étant déjà achetés, et le toit amovible étant "nécessaire" aux organisations de sport professionnel (!), on avait promis que le mât serait achevé par la suite. La décision de la semaine prochaine risque donc d'être la première véritable amputation au projet Taillibert.

Pas ailleurs

Malgré le scepticisme de plus en plus grand, partout dans le monde, quant au respect des engagements pris par Montréal, le ministre Goldbloom et les responsables de la régie affichent toujours un optimisme prudent. Vendredi, M. Goldbloom recevra d'ailleurs les députés de l'Assemblée nationale pour leur faire visiter à leur tour le chantier controversé.

Toutefois, un porte-parole de la régie a précisé au JOUR hier que les insinuations des journalistes à l'effet que les jeux pourraient être refilés à Mexico sont sans fondement. De toute façons, Mexico aurait besoin d'au moins six mois pour une telle organisation, et il deviendrait plus simple d'accorder un délai à Montréal.

M. Riendeau, du service des relations publiques de la régie, rappelle en outre que le CIO a déjà formellement rejeté une proposition mexicaine, proposition qui n'avait d'ailleurs même pas reçu l'appui du président Echeverria, lequel jugeait l'entreprise trop hâtive et trop coûteuse.

La session d'hiver de l'UQUAM retardée d'au moins 15 jours

Il semble désormais assuré que la session d'hiver à l'université du Québec à Montréal (UQAM) qui devait commencer lundi prochain sera retardée au moins jusqu'à la fin de janvier à cause d'un conflit de travail opposant l'administration au personnel non enseignant.

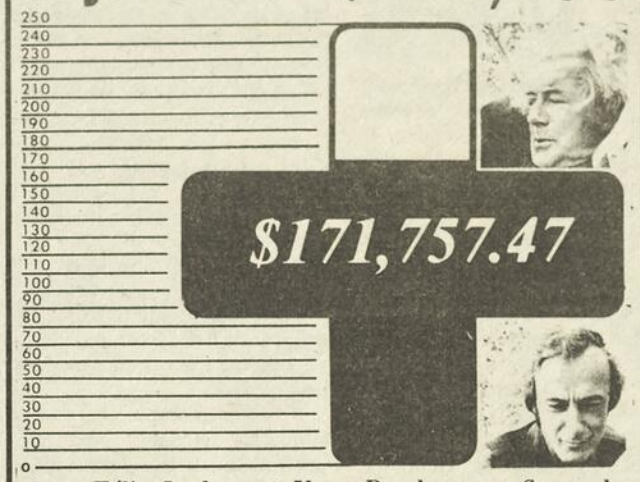
Lors des inscriptions à la session d'hiver en novembre et décembre dernier, les 14,000 étudiants n'ont pas tous pu compléter leurs inscriptions à cause du boycottage exercé par le personnel non enseignant qui négocie présentement un nouveau contrat de travail.

Ce retard ne pourrait être repris avant au moins deux semaines et ce même si les travailleurs syndiqués acceptaient de mettre immédiatement un terme à leur tactique de boycottage des inscriptions.

Les syndiqués doivent se prononcer aujourd'hui sur une proprosition de leur exécutif leur recommandant de mettre fin au boycottage.

Le personnel non enseignant pourrait accepter cette solution mais les étudiants ne seraient pas assurés pour autant de reprendre leurs cours puisque les travailleurs en négociations obtiendront le droit de grève à partir du 18 janvier.

Campagne de financement du JOUR
Objectif: $250,000



Avec Félix Leclerc et Yvon Deschamps... Soyez des nôtres... nous serons plus Québécois

Les journalistes de La Presse souscrivent une somme de $700

Regain de vigueur. Grâce à une contribution exceptionnelle de près de sept cents dollars ($700) de nos confrères de la salle de rédaction de LA PRESSE et des services connexes, la somme à inscrire dans le thermomètre "plus" ce matin, s'élève à $1,203.55, portant le cumulatif depuis le début de la campagne à $171,757.47. Les journalistes du JOUR transmettent ici leurs remerciements à leurs confrères du "plus grand quotidien français d'Amérique" et s'engagent à souscrire une somme égale le jour où LA PRESSE entrera en campagne de financement!!!

●●●

Réveillons-nous! Un lecteur de Saint-Germain (comté de Drummond) fait parvenir la somme de cent six dollars ($106) recueillie auprès de ses proches et amis lors du réveillon de Noël. "Le jour de la naissance du Christ, écrit-il, nous souscrivons cette somme pour LE JOUR qui lui souscrit pour la naissance de notre pays..."

●●●

La parole aux lecteurs: – "En voyant dans le numéro de ce matin que la fin de la campagne approchait, ça m'a décidée à faire quelque chose que je négligeais depuis trop longtemps. J'espère que beaucoup d'autres seront dans mon cas..." (G.C., Ottawa) ... "Un petit coup de pouce pour le dernier round..." (C.B. Ottawa) ... "D'un membre et lecteur isolé du comté de Sauvé qui attend des nouvelles de son exécutif en marge de la campagne en cours..." (R.A., Montréal)... "La seule idée que LE JOUR pourrait disparaître faute de moyens m'a décidé à faire ma part..." (A.A., Laprairie).

●●●

Nouvelles brèves: – Contributions reçues du comté de Taschereau et notamment du personnel de l'Ecole d'automobile de la Vieille Capitale avec l'annonce que d'autres souscriptions suivront... Accusons réception d'une contribution des employés des Editions graphiques, route 20, Drummondville... Idem pour quelques professeurs du Collège de Montréal...

●●●

Un lecteur, fidèle au JOUR depuis ses tout débuts malgré son éloignement du Québec, souscrit à la campagne en cours. Son adresse est à faire rêver, surtout au mois de janvier: Fort Royal Isle, Bermuda Riviera, Fort Lauderdale, Floride...

●●●

On fait parvenir les dons pour la campagne de la manière suivante:

Campagne de financement
LE JOUR
387 Boul. Lebeau,
Montréal H4N 1S2

La loi 22 et les professionnels

Une autre réglementation pleine de trous

par François Demers

Le Cabinet des ministres sera appelé très bientôt à se prononcer sur un autre des nombreux règlements qui doivent permettre l'application pratique de la loi 22.

Il s'agit du règlement relatif aux permis délivrés aux membres des quelque 38 corporations professionnelles reconnues par l'Office des professions, document dont la version préparée par l'équipe du ministre Fernand Lalonde, responsable de l'application de la loi 22, est tombée entre les mains de journalistes.

Déjà, dans le Code des professions adopté en 1973, il était question d'exiger de toute personne qui demande à l'office un permis pour exercer une profession, une connaissance de la langue parlée et écrite.

De nouveau, la loi 22, adoptée à l'été 1974, annonçait une éventuelle réglementation sur ce sujet, tout en prévoyant déjà certaines limites.

Par exemple, un professionnel en provenance d'une autre province canadienne pouvait obtenir un permis temporaire d'un an, le temps de se familiariser avec l'usage de la langue française. Si, au terme de cette année d'apprentissage, il ne pouvait toujours pas se débrouiller en français, il pouvait toujours demander au premier ministre et à son cabinet de l'exempter de cette exigence.

Grande souplesse

De son côté, le nouveau règlement soumis à l'attention d'un comité interministériel par M. Lalonde indique lui aussi cette volonté de grande souplesse du gouvernement libéral en matière linguistique.

Par exemple, il n'a aucun effet rétroactif pour les professionnels bénéficiant déjà d'un permis d'exercice de leur profession.

S'il prévoit par contre la mise sur pied d'un comité de trois membres chargés de préparer des tests linguistiques qui seront administrés par la Régie de la langue française, il leur donne jusqu'en juillet 1980 pour en terminer la rédaction, date à laquelle sortiront des grandes écoles la majorité des professionnels qui ont commencé leurs études cette année.

D'ailleurs, ne seront soumis à ces tests que les requérants qui ne pourront se prévaloir d'un certificat attestant qu'ils ont fréquenté pendant au moins trois ans une institution d'éducation de niveau secondaire ou supérieur, où l'enseignement était donné en français.

Ou encore qui n'auront pas reçu "avant l'entrée en vigueur du présent règlement, un document délivré conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 4 de la Loi d'admission à l'étude et à l'exercice de professions (S.R.Q., 1964, chapitre 246), attestant qu'il possédait une connaissance d'usage de la langue française".

Or, malgré les recherches, il a été impossible hier de découvrir un article 4 dans les Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 246. – Ce chapitre ne semble contenir que deux articles.

Enfin, la date d'entrée en vigueur de cet éventuel règlement est à la discrétion du Conseil des ministres.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(Cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME:
Le cours collégial (diplôme d'études collégiales - secteur général)

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:
1- Sciences de la santé
2- Sciences pures et appliquées
3- Sciences humaines et sciences de l'administration
4- Arts plastiques
5- Lettres, langues modernes et théâtre.

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1976
Date limite: 1er mars 1976

RENSEIGNEMENTS:

BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
tél.: 342-1320 poste 347 ou 262

(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

Dans la construction

Forte opposition au projet d'association patronale unique

par Gisèle Tremblay

L'Association de la construction de Montréal et du Québec (ACMQ), qui représente la majorité des très gros entrepreneurs, s'oppose catégoriquement au projet d'association patronale unique que le gouvernement vient de soumettre à l'industrie.

A cette association nouvelle, qui réunirait les 18,000 entrepreneurs du Québec, l'ACMQ préfère une sorte de confédération qui regrouperait les six associations patronales présentement reconnues.

Une manoeuvre d'urgence

Mais le décret de la construction expire le 30 avril prochain et il faudra bientôt négocier. Aussi, l'ACMQ réclame-t-elle d'urgence une rencontre avec le ministre du Travail, M. Gérald Harvey, afin de trouver une formule de rechange temporaire qui permette aux employeurs d'affronter la partie syndicale.

L'ACMQ estime qu'il est désormais impossible de créer une structure patronale viable, à temps pour cette négociation. Elle propose donc que les six associations patronales négocient comme les années précédentes, selon le principe du front commun volontaire, et qu'ensuite, un référendum parmi les entrepreneurs décide de la structure permanente qui les regroupera.

La représentativité de l'ACMQ, dans le décret en vigueur, est évaluée officiellement à 25%, tout juste derrière la Fédération de la construction du Québec (FCQ), qui domine avec 26%. Si rien n'est changé, les deux associations ont, ensemble, la majorité requise pour négocier seules avec la seule FTQ (50.5% du côté syndical).

Un remaniement du statu quo

L'ACMQ et la FCQ défendent d'ailleurs les mêmes positions dans cette affaire. Dans la période allouée aux six associations pour s'entendre sur une formule de regroupement, l'automne dernier, elles avaient soumis un projet commun. Mais les trois autres associations ont présenté chacune leur projet et les parties n'ayant pu s'entendre, le gouvernement doit imposer sa formule par arrêté en conseil.

L'ACMQ et la FCQ acceptent le principe d'une association patronale unique, mais à la condition que l'adhésion des entrepreneurs y soit indirecte, par le biais de leur adhésion à l'une des six associations patronales qui en feraient partie.

Les porte-parole de l'ACMQ ont répété avec insistance hier que c'est l'adhésion directe incluse dans la formule gouvernementale qui soulève principalement l'opposition. Les membres de l'ACMQ, affirment-ils craignent de se retrouver perdus et sans voix parmi 18,000 entrepreneurs, dont 11,000 artisans.

A l'Association des sous-entrepreneurs en construction du Québec (ASECQ), on favorise au contraire l'association unique à adhésion directe. On estime que c'est le seul moyen d'offrir aux entrepreneurs ce qui leur a manqué dans le passé: des services cohérents en matière de relations de travail. Si on regroupe les associations, ajoute-t-on, celles-ci continueront à défendre leurs intérêts et non les intérêts collectifs des entrepreneurs.

Un projet contestable

Le projet gouvernemental prévoit une période transitoire (un an ou deux), où les six associations patronales présentement reconnues déléguerait des représentants au conseil d'administration de l'association patronale unique. Dans la structure permanente, le conseil serait formé de 11 personnes, une par région économique.

Et l'ACMQ et l'ASECQ jugent ce dernier point tout à fait irréaliste. Près de 50% des entrepreneurs ont leur siège social à Montréal et accaparent 60% du volume des travaux.

Les deux associations s'inquiètent aussi des mécanismes de consultation: la formule gouvernementale voit un vote proportionnel à l'importance de l'entreprise, mais l'exclut pour les décisions importantes telles l'élection des administrateurs et la ratification des conventions collectives.

Baie James: personne ne connaît l'impact écologique du projet

(LE JOUR - PC) – "Personne ne sait ce que peut être l'impact écologique de la gigantesque entreprise hydro-électrique de la baie James."

Cette "rassurante" constatation a été faite, hier, par celui-là même qui est chargé d'évaluer l'impact sur l'environnement du "projet du siècle". M. Alain Soucy, directeur du service d'environnement de la Société d'énergie, a de plus déclaré que même si l'on découvre de graves problèmes écologiques, il n'est pas question que le projet soit arrêté.

Interrogé, à la suite du dépôt d'un rapport devant la Société canadienne des biologistes écologiques à Ottawa, M. Soucy a de plus admis qu'il ne savait pas du tout si les poissons des lacs et rivières de cette région allaient être affectés par la réalisation de ce projet. On se souvient toutefois que l'écologiste John Spence, de l'Université McGill, a assuré en 1972 que les barrages géants de la baie James détruiraient le poisson de tout ce territoire. M. Soucy, quant à lui, "attend des rapports à ce sujet d'ici quelques années". Après tout, devait-il encore ajouter, "nous ne tenons pas à dépenser de l'argent pour rien..."

Nombreux sont les écologistes qui ont exprimé des craintes en rapport avec la réalisation de ce projet. Ainsi en 1973, l'ingénieur Hans Neu, de l'Institut Bedford à Halifax, prévoyait que les travaux de la baie James affecteraient le climat des Maritimes. Si cette prévision de Hans Neu est exacte cela peut avoir des conséquences terribles, entre autres, pour la production agricole des provinces de l'Est. Une seule variation de 2 à 3 degrés Farenheit peut, par exemple, entraîner des effets considérables. De plus, les climatologues estiment que les périodes de changement climatique s'accompagnent généralement de phénomènes violents: gelées hors saison, vagues de chaleur, grandes tempêtes, cyclones, inondations, etc. Autant de facteurs dont tous les fermiers du monde peuvent se passer.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.
Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32. par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction:
Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif:
Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité:
Marcel Pinsonnault.

Fusillade au Robert Bar Salon, hier

Les activités de la pègre continuent de plus belle

par Robert Lévesque

La fusillade du Robert Bar Salon dans la nuit de mardi à mercredi, de même que l'arrestation le 30 décembre dernier de Paul-Emile Lapointe en marge d'une tentative de meurtre survenue le même soir à la Taverne Saint-Vincent, laissent à penser que les activités de la pègre montréalaise, malgré les révélations du dossier Dubois à la CECO, sont loin d'être paralysées.

Antonio "Tony" Bartuccio, propriétaire du Robert Bar Salon, a échappé de justesse à un attentat, vers une heure du matin mercredi, lorsqu'au moins 32 balles ont été tirées dans la porte et la vitrine de son établissement à partir d'une automobile en marche.

Tony Bartuccio, selon les enquêteurs de la CECO, a les mains liées avec l'organisation des frères Dubois qui contrôle son club de la rue Notre-Dame ouest. C'est d'ailleurs à cet endroit que les Dubois avaient tenu la conférence de presse-bidon pour accuser la police de brutalité.

Bartuccio et son gérant, Richard O'Brien, se tenaient près de la porte du cabaret quand une ronde de projectiles a traversé la porte, les ratant de quelques pouces, a expliqué la police en précisant qu'au moins deux chargeurs de carabines ont été vidés et une rafale de fusil-mitrailleur.

Aucune des 25 personnes qui se trouvaient à l'intérieur du club, à ce moment, n'a été blessés cependant.

Le 30 décembre dernier, la police procédait à l'arrestation de Paul-Emile Lapointe, membre de la gang de l'Ouest blessé dans le fameux massacre de la Saint-Valentin à l'hôtel Lapinière, à la suite d'une tentative de meurtre à la Taverne Saint-Vincent dans laquelle Marcel Godin, un membre de la gang de l'Est, avait reçu une balle de calibre 38 dans l'estomac.

Paul-Emile Lapointe a souvent fait parler de lui dans le dossier Dubois de la CECO. Ex-lieutenant de Roger "Moineau" Létourneau, Lapointe fait partie de l'organisation des Dubois.

Y-a-t-il un lien entre le geste de Lapointe, et la fusillade du bar des Dubois? Oui ou non, il est quand même évident que les projecteurs de la CECO maintenant éteints, les activités de la pègre montréalaise semblent reprendre rapidement.

Les frères Dubois orphelins... comme les Dalton!

(R.L.) – Le père des célèbres frères Dubois, identifiés lors des audiences de la CECO comme le gang criminel le plus puissant de la métropole, est décédé dans son sommeil dans la nuit de dimanche à lundi au Foyer Saint-Henri, un refuge pour vieillards.

M. Paul Dubois était âgé de 79 ans et souffrait d'une maladie pulmonaire, confiné dans sa chambre depuis trois mois alors que ses fils l'avaient placé dans cet hospice.

La nouvelle de sa mort avait été gardée dans le plus grand secret jusqu'à ce qu'une indiscrétion permette à un quotidien montréalais de l'annoncer, hier matin.

Paul Dubois avait eu onze enfants, tous nés dans le quartier Saint-Henri. Dix garçons et une fille. Les travaux de la Commission d'enquête sur le crime organisé ont décrit cette famille comme une solide organisation criminelle qui domine le sud-ouest de la métropole depuis vingt ans, et qui depuis quelques années a étendu ses ramifications dans le centre-ville et le Vieux-Montréal.

Tous, sauf un fils, Roger, sont des criminels, selon les enquêteurs de la CECO. Jean-Guy, le leader de la famille, est le seul à être derrière les barreaux. Il a été incarcéré lors de son arrestation dans une affaire de meurtre.

M. Dubois a été inhumé, hier matin, en présence de la célèbre famille, d'amis et de curieux. La mère des frères Dubois est décédée il y a quelques années déjà.

L'affaire Sky Shop

Mackay réclame une enquête

OTTAWA (d'après PC) – Le député conservateur Elmer Mackay a réclamé la tenue d'une enquête judiciaire relativement à l'affaire Sky Shop qui a permis au sénateur libéral Louis Giguère de revendre pour $100,000 des actions dans Sky Shop, actions qu'il avait payées $5,000 quelque temps auparavant.



Le député Mackay: une enquête et déjà, le dépôt de deux documents compromettants pour Sky Shop.

Le député Mackay a publié hier deux documents, qui, a-t-il dit, prouvent hors de tout doute que le ministère fédéral des Transports a agi à l'encontre de ses propres principes lorsqu'il a accordé une extension du bail à Sky Shops Experts Ltée pour l'administration de sa boutique en franchise à l'aéroport de Dorval.

Il s'agit d'abord d'un télégramme envoyé le 22 juin 1970 par un ancien sous-ministre des Transports, M. O.G. Stoner, au président d'alors de Sky Shops, M. Louis Lapointe.

M. Mackay a par ailleurs publié une lettre écrite le 24 juillet 1970 par M. T. M. McGrath, directeur adjoint de la section des services des aéroports du ministère des Transports, et envoyé à M. Lionel Chevrier, ancien ministre libéral des Transports, qui apparaît comme porte-parole de Sky Shops pour le compte de la firme d'avocats Geoffrion et Prud'homme, de Montréal.

Dans les deux documents, les porte-parole du ministère des Transports exposent clairement qu'aucune extension à Sky Shops ne sera accordée après le 30 novembre 1975 et qu'un appel d'offres sera effectué à ce moment-là pour toutes les boutiques concessionnaires.

M. Mackay rappelle que cette ligne de conduite a été abandonnée par la suite et que la compagnie Sky Shops a obtenu une prolongation de bail de cinq ans, jusqu'au 30 novembre 1980, grâce à une décision du cabinet et sans aucun appel d'offres.

en bref

Le Vol d'un million à Manic 3

Deux des trois individus qui avaient été appréhendés à la suite du vol à main armée de $1 million commis en juin dans une succursale bancaire de Manic 3, les frères Jacques et Robert Richer, ont comparu, mardi, en cour des sessions de la paix à Baie-Comeau et ont plaidé non coupables à une série de dix accusations. Ils ont opté pour un procès devant jury, mais aucune date n'a été fixée pour l'enquête préliminaire. Les frères Richer, et un complice qui est toujours au large, s'étaient évadés de la prison de Baie-Comeau peu de temps après leur arrestation. Repris en juillet dans la région de Montréal, ils s'évadaient à nouveau le 30 août et ce n'est que le 24 décembre que la police leur mettait la main dessus.

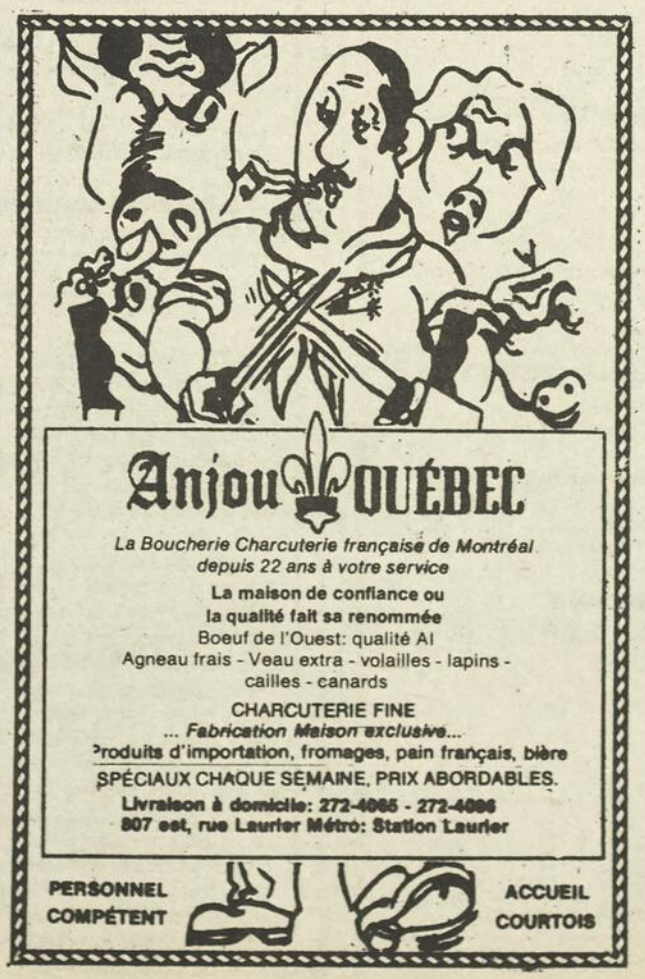
Un document-choc sur la mafia

Le Parti communiste italien publiera prochainement un document sur les activités de la mafia avec des noms de personnalités siciliennes compromises avec cette "honorable société". C'est ce qu'a annoncé à la presse le député communiste Cesere Terranova qui est l'un des membres de la Commission anti-mafia. Ce document du PCI contient un certain nombre d'informations recueillies lors de l'enquête de la Commission parlementaire et qui sont demeurées secrètes. "Il y aura des noms cités en toutes lettres, avec des faits les concernant" a déclaré le député.

Remaniement bientôt dans la police de la CUM

(LE JOUR - PC) – Le quotidien anglophone The Gazette annonçait, hier qu'un important remue-ménage aurait lieu incessamment dans les rangs de l'état-major de la police de la Communauté urbaine de Montréal. Citant un informateur "bien placé au sein de la police", le journal précise que ces changements étaient rendus nécessaires à cause du manque de dynamisme remarqué dans les différents postes de l'île.

Une grande majorité des 32 inspecteurs en charge des postes de police sur le territoire de la CUM seront appelés à déménager, étant nommés dans d'autres secteurs. Certains quitteront la banlieue pour venir en ville, et vice versa.







A l'université de Montréal

Vers la renaissance d'une organisation étudiante

par Pierre Tanguay

Les luttes isolées que mènent depuis l'automne dernier des étudiants de la Faculté des Arts et des Sciences de l'université de Montréal paraîssent déboucher sur la renaissance d'une organisation étudiante dans l'ensemble de l'université.

Une bonne partie des cours se donneront s'ils se donnent la semaine prochaine devant des classes vides alors que les étudiants des Arts et des Sciences se réuniront chacun dans leur département pendant trois jours où ils feront l'inventaire de leurs revendications. Les deux dernières journées de la semaine doivent servir à la mise en commun des demandes étudiantes et à jeter les bases d'une organisation structurée.

Les étudiants des Arts et des Sciences ont accepté hier le principe de cette semaine d'action qui leur était suggérée par le comité de coordination (Coco!). Ce comité qui travaille à la réorganisation étudiante est né de la lutte à l'automne dernier des étudiants en sociologie et regroupe présentement des représentants d'une douzaine de départements.

Un document de travail du Coco qui doit servir de base aux discussions de la semaine prochaine, tente de faire l'analyse des causes des problèmes étudiants: les difficultés d'une lutte pour des réformes pédagogiques, les conséquences néfastes de la crise économique sur le système d'éducation, l'université et le système d'éducation au service de l'industrie, à quoi et à qui sert l'éducation, qui contrôle l'université de Montréal, etc...

Comme on le sait, les principales revendications des étudiants en sociologie ou en géographie, démographie et urbanisme portaient et portent sur des questions pédagogiques. Les étudiants sont très insatisfaits de la manière dont on enseigne à l'U de M. Méthodes traditionnelles d'enseignement, programmes incomplets et dépassés, manque d'équipement, incompétence d'une partie du corps professoral, affirment les étudiants.

Un représentant des étudiants en géographie, en Grèce depuis octobre, affirmait hier: "le fonds du conflit c'est qu'on veut apprendre quelque chose à l'université et que l'on ne peut pas".

Cette lutte en est aussi une de pouvoir et les étudiants réclament une voix au chapitre dans l'administration des cours, des programmes. Les mécanismes de participation tels que mis sur pied par l'administration ne satisfont pas les étudiants qui réclament au moins la cogestion dans plusieurs des cas.

Il est encore impossible de prédire l'attitude qu'adoptera l'administration de l'UdeM face à la semaine d'action qui s'annonce. Certains départements ont déjà annoncé qu'ils acceptaient de suspendre les cours pour une semaine mais le bureau du recteur Lacoste n'a pas encore réagi.

L'administration de l'institution a été vivement prise à partie hier au cours de l'assemblée générale des étudiants des Arts et des Sciences pour l'attitude dure qu'elle a adoptée depuis le conflit au département de sociologie. L'intervention policière à la demande des autorités dans le conflit de géographie lundi dernier a donné l'occasion aux étudiants de ce département de dévoiler le titre d'un nouveau "cours": géographie de la répression.

Tous les gagnants du concours Photos-plus

1. M. NORMAND DUROCHER **(Voyage à Nassau)**
11144 Bruxelles, Montréal-Nord

2. M. MARCEL DORVAL **(Télé couleur)**
996 Louis Riel no 2, Ste-Foy

3. MME ELIANE VADBONCOEUR **(Toile)**
25 Place Rupert, Repentigny

4. M. PAUL LANTHIER **(Toile)**
5681 Place Normand, St-Hubert

5. MME CECILE GIRARD **(Equipement de ski de fond)**
5225 Des Saules, Montréal

6. GERARD DUBORD **(Equipement de ski de fond)**
6395 Chabot, Montréal

7. MLLE CLAIRE BILODEAU **(Collection d'Astérix)**
10582 Leblanc, Montréal-Nord

Photo Claire Beaugrand-Champagne



De gauche à droite, Jean-Pierre Nepveu, directeur administratif du JOUR, Normand Durocher, l'heureux gagnant du premier prix, M. Normand Durocher, et enfin, Marcel Pinsonnault, directeur de la publicité au JOUR.

8. CLAUDE CHAMPAGNE **(Collection d'Achille Talon)**
93, rue Commerciale no 5, Lévis

9. M. RAYMOND VEILLEUX **(Collection de Lucky Luke)**
680 Boul. St-Joseph no 1506, Hull

10. M. ANDRE BELAIR **(Bon d'achat)**
6237 Noyelles, St-Léonard

11. GERARD LAUZE **(Bon d'achat)**
559 Pauline, N.D. du S. Coeur, Cté Laprairie

12. PIERRE BEDARD **(Bon d'achat)**
325, 11e Avenue, Iberville

13. MME IRENE MAYER PERIARD **(Bon d'achat)**
10201 London, Montréal-Nord

14. MME CLAIRE BOUCHARD **(Bon d'achat)**
10,630 rue Vianney, Montréal

15. M. MARTIAL DOYON **(Bon d'achat)**
2775 avenue Kent no 404, Montréal

16. MLLE LISE LAFRANCE **(Bon d'achat)**
1355 de l'Eglise no 2, Ville St-Laurent

17. M. YVON GAUDET **(Bon d'achat)**
7795 Querbes no 6, Montréal

18. MLLE MARJOLAINE GAUDETTE **(Bon d'achat)**
111 Dorchester sud no A 112, Québec

19. MLLE MONIQUE BLIZZARD **(Bon d'achat)**
2634 Dieppe, Longueuil

20. M. PIERRE HARVEY **(Bon d'achat)**
8431 Allée Jean-Rivard no 1, Montréal

21. M. DANIEL RIENDEAU **(Bon d'achat)**
2706 Coleraine.

22. EDITHE LIZIERE **(Bon d'achat)**
11, rue Montcalm no 2, Hull

23. MLLE RAYMONDE BELISLE **(Bon d'achat)**
5565 Stirling, Montréal

24. MME ANITA BEAUCHAMP **(Bon d'achat)**
2690 Préfontaine no 7, Montréal

25. MLLE GISELE PREMONT **(Bon d'achat)**
7375 Lévesque, Anjou

26. **MLLE PIERRETTE BEAULIEU (Bon d'achat)**
1675 Louise, Chomedey, Laval

27. MLLE NICOLE TREMBLAY **(Bon d'achat)**
50 Aubin, Repentigny

28. M. YVON FOREST **(Bon d'achat)**
1365 Boul. St-Cyrille ouest, Sillery

29. M. MARCEL PELLETIER **(Bon d'achat)**
2755 rue Barclay no 5, Montréal

30. MLLE LUCE FORTIER **(Bon d'achat)**
2889 de Francheville, Trois-Rivières

31. M. YVES LEONARD **(Bon d'achat)**
8269-A Berri, Montréal

32. MME F. PAULHUS **(Bon d'achat**
2120 Salaberry, Montréal

33. MME E. LUDGER OUELLET **(Bon d'achat)**
951 rue Papineau, Chicoutimi

34. MLLE MICHELINE WILLIAMS **(Bon d'achat)**
319 Lamoureux, Ste-Julie

Université du Québec à Montréal

COURS DU SOIR
LANGUES VIVANTES
—Allemand
—Anglais
—Espagnol
—Français
—Russe

Inscription
Du 5 au 24 janvier 1976 inclusivement, de 9h à 20h du lundi au jeudi et le vendredi de 9h à 17h.

Début des cours
Semaine du 26 janvier 1976

Renseignements et Inscription
École Française
Service de l'Éducation permanente
Université du Québec à Montréal
1187, rue de Bleury
Local 5930, 5e étage
Montréal, Québec
H3C 3P8
Tél.: 282-7237

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

poterie bonsecours
CENTRE DE CÉRAMIQUE

COURS DE POTERIE
à la
POTERIE BONSECOURS

Initiation à la céramique
Tournage — façonnage
Technologie des glacures
Moulage et calibrage

Début des cours le 12 janvier Inscription immédiate

433 rue Notre-Dame est,
Vieux-Montréal
844-6253 844-6165
Permis culture personnel no: 749885

Le juge dit non au conseil municipal

Granby: les détenus de la maison "Joins-toi" ont gain de cause

par Louis Fournier

Après une controverse passionnée qui a éclaté il y a près d'un an et demie, la maison de transition "Joins-toi" de Granby, qui accueille des détenus en libération conditionnelle, a finalement obtenu gain de cause, hier, contre le conseil municipal de l'endroit.

Dans un jugement de 25 pages, le juge Carrier Fortin, de la Cour supérieure à Sherbrooke, a qualifié d'ultra vires la résolution adoptée par le conseil municipal, le 24 septembre 1974, et qui refusait l'émission d'un permis d'occupation pour la maison "Joins-toi", dans le chic quartier numéro 2 de la ville.

En fait, la maison, ouverte en juillet 1974, est située dans la résidence des Soeurs Auxiliatrices de Granby, qui ont accepté d'accueillir une dizaine de "pensionnaires" au grand émoi des braves citoyens du voisinage. Les prisonniers peuvent ainsi s'installer en ville, y travailler et se réintégrer dans la société.



La maison de transition "Joins-toi" de Granby, qui accueille une dizaine de détenus en libération conditionnelle, est située dans la résidence des Soeurs Auxiliatrices, au grand émoi de certains braves citoyens du voisinage... (photo Gérard Paiement)

Victoire

En rendant sa décision, dévoilée hier, le juge Fortin force ainsi le conseil municipal à accepter la décision de la commission locale d'urbanisme, favorable à l'émission du permis d'occupation. La commission avait même émis ce permis, en date du 29 août 1974, mais le conseil s'y était opposé – à l'exception du maire Paul Trépanier et d'un conseiller.

La cause a été entendue les 9, 10 et 11 septembre derniers, à la requête de la corporation "Joins-toi" qui demandait à la Cour de déclarer illégal le "blocage" du conseil municipal.

La maison de transition, aussi baptisée centre résidentiel communautaire, a toujours continué de fonctionner, bien qu'elle n'ait pas officiellement de permis. Une dizaine de détenus y habitent à l'heure actuelle.

Le jugement d'hier, constitue, certes, une victoire pour les partisans d'une réhabilitation plus humaine des détenus.

En France, promulgation d'une "loi 22"

PARIS (AFP) – M. Valery Giscard D'Estaing, président de la république française, a promulgué une loi rendant obligatoire l'emploi du français dans la publicité, les contrats de travail, les programmes de télévision et de radio et les factures et quittances commerciales.

Cette loi, qui avait été adoptée par l'Assemblée nationale le 19 décembre dernier, précise que "le recours à tout terme étranger ou à toute expression étrangère est prohibé lorsqu'il existe une expression ou un terme" français équivalent. La loi renvoie, à un décret pris en 1972 par le président Georges Pompidou, qui donnait la liste des termes français équivalents à des expressions "franglaises" dans divers domaines, en particulier l'économie, le commerce et les sports.

La nouvelle loi ne précise pas quelles seront les sanctions appliquées aux "franglophones" endurcis. Elle indique toutefois que des dérogations pourront être apportées à ces dispositions générales dans le cas, par exemple, de produits dont le nom étranger est connu du grand public.

Les contrats de travail devront être rédigés en français et ne comporter aucun terme étranger lorsqu'il existe un équivalent dans la langue française. Les emplois n'ayant pas de nom en français devront être désignés par le terme étranger suivi de son explication en français. Les travailleurs immigrés pourront demander que leur contrat de travail soit traduit dans leur langue, et seule la version étrangère pourra être invoquée contre l'employé en cas de litige.

Pour quelques années, du moins

Montréal devra se contenter du vélodrome comme centre de congrès

(LE JOUR) – Le gouvernement québécois attendra après la tenue des Jeux olympiques, avant de donner suite à tout projet de construire à Montréal un centre de congrès.

En septembre dernier, Claude Simard, ministre du Tourisme, avait confirmé que le Cabinet Bourassa étudiait la possibilité d'ériger un tel centre, adjacent au réseau du Montréal souterrain, là où la concentration hôtelière est la plus grande. Il s'agissait d'un projet pouvant coûter entre $60 et $75 millions.

A l'époque, le maire Jean Drapeau avait aussi mis de l'avant un projet intégrant le transatlantique désaffecté "Le France" ainsi que certains établissements à l'ouest du port, sous-employés présentement, afin d'en faire à la fois un casino et un centre de congrès. Ce projet fut jugé farfelu par la majorité des intéressés, quoique le ministre Simard lui trouvait, semble-t-il, certains avantages.

Enfin, à la même époque, le JOUR avait appris que Campeau Corporation n'avait pas renoncé à son projet d'établir ce centre de congrès sur les terrains adjacents à l'actuelle piste de course Blue Bonnetts, une localisation moins centrale, mais plus proche des aéroports et des établissements hôteliers de la Côte-de-Liesse.

La nouvelle du délai imposé par Québec, avant toute décision à ce sujet, viendrait de l'impossibilité actuelle de chiffrer précisément le coût des jeux et des installations olympiques, et de la possibilité de rentabiliser en partie ces installations en utilisant le vélodrome comme centre de congrès. Le projet avait déjà été invoqué par le maire Drapeau, et il a présidé à la conception de ce vélodrome. Toutefois, M. Edward McLean, président du bureau municipal des visiteurs et des congrès, estime que ce site n'est pas "pratique", et que la ville perdra un certain nombre de congrès si l'on n'établit pas le centre souhaité, à proximité du centre-ville.

L'aide juridique de Québec: nouvelle démission

QUEBEC (PC) – Le malaise déclenché à la Corporation de l'aide juridique de Québec continue de s'accentuer. Mardi, un autre avocat, Me Réjean Blais a annoncé qu'il quittait cet organisme pour se joindre à un bureau d'avocats de Québec.

D'autre part, un ex-criminaliste des plus réputés de l'aide juridique de Québec, Me Germain Martin, entrait mardi au service du ministère de la Justice, à titre de procureur "ad hoc" de la Couronne, après avoir démissionné à la mi-décembre, de son poste pour protester contre le congédiement inexpliqué de six avocats, le 30 octobre.

Alors que les services permanents d'aide juridique de Québec semblent complètement désorganisés, plusieurs avocats sont actuellement en "congé de maladie" prolongé.

MEILLEURS VOEUX
À TOUS NOS CLIENTS
LA PANTALONNERIE
Sainte-Catherine, coin Papineau

PSST
PEUGEOT
604
3 premières places
Au Rallye Bandama 1975
Venez la voir,
au Salon de L'Auto 1976
ou chez
BIARRITZ
AUTOMOBILE, Ltée
Biarritz
10,825 Racette 323-1900

GOLF ET CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
SOUS LES PALMIERS
MIAMI $259.00
du 28 février au 6 mars 1976
prix comprenant: transport aérien et transferts
hébergement pour 7 nuits.
Hôtel BEACHCOMBER
l'assurance et les taxes ne sont pas incluses dans le prix.
R.S.V.P. avant le 26 janvier
Lajeunesse AGENCE DE VOYAGE
permis no 50375
AIR CANADA
9257, rue Lajeunesse, Mtl. 381-5366

le gourmet gourmand

Chez Stash: un coin de Pologne sympathique



par Roch Côté

Je ne sais trop ce qui me plait le plus au Stash's Café Bazaar; est-ce la chaleur de l'endroit, la belle tête des Polonaises, la richesse des gâteaux, la modestie des prix...?

Ce sympathique coin de Pologne situé à l'ombre de la Cathédrale Notre-Dame, sur la rue Saint-Sulpice, dans le Vieux-Montréal, offre une carte simple où la première surprise est sans doute de voir, contrairement à l'habitude, des noms exotiques suivis de prix fort raisonnables.

Une des originalités du Stash's est d'offrir pour le midi un repas léger fait essentiellement d'un potage, assez abondant et consistant pour constituer en lui-même le "business lunch", comme on dit en ville. La carte contient neuf potages différents mais la maison n'en offre qu'un par jour. On y trouve, par exemple, la bouillabaisse, le ragoût aux concombres, le ragoût au poulet, le plat de chili, le krupnik (à l'orge). Ces lunchs sont offerts à $1.70. Le dessert et le café son en surplus.

La maison offre chaque jour un spécial à $2.85 qui varie, entre autres, entre la goulache, le foie de boeuf, le filet de sole, les choux farcis. La cuisine quotidienne du Stash's a quelque chose de familial: simple, pas de sauces compliquées, mais toujours bien faite.

Si vous avez le goût d'essayer des spécialités polonaises, n'hésitez pas à demander le bigos (ragoût de choux mariné avec viandes, saucisson et champignons sauvages), le watrobka (foies de poulet), la sznycel wiedensky (escalope de veau) servie avec un oeuf et du choux mariné ou encore les nalesniki (crêpes au fromage) fort appréciées de la clientèle régulière. Aucun de ces plats n'excède $3.00.

Les desserts sont en sus mais je me permets de vous les recommander car la maison y attache un soin particulier qui s'apprécie dans chaque bouchée: vous ne regretterez pas d'essayer le gâteau aux noix et aux graines de pavot, l'orgueil de la maison. Un vrai délice!



Les desserts du Stash's: un délice (Photo: Claire Beaugrand-Champagne)

Vous aurez le même menu à la salle du haut pour un dollar de plus mais la "poésie" de la place en vaut la peine.

Enfin, à partir du 14 janvier, Stash's invite spécialement les non-fumeurs, tous les mercredis, à la salle du haut. Il y aura dîner à partir de 6h. Les fumeurs, ce soir là, seront invités à rester en bas, ce qui n'est pas une punition toutefois. Notons enfin que la maison a le permis d'alcool et que les prix encore là sont raisonnables.

Stash's Café Bazaar
461 rue Saint-Sulpice
Montréal

dans votre assiette

LES LÉGUMES



par Jean Turgeon

On trouve dans les légumes tous les éléments nécessaires à notre alimentation d'où leur grande importance. En effet, ils sont très riches en graisses, hydrates de carbone, sels minéraux, etc. et ce sont les légumes verts bien entendu qui forment le groupe de légumes le plus sain.

Les apprêts culinaires des légumes sont très variés et inconnus des gens, et cela est malheureux. Les légumes remplacent fort bien les pommes de terre traditionnelles qui accompagnent toujours l'élément principal du repas. Les légumes verts spécialement sont fortement recommandés pour les personnes suivant une diète car ils ont l'avantage de rassembler toutes les principales vitamines nécessaires à une alimentation balancée et ne contiennent que le minimum de fécule, substance qu'on consomme déjà sous forme de pommes de terre. Je crois que le meilleur moyen d'apprendre à connaître les légumes, c'est de les étudier un par un, en voyant les caractéristiques de chacun.

Artichauts

Les artichauts se présentent sous trois formes. On trouve les coeurs d'artichauts en boîte, les fonds d'artichauts, en boîte aussi, et enfin, l'artichaut frais. Eliminons d'abord le fond d'artichaut car son prix est vraiment élevé.

Les coeurs d'artichauts sont excellents à la vinaigrette. Il s'agit de bien les égoutter et de leur ajouter un peu de vinaigrette, de persil haché et d'oignon haché finement et de faire macérer le tout quelques heures au frigo. Au moment du service, on les dispose sur une feuille de laitue, on les arrose encore de la vinaigrette. Une tranche de tomate et voilà une petite entrée froide simple, saine et excellente.

On peut les servir sautés au beurre pour accompagner une viande. Préparés de cette façon, ils sont aussi délicieux.

Parlons maintenant de l'artichaut frais à la vinaigrette. La première opération est de couper la tige à la base. Habituellement, elle n'est guère plus longue qu'un pouce environ. La deuxième opération consiste à couper à l'aide de ciseaux les pointes des feuilles. Ces explications peuvent ne pas paraître très claires, mais vous verrez qu'avec l'artichaut en face de vous, tout devient plus facile. L'opération suivante consiste à couper l'artichaut avec un couteau très tranchant aux deux tiers de sa hauteur.

Vient maintenant la cuisson, elle est simple car elle se fait à l'eau bouillante salée et citronnée (le jus d'un citron par pinte d'eau). Elle dure environ 20 minutes et pour s'assurer de sa cuisson complète, on pique le fond de l'artichaut à l'endroit où il a été coupé à la base. Si la pointe du couteau pénètre facilement, il est cuit. Le rafraîchir aussitôt.

On le sert avec une vinaigrette à part. On doit compter un artichaut entier par personne et on doit avant de le servir retirer les petites feuilles du centre et le "foin" qui recouvre le fond. On le mange en retirant une à une les feuilles et en les trempant dans la vinaigrette. Il n'y a que très peu à manger après les feuilles: on se limite à la partie qui les retenait à la base du légume, mais par contre le fond est assez consistant. Enfin! j'espère que vous arriverez à vous débrouiller avec ces explications; les techniques entourant l'artichaut ne sont pas faciles à expliquer comme vous vous en rendez sûrement compte!

Asperges

On trouve parfois des asperges fraîches sur les comptoirs des épiceries. On doit les cuire alors attachées en bottes dans de l'eau salée. Sinon on doit se contenter des asperges en conserve qui sont toutes excellentes. Voici trois manières de les servir:

A la Hollandaise:

Les réchauffer dans leur jus, bien les égoutter et les napper de sauce Hollandaise.

Au gratin:

Les réchauffer dans leur jus, bien les égoutter et les napper de sauce Mornay. Les mettre au four pour obtenir une coloration.

A la Polonaise:

Cuire un oeuf dur, le hacher finement, lui ajouter une cuillerée à thé de chapelure et un peu de persil haché. Réchauffer les asperges dans leur jus et après les avoir égouttées, les saupoudrer de la garniture d'oeuf et arroser le tout d'un peu de beurre fondu.

Aubergines

L'aubergine est un légume mal connu chez nous. Par contre les Européens et les Arabes la connaissent fort bien et ce, depuis fort longtemps. Disons en passant que l'aubergine est un élément important de la "ratatouille". C'est un légume qui se mange toujours cuit et parfois farci.

Aubergine frite:

Peler l'aubergine et faire des tranches d'environ ½ pouce d'épaisseur. Les saler, les fariner et les faire dorer dans l'huile bien chaude. Servir aussitôt. Rendement: 2 à 4 portions suivant la grosseur du légume.

Aubergine niçoise:

Cuire l'aubergine comme pour l'aubergine frite et la ranger dans un plat allant au four. Ajouter la même quantité de tranches de tomates et de piments verts sautées aussi à l'huile. Ajouter une gousse d'ail hachée finement et mélanger délicatement. Saler, poivrer, ajouter une pincée de basilic et d'origan et cuire de 5 à 10 minutes au four à 350oF.

Nous continuerons la semaine prochaine en voyant encore quelques légumes. D'ici là...

Bon appétit, à la semaine prochaine!

Le chanteur de fado GERMANO ROCHA
anime les SOUPERS-SPECTACLES
du mardi au dimanche, dès 7h.

La Portugaise

LE PÈRE GÉDÉON



8-9-10-11 JANV.
Jeu. vend. 9h
Sam. 8h. - 11h
Dim. 8h

Jacques Normand
15-16-17-18 janv.

844-3491-92 en face de Dupuis
856 E. Ste-Catherine

Pas de frais de spectacle, de couvert ou minimum

La construction des logements en 75: 230,000!

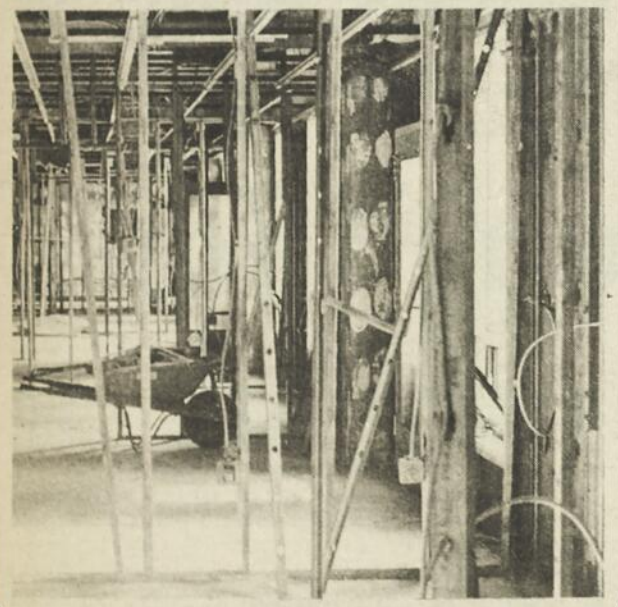
OTTAWA (PC) – Le nombre de mises en chantier pour tout le Canada s'est élevé à environ 230,000 en 1975.

Les experts gouvernementaux avaient prévu que les mises en chantier de nouvelles unités de logements atteindraient quelque 210,000 unités en 1975, une baisse très sensible sur 1973. Or, les dernières statistiques relevées par la Société centrale d'hypothèques et de logement indiquent qu'elles se sont chiffrées par 181, 268 unités dans les seules régions urbaines. Les chiffres exacts pour 1975 ne seront connus que lorsque le nombre de mises en chantier dans les régions rurales seront disponibles, mais les experts de la SCHL sont certains qu'elles atteindront 230,000, soit 20,000 de plus que prévu.

Ce chiffre constitue d'ailleurs une augmentation par rapport à 1974, alors qu'on avait enregistré 222,123 mises en chantier pour l'ensemble du pays.

En décembre, le nombre de mises en chantier a atteint 19,180 dans les régions urbaines, soit 105 pour cent de plus que les 9,358 enregistrées en décembre 1974.

Il semble de plus que la construction de maisons unifamiliales et multifamiliales aura connu le même taux d'accroissement en 1975.



Canadair nationalisée...

Le président de la Banque provinciale abandonnera l'intérim

(PC) – Le président-directeur-général de la Banque provinciale du Canada, M. Léo Lavoie, a révélé, mardi, que sa récente nomination comme président du conseil d'administration de Canadair n'est que temporaire.

Je ne tiens pas et n'ai jamais tenu à diriger vraiment Canadair, de dire M. Lavoie.

"Le gouvernement fédéral avait besoin d'un président de conseil d'administration pour la compagnie, qu'il a achetée lundi de General Dynamics de St-Louis (Missouri) au prix de $38 millions en exerçant son option d'achat, et il se trouve que je fais partie de ce conseil depuis quatre ans maintenant".

M. Lavoie, qui a remplacé Jim Beggs, un vice-président exécutif de la division aérospatiale de General Dynamics, a déclaré qu'il s'attendait à occuper le poste de président du conseil d'administration pendant trois ou quatre mois jusqu'à ce que le gouvernement nomme un nouveau conseil d'administration.

Le crédit du FMI aux pays sous-développés augmentera sous peu

par Georges Deschodt

KINGSTON (Jamaïque) (AFP) – Les ministres des Finances du Comité intérimaire sur la réforme du système monétaire se sont mis d'accord hier sur la nouvelle répartition des quote-parts au sein du Fonds monétaire international mais n'ont pas encore abordé la question de l'élargissement de l'accès aux ressources du FMI, désormais le principal obstacle dans la voie d'un accord global sur la réforme.

Le chancelier britannique de l'Echiquier, M. Denis Healey, s'est montré optimiste à l'issue de la première séance de travail du comité, mardi. Il a exprimé l'espoir que la réforme pourrait être appliquée "dès que ce sera techniquement possible" probablement le mois prochain. "Nous devrions être capables de parvenir à un accord", a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse. Le grand argentier britannique a souligné que le FMI prévoit que la situation financière des pays en voie de développement se détériorera cette année en raison de la baisse de leurs réserves ou de leurs possibilités d'emprunt. Un retard de quelques mois dans la réforme monétaire et donc dans l'augmentation des facilités de crédit "pourrait être désastreux pour ces pays", a-t-il dit. Il a estimé que si tout ce qui est envisagé actuellement peut être adopté, les facilités de financement du FMI augmenteront de 5 milliards de droits de tirage spéciaux (5,8 milliards de dollars) cette année: 500 millions au titre des ventes d'or du FMI au bénéfice du Trust Fund réservé aux pays les plus pauvres, 1,75 milliard au titre des facilités de financement compensatoire réservées aux producteurs de matières premières et 2,5 milliards au titre de l'anticipation qui, elle, a-t-il dit, profitera à tous les membres du FMI.

La réunion d'hier a été essentiellement consacrée à l'examen de la situation économique mondiale. Les pays en voie de développement ont cependant demandé et obtenu que la question de l'accès aux ressources du Fonds monétaire soit discutée avant celles de l'or et du régime des changes. Cette demande confirme l'impression générale que ces pays, qui avaient délibéré toute la journée de mardi au sein du groupe des 24, sont fermement décidés à marchander sérieusement leur acceptation des accords conclus entre les pays riches sur le régime des changes et le métal précieux. A propos de ce dernier, M. Healey a indiqué que les Pays-Bas et le directeur général du FMI, M. Johannes Witteveen, ont complètement abandonné les objections légales qu'ils avaient soulevées au sujet de l'achat par les banques centrales, par l'intermédiaire de la Banque des règlements internationaux, de l'or que vendra le FMI en faveur des pays pauvres.

L'accord sur les quote-parts était une simple affaire technique. Les pays industrialisés s'étaient déjà mis d'accord en septembre dernier à Washington sur leurs nouvelles quote-parts, réduites pour faire place au doublement de celles des pays exportateurs de pétrole. Les pays en voie de développement avaient eux aussi réglé de leur côté les quelques problèmes soulevés par la nouvelle répartition.

Avec l'aide d'Ottawa, GSW veut acquérir Westinghouse

(PC) – Seule compagnie vraiment canadienne à fabriquer des appareils électro-ménagers, General Steet Ware de Toronto compte sur l'aide fédérale pour prendre le contrôle de la division "appareils ménagers" de Westinghouse Canada Ltd.

C'est ce qu'a déclaré, lundi, M. Ralph Barford, président directeur général de GSW, ajoutant que si le projet aboutit, ce sera un pas vers la solution d'un vieux problème canadien, celui des multinationales qui dominent notre industrie.

Outre GSW, il y a WCI Canada Ltd., filiale contrôlée à 91.5 pour cent par White Consolidated Industries, de Cleveland, qui tente aussi de prendre le contrôle de la même division de Westinghouse.

WCI a déjà essuyé un refus de la Commission de révision des investissements étrangers, mais elle a présenté une nouvelle requête et une décision sera rendue au cours du mois.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-75-10214
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 27 janvier 1976

Poste Sorel

FOURNITURE DE BATTERIES DE CONDENSATEUR DE 239kV, 168 MVAR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS ($10,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.A. DEMERS

Montréal, le 17 décembre 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-75-10217
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 27 janvier 1976

Divers postes
dans la Province de Québec

FABRICATION ET GALVANISATION DE SUPPORTS D'ACIER POUR APPAREILLAGE 735/315/115kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h40 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué, Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS ($6,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditons doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Montréal, le 18 décembre 1975

NOMINATION

Banque Canadienne Nationale



M. Jean-Marie Poitras

La Banque Canadienne Nationale est heureuse d'annoncer l'élection de M. Jean-Marie Poitras au Conseil d'administration de la Banque.
M. Poitras est président du Conseil d'administration, président et chef de la direction de La Laurentienne Compagnie Mutuelle d'Assurance et de La Prévoyance, Compagnie d'Assurances. Il est aussi président du Conseil de Cablevision Nationale Limitée et administrateur de plusieurs autres sociétés.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-75-10218
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 27 janvier 1976

Divers postes
dans la Province de Québec

POUR LA FOURNITURE DE COLONNES ISOLANTES 315 ET 230kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remoursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur princpale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Montréal, le 18 décembre 1975

monde

Après un an et 46 jours

Le 37ième gouvernement italien s'effondre

quel rôle jouera le PC?

M. Aldo Moro a remis, hier soir, entre les mains du chef de l'État la démission du 37ème gouvernement de la République italienne. Cette équipe ministérielle, formée de démocrates chrétiens (20) et de républicains (5), avait été constituée, le 23 novembre 1974, au terme de la plus longue crise, 51 jours, qu'ait connue l'Italie.

Le gouvernement Moro qui comptait au parlement sur le soutien des socialistes et des sociaux-démocrates, était le second que formaient, depuis la chute du fascisme, démocrates-chrétiens et républicains. Il convient d'ailleurs de noter que le premier gouvernement bipartite composé de démocrates-chrétiens et de républicains avait, sous la présidence de M. Alcide de Gasperi, établi un record de durée, 712 jours, record qu'approcha — avec 696 jours — le gouvernement quadripartite de centre-gauche que M. Aldo Moro avait formé le 23 février 1966. Ce 37ème gouvernement a eu une existence d'un an et 46 jours.

ROME (AFP) — Le problème fondamental de la vie politique italienne que met en relief la crise gouvernementale qui vient d'éclater est celui du rôle du Parti communiste. Doit-il rester dans l'opposition, ou la majorité peut-elle accepter son soutien, et à quelles conditions? Ce problème est posé, en fait, depuis la victoire du Parti communiste aux élections régionales du 15 juin. Ce jour-là, avec un gain de 5,1 pour cent les communistes obtinrent 33,4 pour cent des voix contre 35,3 aux démocrates-chriétiens, qui accusaient une perte de 3,1 pour cent.

Cet éclatant témoignage de confiance de l'électorat, qui le portait à la tête de quelques-unes des plus importantes régions d'Italie, ne s'était traduit par aucun changement dans l'équilibre parlementaire et gouvernemental, issu des élections législatives de 1972. (DC: 38,4 pour cent, PC: 28,3 pour cent). Il n'en avait pas moins bouleversé les rapports de force dans l'exercice politique quotidien.

C'est ainsi que, dans les grands débats d'importance nationale, tels que ceux sur l'avortement ou le sauvetage de l'économie, les communistes, prouvant leur sens des responsabilités et leur vocation gouvernementale, se sont retrouvés sur les mêmes positions que les démocrates-chrétiens. Les socialistes, membres de la majorité, faisaient par contre de plus en plus figure d'opposants, dans leur tentative de sauvegarder leur identité entre les deux grands.

C'est cette situation, intenable pour eux car ils perdaient des deux côtés, qui a poussé les socialistes à déclencher la crise. Ce qui est surprenant, et que personne n'a compris c'est qu'ils l'aient fait dans des conditions aussi confuses, avant que les données du débat aient été clarifiées par les congrès prévus en février (socialistes) et en mars (démocrates-chrétiens).

L'inconnue majeure vient en effet du parti chrétien-démocrate toujours à la recherche d'un nouvel équilibre après sa défaite de juin. Le secrétaire général d'alors, M. Amintore Fanfani, homme fort de la droite du parti, avait été remplacé par M. Beningno Zaccagnini, proche du président du conseil, M. Aldo Moro, avec lequel il avait entrepris de renouveler le parti vers la gauche, tout en restant opposé au ''compromis historique'' proposé par les communistes.

Mais la droite a entrepris un retour en force, en s'appuyant notamment sur le rappel par la conférence des évêques italiens de l'incompatibilité entre marxisme et foi chrétienne. Ses manoeuvres s'étaient multipliées, à l'approche du congrès, au point que l'on s'attendait que l'attaque contre le gouvernement parte de ses rangs.

La confusion au sein de la démocratie-chrétienne est d'autant plus grande que le parti reste divisé en une dizaine de courants et tendances ou la personnalité des chefs de file joue un rôle prépondérant et souvent imprévisible.

...et la CIA fait un ''cadeau'' de 6 millions à des dirigeants

NEW YORK (AFP) — Le ''New York Times'' a révélé hier que ''la CIA a distribué secrètement depuis le 8 décembre dernier, au moins six millions de dollars à des dirigeants politiques anti-communistes en Italie''. Selon le journal, qui cite ''des sources informées, l'objectif de cette opération visait à empêcher le Parti communiste de ce pays de progresser lors des élections nationales.

Ces paiements ont été faites ''avec l'approbation finale du président Ford le 8 décembre''.

Le quotidien new-yorkais, qui déclare ignorer les noms des bénéficiaires des largesses de la CIA, précise que ce programme avait également le soutien du secrétaire d'État Kissinger.

Les commissions spéciales de la chambre et du sénat sur les activités des services de renseignements furent informés de ce programme de financement le 8 et 9 décembre, par le chef de la CIA M. William Colby, révèle encore le journal.

L'un des membres du ''House international relations committee'', le représentant démocrate de l'Ohio, Wayne Hays, manifesta amèrement son opposition à ce financement, déclare le journal.

D'après le ''New York Times'', M. Hays ''suggéra à plusieurs reprises que la plupart des fonds de la CIA ainsi distribués, risquaient d'aboutir dans les comptes bancaires personnels des politiciens italiens''.

A M. Colny qui l'informait que les fonds seraient distribués par un agent de la CIA, M. Hays demanda: ''Comment savez-vous que votre agent ne s'arrêtera pas en Suisse où il le déposera dans un compte étranger? — Un seul membre de la CIA a été accusé en trente ans d'avoir agi de cette manière, répondit en substance M. Colby, ce qui lui valut toujours d'après le ''New York Times'', cette répartie acerbe de M. Hays: ''Vous voulez-dire qu'un seul agent a été surpris à agir ainsi''.

Le quotidien indique d'autre part que l'ambassadeur américain en Italie John Volpe a exprimé son hostilité à cette distribution de fonds. Cela se saura et embarrassera l'administration Ford, a estimé le diplomate.

Dans un autre article, le même journal rappelle les rumeurs selon lesquelles la CIA a octroyé des fonds aux partis chrétiens démocrates d'Italie, France, et RFA à partir de la fin de la guerre, et plus récemment au Parti solialiste portugais.

De son côté le président Ford est ''fâché'' par la publication dans la presse américaine d'hier ''d'allégations'' concernant le rôle de la CIA dans la politique intérieure italienne, a déclaré hier le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Nessen.

La seule publication de telles allégations, vraies ou fausses, nuit à la politique étrangère américaine et à la capacité des États-Unis de mener leur politique étrangère, a affirmé, M. Nessen qui citait indirectement les paroles du président Ford au cours d'une réunion avec ses conseillers quelques heures plus tôt.

La publicité donnée à ces allégations rend difficiles la coopération et les relations avec les pays amis ou alliés dans le monde, a ajouté le porte-parole de la Maison Blanche. Cette publicité met en danger les intérêts des États-Unis, a souligné M. Nessen.

bref monde

26 autres morts à Beyrouth

BEYROUTH (AP-AFP) — Le maintien, par des éléments chrétiens, du blocus des camps de réfugiés palestiniens a provoqué, hier, une reprise des affrontements à Beyrouth, après une trêve de deux semaines.

Des fedayine, retranchés dans les camps, ont tiré toute la nuit au canon de DCA sur des positions chrétiennes. De leur côté, les chrétiens ont riposté à la grenade-fusée, au mortier et au canon de 120 mm. Les chrétiens font, depuis dimanche, le blocus des camps de réfugiés situés sur des hauteurs, aux abords nord-est de la capitale et où vivent plus de 27,000 Palestiniens.

Les responsables palestiniens ont rompu les négociations engagées avec des représentants des phalanges libanaises, après que des miliciens chrétiens eurent saisi 30 tonnes de farine, transportées par deux camions d'un convoi de vivres destinés aux camps de réfugiés. Les combats de la journée d'hier ont fait au moins vingt-six tués, dont six Palestiniens, apprenait-on hier en fin de soirée de source proche de la police.

Washington contre toute modification des résolutions 242 et 338

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis s'opposeront à toute tentative de modification des résolutions 242 et 338 sur le Proche-Orient lors de la réunion, la semaine prochaine, du conseil de sécurité des Nations Unies, a affirmé hier M. Henry Kissinger. Le secrétaire d'État a fait cette déclaration à la presse à l'issue d'un entretien d'une heure suivi d'un déjeuner de travail avec M. Yigal Allon, ministre israélien des Affaires étrangères.

Toutefois, le secrétaire d'État s'est gardé de dire que la diplomatie américaine fera obstacle au vote d'une nouvelle résolution par le conseil de sécurité. ''Nous attendons de voir ce qui émergera'', a-t-il indiqué.

Le métro de Madrid aux mains des militaires

MADRID (AFP) — La direction du métro madrilène, paralysé par une grève du personnel depuis mardi matin, a remis en service hier soir, avec l'aide de l'armée, la plus importante des huit lignes de la capitale espagnole. Un porte-parole de la direction du métro, cité par l'agence EFE, a souligné que sur cette ligne le transport sera gratuit pendant les quelques heures de service de la soirée. Une vingtaine de rames ont été mises en circulation, conduites par des militaires d'un régiment du génie militaire en garnison à Cuatro Vientos, près de Madrid. Les militaires avaient auparavant consacré l'après-midi à se familiariser au fonctionnement des rames.

Selon le porte-parole, cité par EFE, d'autrs rames seront mises en service sans doute à partir de ce soir d'autres lignes.

L'attentat de La Guardia: un déséquilibré?

NEW YORK (AFP) — L'attentat de la Guardia qui coûta la vie à onze personnes pourrait être l'oeuvre d'un déséquilibré. Selon le ''Daily News'' d'hier, le FBI recherche activement cet homme. Ce dernier, dont le nom n'est pas révélé, a passé plusieurs années dans une institution pour malades mentaux où il avait été placé après avoir été impliqué dans une série d'attentats à la bombe. (Ceux-ci cessèrent quand l'homme fut enfermé). Citant des sources de la police, le journal indique que le malade, depuis remis en liberté, figurait sur la liste de plusieurs centaines de suspects, faisant l'objet d'une surveillance.

40,000 Sahrouis en exode

GENEVE (AFP) — Quelque 40,000 Sahrouis ont fui leurs habitations, 20,000 ont rejoint l'Algérie alors que 20,000 autres se trouvent près de la frontière de ce pays, ont annoncé hier le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la ligue des sociétés de Croix-Rouge, dans un communiqué commun publié à Genève. Selon ce communiqué, les conditions de vie de ces personnes, dont 60 pour cent, sont des enfants, sont ''tragiques pour celles restées au Sahara occidental, et mauvaise pour celles refugiées en Algérie.'' Pour appuyer leurs opérations au Sahara occidental et an Algérie, le CICR et la ligue ont lancé un appel à plusieurs sociétés de Croix-Rouge et gouvernements. Cet appel devrait leur permettre de faire face aux besoins les plus urgents, notamment des vivres, médicaments et couvertures.

Le MPLA remporterait une victoire diplomatique au sommet de l'O.U.A.

Après les victoires militaires, les victoires diplomatiques. Le prochain sommet de l'O.U.A. (organisation de l'unité africaine) qui se tiendra à Addis-Abéba dès samedi pourrait se terminer sur une victoire décisive du MPLA du Dr Agostinho Neto. Aux Caraïbes, la Guyane, ex-britannique, et la Jamaïque seraient aussi prêtes à reconnaître la République populaire d'Angola. Une quarantaine de pays à travers le monde ont déjà reconnu la R.P.A.

(AFP, AP) — La conférence extraordinaire de l'organisation de l'Unité africaine (OUA) qui doit se tenir à Addis-Abéba du 10 au 12 janvier prochains, pourrait se solder par une victoire diplomatique décisive du MPLA angolais, estiment beaucoup d'observateurs. Le sommet extraordinaire de l'OUA, qui sera précédé, aujourd'hui et demain, d'une réunion du conseil des ministres, constituera un événement sans précédent dans les annales de l'organisation fondée en mai 1963. Ce simple fait semble bien illustrer la gravité de la crise angolaise aussi bien que l'importance de la querelle qui oppose les uns aux autres beaucoup d'États africains.

La guerre civile qui déchire l'Angola risque, croit-on, de détruire à jamais l'idée du panafricanisme et de plonger le continent au sein de querelles politiques et idéologiques mondiales, dont l'Afrique, jusqu'à présent, avait pu se tenir à l'écart.

Devant une telle situation, la "solution du moindre mal" semble jouer en faveur du MPLA, reconnu officiellement, jusqu'à maintenant, par dix-sept pays africains: les quatre ex-colonies portugaises (Mozambique, Guinée Bissau, Cap-Vert, Sao Tomé et Principe), le Congo, le Mali, l'Ile Maurice, l'Algérie, la Somalie, le Togo, Madagascar, Bénin (Dahoney), le Nigeria, la Guinée équatoriale, la Guinée, la Tanzanie, le Soudan et la Libye.

Ce bloc pro-MPLA ne représente encore qu'une minorité parmi les quarante-six pays membres de l'organisation africaine. Il se pourrait cependant qu'une trentaine de pays seulement, et non 46, soient représentés aux prochaines assises. Dans cette perspective, une reconnaissance officielle du MPLA, à la majorité simple, par le sommet de l'OUA ne saurait être exclue.

Par ailleurs, selon les milieux proches des services de renseignements américains deux nouveaux pays, la Jamaïque et la Guyane ex-britannique, s'apprêtent à reconnaître la République populaire d'Angola. Suivant les mêmes milieux, la reconnaissance de la RPA par la Jamaïque et la Guyane — le Brésil est jusqu'à présent le seul pays aux Amériques ayant reconnu le gouvernement de Luanda — interviendra lorsque l'Organisation de l'unité africaine reconnaîtra elle-même ce gouvernement. Une telle décision de la part de l'OUA est tenue comme probable dans ces milieux.

Contacts américano-soviétiques.

D'autre part, les contacts qui se poursuivent entre Américains et Soviétiques ne semblent pas, suivant les premiers, avoir été suivis d'un rapprochement dans les positions des deux pays.

La rencontre qu'a eue mardi le secrétaire d'État Henry Kissinger avec l'ambassadeur d'Union soviétique à Washington, M. Anatoly Dobrynine, n'a pas fait avancer la question, a-t-on déclaré, mardi, à la Maison Blanche. Pour les États-Unis, il s'agissait de persuader Moscou d'arrêter leurs fournitures d'armes au MPLA.

Le Pentagone a déclaré de son côté qu'il "est trop tôt pour dire" si les Soviétiques ont ralenti ou arrêté leurs livraisons d'armes. On y précise que ces livraisons sont intermittentes, et que jusqu'à présent, suivant les services de renseignement, 42 avions et six navires soviétiques ont débarqué du matériel en Angola.

Quant à l'activité des Américains, un sénateur démocrate de Californie, M. John Tunney, affirme tenir de sources "extrêmement sûres" l'information selon laquelle des pilotes américains transportent des armes vers l'Angola à bord d'avions-cargo géants C-130 Hercules. Le Pentagone a répliqué en assurant qu'aucun militaire américain et qu'aucun appareil militaire américain n'était impliqué dans ces opérations. Il a noté toutefois que plusieurs pays, dont le Zaïre, voisin de l'Angola, possèdent des avions géants de type Hercules.

Mme Peron va exhumer le "projet national"

BUENOS AIRES (AFP) — Mme Peron s'apprête à exhumer le "projet national", véritable serpent de mer de la politique argentine, et à donner ainsi le départ de la campagne électorale.

La relance du "projet national", cher à Juan Domingo Peron, vient à point pour permettre à un justicialisme essoufflé et fissuré d'aborder les élections d'octobre avec une meilleure image, estime-t-on dans les milieux politiques. Ce projet, annoncé en mai 1974 par Peron, lui même, deux fois avant sa mort, devait être une synthèse des bases doctrinaires du modèle de pays dans lequel souhaitent vivre les Argentins et contenir les grandes lignes politiques à suivre pour y parvenir.

Il devait, dans l'idée du "lider" être l'aboutissement d'une concertation entre tous les secteurs représentatifs du pays, marquant une participation plus active des citoyens à l'élaboration de la politique nationale, s'ajoutant à la traditionnelle représentation électorale.



(telephoto: AP)

Isabelita Peron: retour au grand rêve du "lider".

Mis aux oubliettes par M. Jose Lopez Rega — homme fort de l'Argentine après la disparition du général Peron qui estimait inutile tout dialogue avec l'opposition, le projet après que le colonel Damasco y eut fait une brève allusion, lors de son passage éclair au ministère de l'Intérieur, en août 75, est soudain redevenu d'actualité en ce début d'année.

Mme Peron a créé lundi, par décret, un conseil particulier concernant le "projet national".

Ce retour au grand rêve de Juan Domingo Peron est, pour les péronistes, le meilleur moyen de renforcer leur position avant les élections. Alors que depuis plusieurs mois ils donnent davantage l'impression de subir les événements que de les dominer, les dirigeants justicialistes reprennent l'initiative, estiment les observateurs.

Après la libération de Carmona

par Hugo Rius

envoyé spécial de la Prensa latina

LUANDA — La libération de la ville de Carmona par les forces populaires (FAPLA) ouvre à la république populaire le chemin pour réassumer le contrôle des frontières septentrionales d'Angola.

Carmona, située au nord-ouest de la capitale, était le bastion, le plus important, du FNLA dans les deux provinces ou cette organisation était au pouvoir.

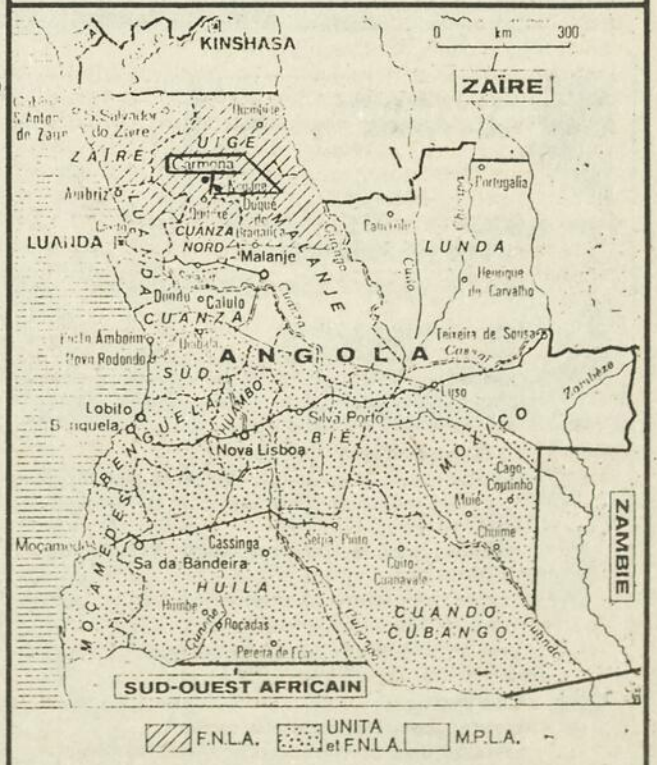
La prise de Carmona a eu lieu après l'occupation de l'important aéroport de Negage, situé à quelques kilomètres de l'ex-quartier général du FNLA et a déterminé l'ouverture de la soi-disante route du café.

Pendant la prise de la base aérienne, les FAPLA ont détruit deux avions — supercargo C-141 de fabrication américaine — les appareils de ce genre couvraient le pont aérien entre Carmona et Kinshasa au Zaïre.

La récupération de Carmona représente le couronnement du succès de l'offensive militaire, commencée par les FAPLA après la prise de Caxito, dans la province de Luanda, il y a moins d'un mois. Dans un autre secteur de combat, livré autour de Carmona, les FAPLA ont repris les localités Cateco-Cangola, Luinga et Camabatela.

L'entrée des patriotes angolais à Camabatela située à la frontière des provinces de Uige et de Cuanza Norte — a eu lieu le 31 décembre dernier. Les effectifs du FNLA ont détruit la localité avant de se retirer.

La libération de Carmona assure à la république populaire d'Angola pratiquement la province de Zaïre, située au nord et qui est riche en pétrole.



La carte représente les positions des trois mouvements il y a deux mois. Carmona et Negage sont depuis lundi soir sous le contrôle du MPLA.

LES ATELIERS ST-ANDRÉ

COURS DE TAPISSERIE
(Technique haute-lisse)

COURS DE MACRAMÉ
(débutant - intermédiaire)

Renseignements: Tél: 523-5549

Nixon ne pourra avoir ses 42 millions de documents

WASHINGTON (AFP) — Tous les documents en bandes magnétiques accumulés à la Maison Blanche sous la présidence de M. Richard Nixon appartiennent au gouvernement et non à l'ancien chef de l'État, a statué hier un tribunal de Washington. Les trois juges de la cour ont décidé que contrairement à ce qu'estimait M. Nixon, les quelque 42 millions de documents et 40 heures de bandes enregistrées étaient propriété fédérale. Ils ont toutefois indiqué que ces dossiers ne seraient pas immédiatement mis dans le domaine public, laissant le temps aux défenseurs de l'ancien président de faire appel devant la cour suprême.

Opposition

La querelle sur la propriété des documents présidentiels de M. Nixon avait commencé peu après sa démission en août 1974. Le président Gerald Ford avait annoncé qu'ils seraient stockés dans un bâtiment proche de San Clemente, la résidence de l'ancien chef de l'État en Californie. Mais le bureau du procureur spécial chargé de l'affaire Watergate s'y était immédiatement opposé.

Parmi les bandes magnétiques se trouvent notamment celles qui ont permis d'incriminer M. Nixon dans l'affaire Watergate.

L'avocat représentant l'ancien chef de l'État, Me Herbert Miller, a fait valoir que la plupart des présidents ayant précédé M. Nixon avaient emmené leurs dossiers après avoir quitté la Maison-Blanche. "Chaque président de l'histoire des États-Unis a considéré ses documents comme s'ils étaient sa propriété personnelle", a-t-il noté. Il a ajouté que la décision des juges risque de porter atteinte à la confidentialité des conversations entre le président et ses plus proches conseillers.

Les représentants du département de la Justice ont souligné pour leur part que depuis le président Franklin Roosevelt, tous les chefs de l'État avaient fait don d'au moins une partie de leurs dossiers au gouvernement.

Pas d'ultimatum pour Pinochet?

SANTIAGO DU CHILI, (AFP) — Le général Gustavo Leigh, membre de la junte militaire chilienne, a catégoriquement démenti hier les informations selon lesquelles dix des généraux les plus influents de l'armée chilienne auraient demandé au général Augusto Pinochet de démissionner.

Ces informations étaient parues dimanche dernier dans le "Sunday Times" de Londres, citant "des informations dignes de confiance parvenues de Santiago".

Diffamation

Au cours d'un entretien avec des représentants de la presse étrangère, le général Leigh a affirmé que cette nouvelle était "une diffamation", et a souligné "le manque absolu de véracité de cette information alarmante publiée en Europe". "Entre les membres de la junte de gouvernement, a-t-il poursuivi, règne la franchise la plus absolue. Il n'existe pas entre nous la moindre divergence".

Hécatombe

"Nous sommes conscients, a poursuivi le chef des forces aériennes du Chili, que si un seul des membres de la junte adoptait une position intransigeante, ce fait aurait une telle importance sur la vie politique qu'il pourrait provoquer une hécatombe, car cela signifierait la division de la junte, et des forces armées".

HYGIÉNISTE DENTAIRE

Travail à Longueuil

Expérience appréciée mais non exigée.
Salaire et condition de travail à discuter.
Poste disponible immédiatement.

Pour un rendez-vous appeler:

Louise Montminy

De 9:00 à midi ou 2:00 à 4:00

677-9755

Université du Québec
Télé-université

ÉCONOMISTES-ANIMATEURS À TEMPS PARTIEL

(Recrutés dans chaque région du Québec)

Responsabilité générale

Dans le cadre du cours «Initiation à l'économie du Québec» de la Télé-université, agir comme animateur et personne ressource auprès d'un groupe d'une vingtaine d'adultes.

Tâches spécifiques

L'économiste-animateur doit plus particulièrement:
- participer aux sessions de formation et d'évaluation (trois jours);
- animer cinq ateliers de travail d'une journée chacun;
- aider les étudiants et participer à leur évaluation (équivalent de cinq jours environ);
- veiller à l'organisation et au déroulement des ateliers selon les exigences du cours.

Exigences

Une formation de base en économique.
Une bonne connaissance de l'économie du Québec.
Une expérience ou des aptitudes à l'animation dans un contexte d'apprentissage.

Rémunération

Montant forfaitaire de $1,000.

Le cours débute le 2 février et prend fin le 29 mai. Les ateliers ont habituellement lieu de samedi.

Faire parvenir sa candidature avec curriculum vitae avant le 21 janvier 1976 à:

Directeur du programme
«Connaissance de l'homme et du milieu»
Télé-université
2875 boul. Laurier
Ste-Foy, Québec
G1V 2M3

Renseignements additionnels sur le cours et le travail à la même adresse, ou, par téléphone, à: (418) 657-2436.

SECRÉTAIRE

(Sténo-Dactylo)

Secrétaire bilingue, possédant au moins un an d'expérience, demandée.

La candidate **devra** bien maîtriser sa sténographie et sa dactylographie dans les deux langues.

Salaire intéressant et bénéfices marginaux avantageux.

Prendre rendez-vous en téléphonant à:

341-7711 (poste 215)

Roy Marchand Industriel Ltée
160 boul. Graham
Ville Mont-Royal

Métro Jean-Talon (Autobus no 16 ou 92 ou 93)

HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
SECRÉTAIRES MÉDICALES

Pour travail auprès des médecins et dentistes

EXIGENCES:

— Parfaite maîtrise du français, de l'anglais parlé et écrit
—Rapidité et précision en sténo-dactylo et dictaphone
— Expérience de 2 à 5 ans.

DACTYLOS

EXIGENCES:

— Parfaite maîtrise du français
— 50 mots à la minute

S'adresser au:

Bureau d'emploi
3175 Chemin Côte-Sainte-Catherine
731-4931 poste 210

CEGEP
ANDRÉ-LAURENDEAU

requiert les services de

PROFESSEURS EN TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

Pour les cours réguliers de jour

— 1 Professeur à plein temps
— Professeurs à la leçon

Pour les cours suivants:

- Droit des affaires 410-220
- Comptabilité 1 410-110
- Recherche commerciale 410-611
- Vente 410-621
- Marketing II 410-631
- Administration 410-660

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Diplôme universitaire terminal de 1er cycle requérant un minimum de seize (16) années de scolarité
— Expérience de l'enseignement serait souhaitable

TRAITEMENT:

Selon les normes du Ministère de l'Education

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Le 19 janvier 1976.

Les candidats intéressés sont priés de communiquer avant le **12 janvier à 17 heures** *avec:*

Madame Claudette Cardinal
Service du Personnel
Tél: 364-3320

Hors-contexte

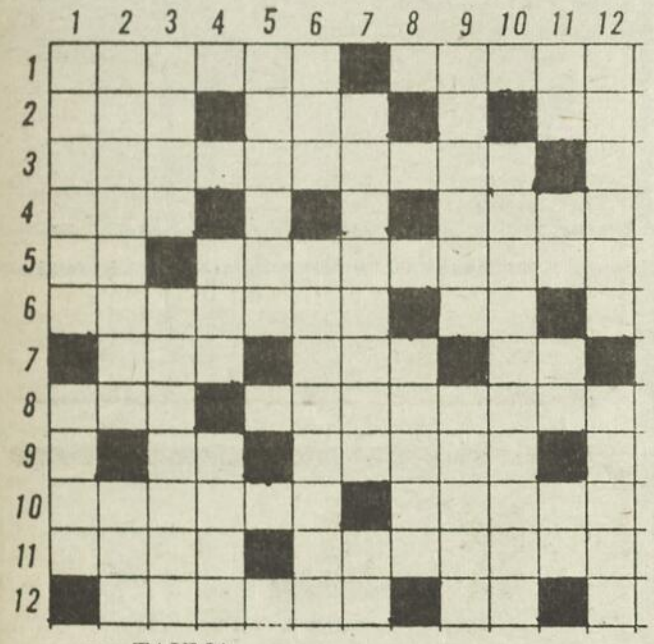
par Serge Langevin

1975 Revue et corrigée

L'affaire médicale de l'année



Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.



par TAUMA

HORIZONTALEMENT

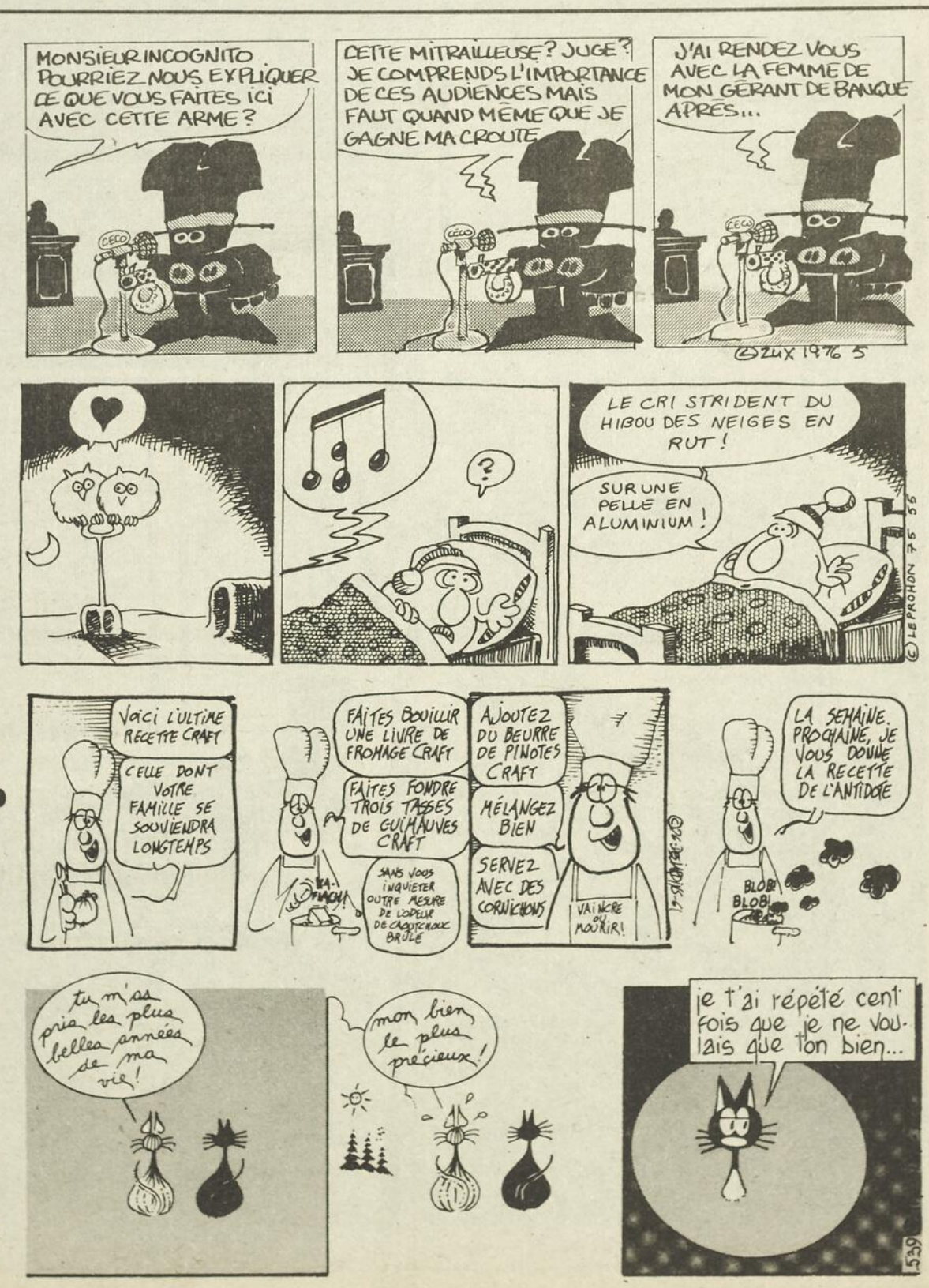
1—Moyen de se nourrir à bon compte — Toléré, permis.
2—La première page du JOUR — Personne sotte — Article simple.
3—Pas chaud, en hiver.
4—Unité monétaire divisionnaire — Homosexuels.
5—Onze — Caractère de ce qui dure très longtemps.
6—En Angleterre, simples gentilhommes, puis propriétaires campagnards —article espagnol.
7— Fatigué — Retranche — Dans la gamme.
8—Ancienne forme de loup — Annonce une maison à vendre.
9— Particule universitaire — Laisser, abandonner.
10—Il faut garder le juste — En faites-vous partie?
11—A lui — Vous en avez sans doute connu un beau, un jour.
12—Petits sentiers — En les.

VERTICALEMENT

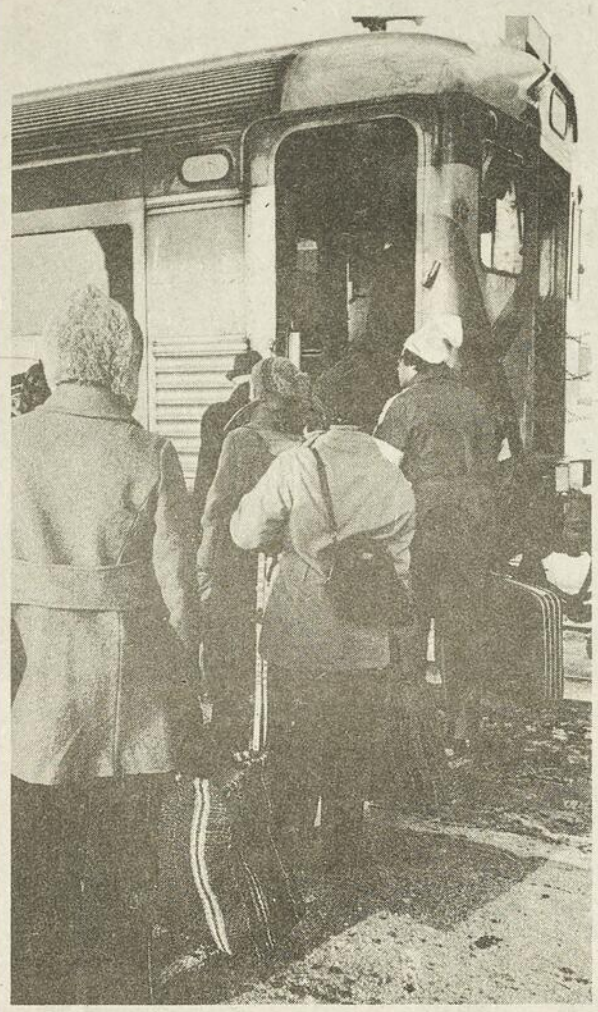
1—On disait pourtant qu'il fallait en toucher (deux mots) — Fer d'une épée.
2—Relatif au rêve — Pronom personnel pluriel.
3—Ce que fait une personne qui achète un billet de loterie — Dont on se sert ordinairement.
4—A fuir — Qui est à lui.
5—Chanter à la manière tyrolienne.
6—Partie aval d'une vallée encaissée, envahie par la mer — Occupe de nouveau.
7—Genre de statue — Plus fort que le roi.
8—Espèce de gros canard du Nord.
9—Vieille femme revêche, gênante — Pareille, semblable.
10—On n'aime pas qu'on en fasse sur soi.
11—Pronom personnel — Pronom neutre anglais — Fleuve côtier de France — Pronom personnel.
12—Qui ont du bon sens — Fatiguera.

Solution du dernier numéro.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	L	E	C	T	I	O	N	N	E	S
2	I	■	E	X	E	A	T	■	I	■	H	O
3	F	A	■	P	R	U	I	N	E	S	■	I
4	F	U	M	E	E	■	N	O	C	E	U	R
5	L	■	A	R	A	S	E	M	E	N	T	■
6	E	F	F	I	L	E	R	■	S	E	■	V
7	T	R	I	E	E	■	A	C	■	S	T	E
8	S	■	A	N	■	P	I	O	N	C	E	R
9	■	C	■	C	O	U	R	R	I	E	R	S
10	P	O	L	E	■	M	E	■	■	N	■	E
11	O	U	I	■	C	A	S	S	E	C	O	U
12	T	R	A	C	A	S	■	T	U	E	U	R



En raquettes... à D



Le professeur Nimbus l'a dit, et a même la déplaisante habitude de s'en réjouir, l'hiver et les grands froids sont là et bien solidement installés.

Dans les rues sales et transversales de Montréal, il n'y a bien que les professeurs Nimbus pour s'en faire une joie quotidienne. Mais, à la campagne, au milieu de ce blanc qui s'étend à l'infini, même les "anti-hiver" retrouvent le sourire, la joie et l'émerveillement. Raquettes aux pieds, ils partent d'un pas assuré et quasi infatigable (!) à travers champs et forêt.

Il suffit, un bon matin, d'emprunter le train de la rive nord du fleuve, d'y passer d'amusants moments avec le conducteur, Raymond Morin, qui se fait une spécialité de faire rire ses passagers. D'envahir pour deux ou trois jours la maison d'amis qui ont eu l'heureuse idée d'abandonner l'asphalte et la gadoue des villes, pour "retourner à la terre".

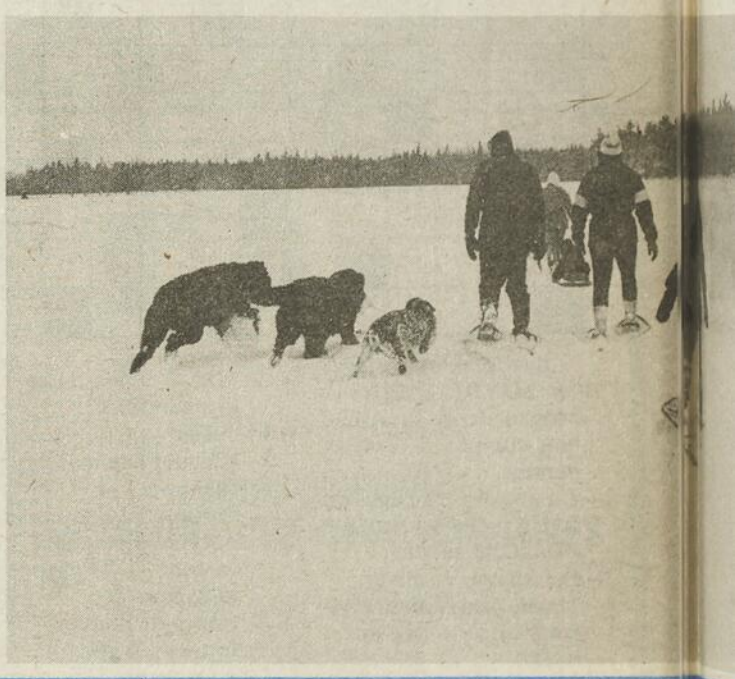
De s'habiller d'au moins trois épaisseurs de laine recouvertes d'un manteau de duvet bien chaud. De chausser, avec autant d'habileté que possible, les raquettes de nos pères. Et de se lancer à l'assaut de toute cette blancheur qui tend les bras.

Les enfants se laissent tirer en traîneau. Chloé, Kristoff et Austin, i.e. le Braque allemand, le Bouvier des Flandres et le Terre-Neuve, ne demandent pas mieux, infatigables, que de courir pour attraper un bout de bois qu'ils rapportent constamment aux pauvres humains invités à le relancer encore et encore...

Le soir, après un délicieux repas chaud dont on se demande s'il réussira à rassasier un appétit trop grand décuplé par le froid..., on finit quand même par se coucher (plutôt tard) pour refaire des énergies qu'on ira dépenser à nouveau le lendemain.

Mais il faudra quand même, une fin d'après-midi trop vite arrivée, reprendre le train vers Montréal, sa gadoue, ses rues sales et transversales. Avec dans les yeux cependant, tout au fond, une vision de blancheur à l'infini...









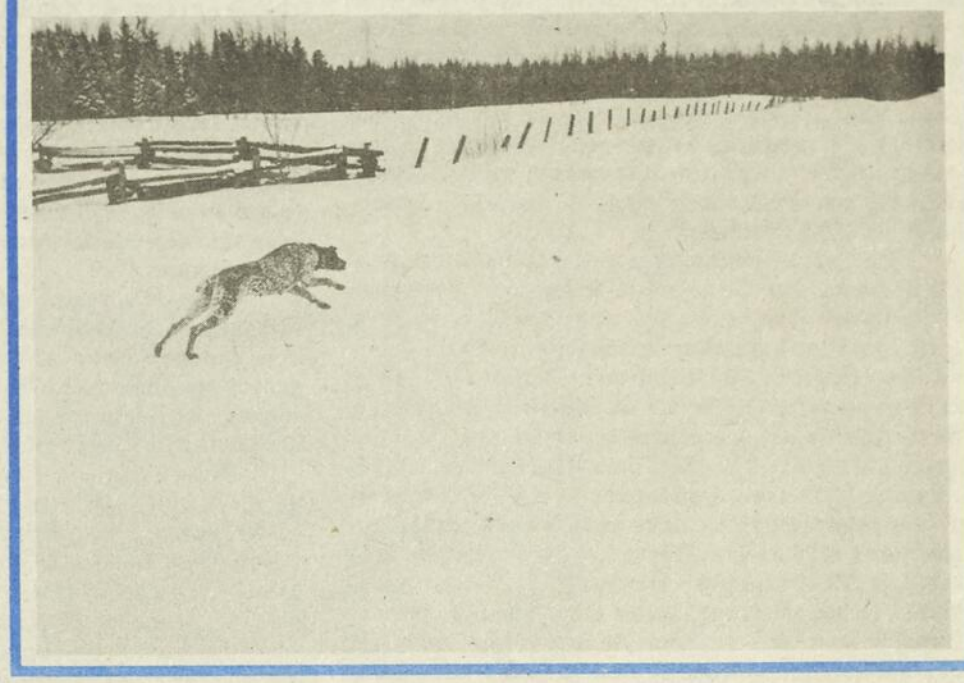
Deschambault, P.Q.

Un reportage photographique

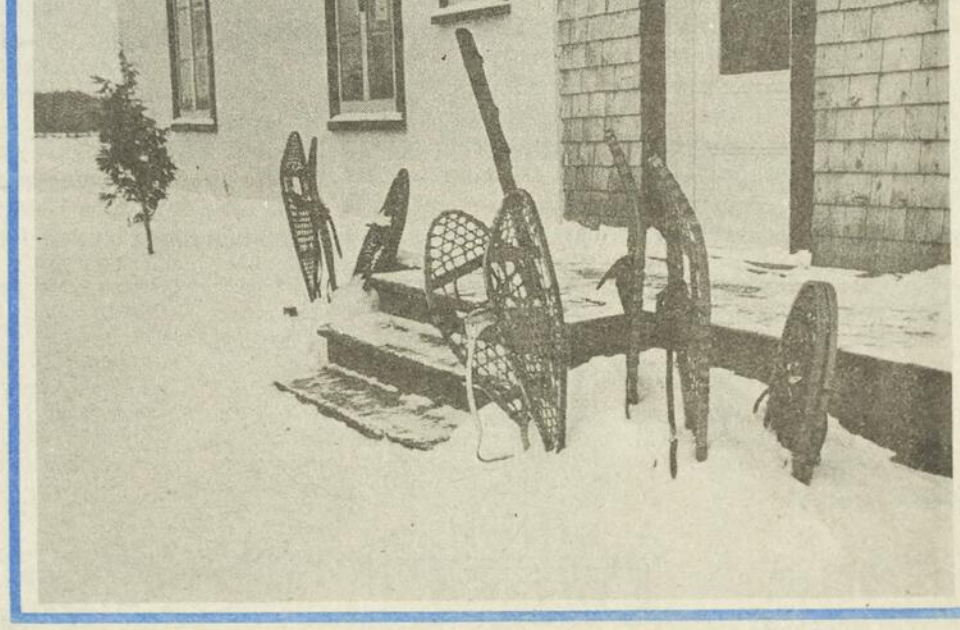
de Claire Beaugrand-Champagne



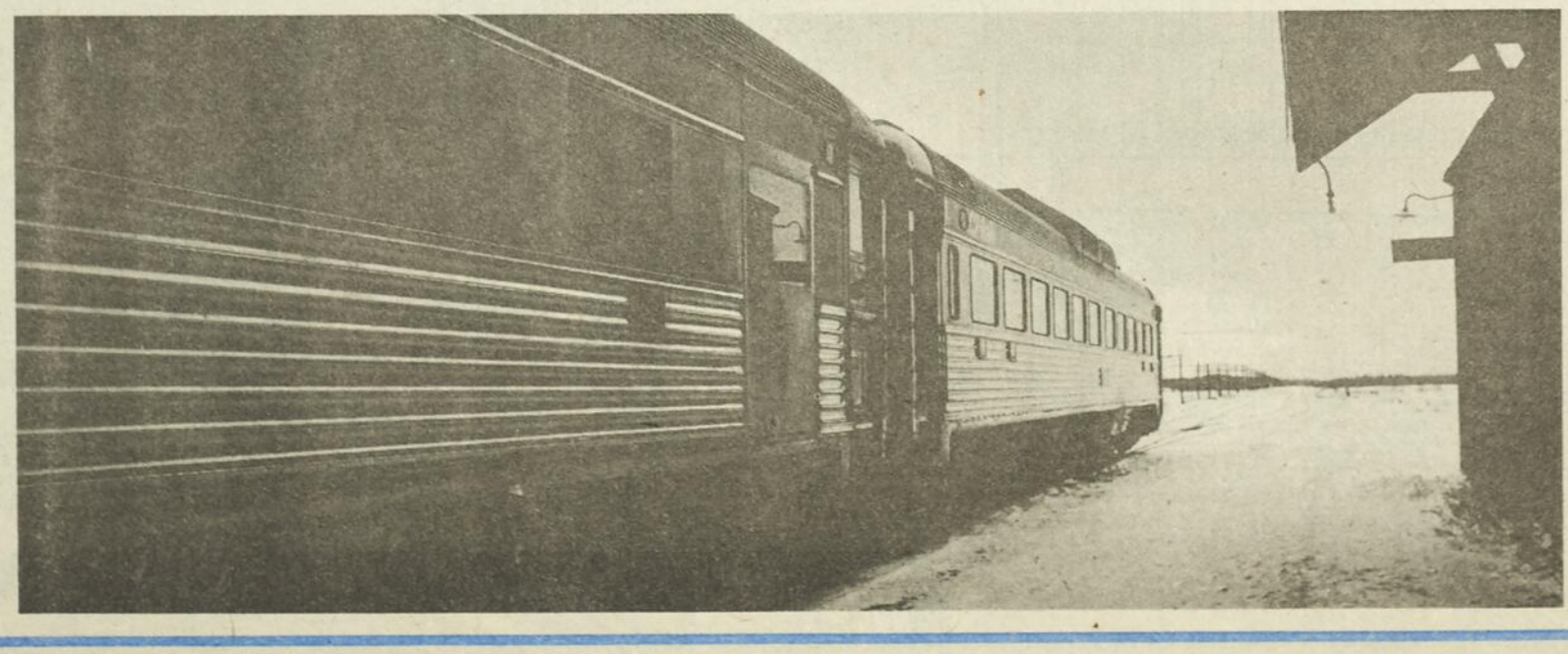












éditorial

par Yves Michaud



La démocratie capitaliste

Après avoir fait acte de candidature à la direction du Parti conservateur du Canada, un député de cette formation politique fédérale vient de se retirer de la course en alléguant son incapacité financière à rencontrer les coûts prohibitifs de ce genre de campagne. Et comme pour avaliser ses dires, l'ancien ministre libéral Paul Hellyer, dix-huitième ou dix-neuvième candidat à l'investiture conservatrice, évaluait récemment à quelque cent soixante-quinze mille dollars, ($175,000) son droit d'inscription au marathon conservateur du mois prochain.

En fait, le désistement retentissant du député d'Arthabaska aux Communes, le Dr Paul Yewchuk, dévoile l'un des aspects les plus vicieux de la démocratie capitaliste, c'est-à-dire l'accès aux plus hautes fonctions politiques par le seul privilège de la fortune ou de l'appui de groupes financiers. Le cas n'est pas particulier à l'arène fédérale. Au moment de la démission de M. Jean Lesage à la direction du Parti libéral du Québec, à la fin de l'année 1969, trois députés de ce parti firent connaître leur intention de prendre la relève du démissionnaire: Robert Bourassa, Pierre Laporte et Claude Wagner. Les dés étaient pipés au départ. M. Jérôme Choquette s'en souvient, qui songea dans le temps à battre campagne pour la succession de M. Lesage, mais qui dut refouler son ambition devant les coûts astronomiques de la campagne au leadership du Parti libéral, en 1970. Des trois candidats en liste, M. Robert Bourassa sortit vainqueur de l'épreuve en consacrant plus d'un demi-million de dollars à son élection et en ruinant du même coup, MM. Pierre Laporte et Claude Wagner.

Abstraction faite des pour et des contre, des qualités et des défauts des uns et des autres, il est clair que l'alliance de M. Bourassa avec une héritière d'une des familles les plus cossues du Québec, lui conférait au départ un avantage marqué sur ses concurrents malheureux. M. Bourassa concédera lui-même qu'il doit une grande partie de sa carrière politique au confort et à la sécurité financière découlant d'une heureuse alliance. Ce n'est point médire que de rappeler ces choses qui sont du domaine public.

L'absence de contrôles et de lois sévères régissant les campagnes à la direction des partis politiques est de nature à vicier le processus démocratique. Elle ouvre la porte aux pires abus, provoque entre les concurrents une course effreinée vers les bailleurs de fonds et quoi qu'en disent les candidats qui se réclament tous d'avoir les mains nettes, elle crée des liens illicites et occultes entre les détenteurs du pouvoir et ceux qui les ont fabriqués.

A telle enseigne que la Chambre des représentants et le sénat américains, composés d'hommes politiques qui ne s'embarrassent guère de scrupules de ce genre, ont jugé nécessaire d'adopter en 1974 une loi réglementant à la fois les contributions et les dépenses des candidats à la présidence des États-Unis.

L'éditorial du New York Times de dimanche dernier salue l'entrée en vigueur de cette loi, dans l'actuelle course à la présidence des U.S.A., comme un "événement historique" dans la vie publique américaine. "Il y a soixante-dix ans, rappelle le journal newyorkais, Théodore Roosevelt affirmait que la seule façon d'enrayer la corruption dans la vie politique était d'assurer le financement des campagnes électorales par les fonds publics. Pour la première fois, dans nos temps modernes, les candidats à la présidence sont libérés — pas entièrement mais pour une large part — de la dépendance envers les groupes d'intérêts et les milliardaires. Les contributions individuelles étant plafonnées à mille dollars, il devient de plus en plus difficile pour un candidat de distancer ses rivaux par le seul privilège de l'argent".

"Il serait naïf, poursuit le Times, de croire que cette simple réforme assure une égalité parfaite de tous les candidats dans la lutte pour le pouvoir. Mais en limitant l'intervention des grandes fortunes et en introduisant le concept des subventions de l'État égales à l'ensemble des contributions qui ne dépassent pas $250, la nouvelle loi démocratise le processus électoral et donne au monde ordinaire une voix au chapitre."

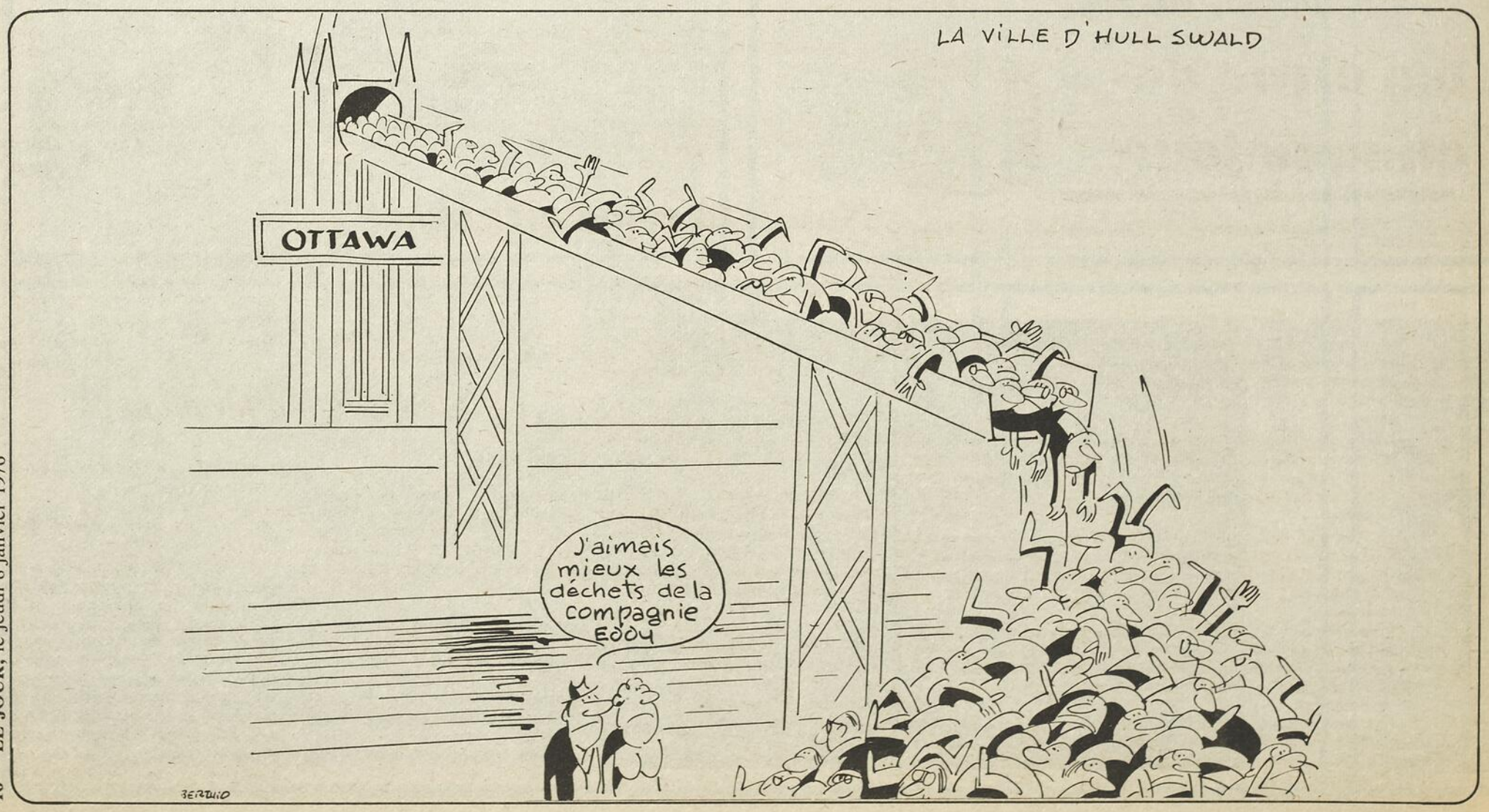
Au Québec et au Canada, la vie publique gagnerait en intégrité et en propreté, si les campagnes à la direction des partis politiques étaient soumises à une loi similaire à celle qui fut adoptée l'année dernière par le congrès américain. Le financement des partis politiques par l'État dans l'intervalle des appels au peuple, la limitation des dépenses et des candidats et des partis en temps d'élection de même que la contribution partielle du trésor public aux dépenses électorales ont assaini le climat de banditisme et de foire d'empoigne qui a marqué jusqu'au milieu des années soixante, le fonctionnement de la démocratie capitaliste.

Pour que celle-ci devienne une véritable démocratie sociale en regard du fonctionnement des institutions politiques, c'est-à-dire la participation du public au choix de ses leaders et la connaissance précise qu'il a le droit d'avoir de toutes les sources d'alimentation des caisses électorales, l'État doit intervenir sur trois fronts principaux: la réglementation des campagnes à la direction des partis, la divulgation des contributions électorales à la caisse des partis et des candidats, et la contribution du trésor public aux dépenses afférentes aux courses au leadership.

Tout ne sera pas parfait, bien sûr. Mais il demeure, à l'expérience, que la multiplicité des interventions et des contrôles sévères de l'État dans le domaine clandestin des caisses électorales et des campagnes de leadership ont un effet dépolluant et bénéfique. Il en coûte peu et à terme le grand public y trouve son compte.

A ce jour, les démocraties québécoise et canadienne sont encore viciées par des procédés de coulisses et des privilèges indus accordés aux grandes fortunes.

Aérez-moi tout ça!



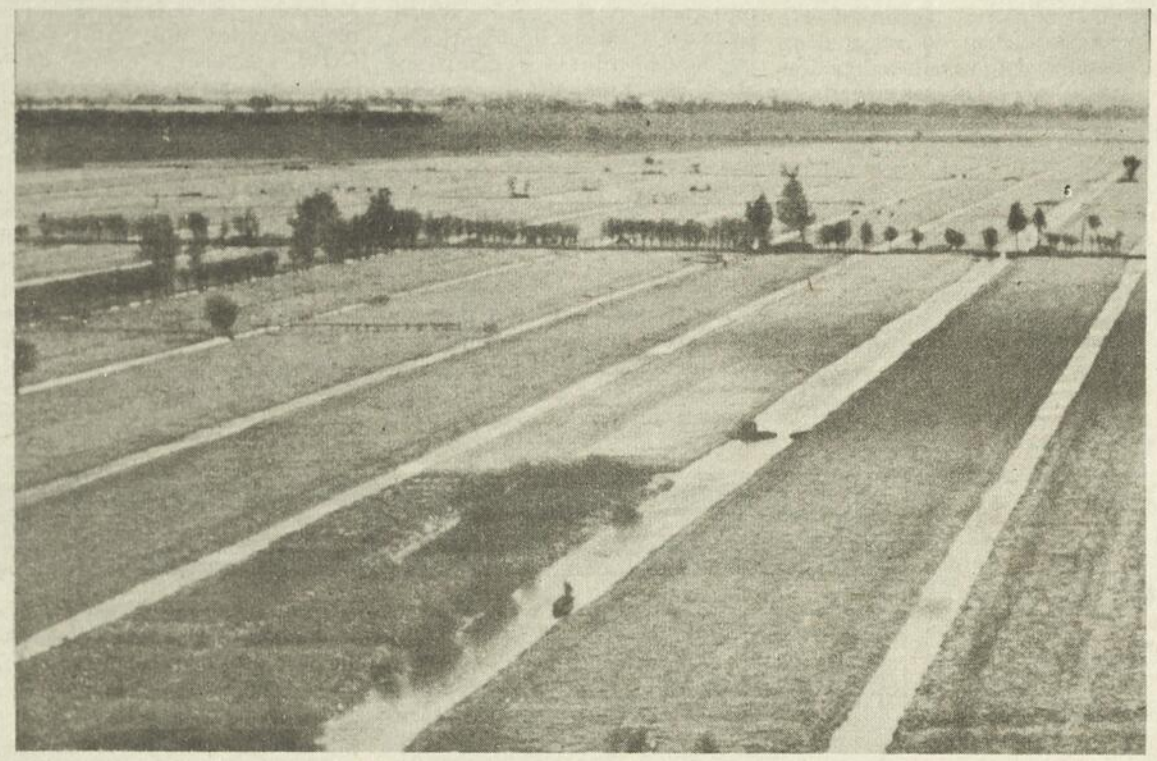
Lettre de Belgique

J'habite le "plat pays" de Jacques Brel depuis un mois et pour longtemps peut-être. Je viens de recevoir Le JOUR du samedi, 20 septembre. Je sais enfin ce qui s'est passé au Québec depuis la rentrée des classes. Quelle surprise d'apprendre la démission de M. Choquette.

J'avoue que "pour le moment", je préfère être de ce côté-ci de l'océan. Changer de décor politique n'est pas mauvais. A la télévision, je ne vois plus "l'image" de mon cher premier ministre Bourassa. Celle de M. Tindemans la remplace avec quelques ressemblances malheureusement. Il a le cou aussi maigre que l'autre et répète les mêmes formules magiques: "Le gouvernement a la ferme intention de..." Il fait cependant moins "petit garçon"... A la longue, les hommes politiques du Québec, j'ai l'impression que je les connais trop. (...)

Ici, en Belgique, j'habite en pays "wallon" mais le village voisin est "flamand". Nous sommes tout près de Louvain, la ville universitaire flamande, qui est magnifique avec son petit bijou d'hôtel de ville, son beffroi, sa bibliothèque et son béguinage du moyen âge. Louvain la neuve, la nouvelle ville universitaire francophone, n'a rien de gothique. C'est une ville créée de toutes pièces par des architectes qui voulaient en faire une ville "parfaite". Pour le moment, c'est un peu nu, sec et délabré. "Le grand dérangement" n'est pas encore achevé: les facultés de lettres sont encore à Louvain, "la vieille" (...)

Marc-André Bédard, le correspondant de Radio-Canada a beau essayé d'expliquer en une minute et demie ce qui se passe en Belgique, je crois que personne ne comprend. Personne non plus ne comprend, ici, la composition politique et linguistique du Canada (Personne, entendons-nous, je ne fréquente pas beaucoup d'intellectuels). Heureusement que de Gaulle a osé dire ce que tout le monde sait car autrement les gens seraient mal à l'aise quand ils rencontrent des Québécois. Comme ça, ils ont quelque chose à dire! Le médecin qui soigne les amygdalites des enfants me lance avec un petit sourire entendu un "Vive le Québec libre" en me disant au revoir. Drôlement sympathique cet ORL même si le système d'assurance-santé en Belgique me rend malade! Quelle complication! Le système d'allocations familiales est aussi très complexe. Heureusement, les allocations sont très élevées (3000 FB par mois pour deux enfants, c'est-à-dire $75).



La Belgique, ce "plat pays" de Jacques Brel...

Parlons maintenant problèmes linguistiques. Il me semble que je deviens experte en la matière. Même s'il y a deux grandes communautés linguistiques en Belgique, il y a, d'après la constitution, trois régions: la région wallone, la région flamande et la région de Bruxelles. Bruxelles est composée en majorité de francophones. Mais les Bruxellois francophones ne sont pas wallons; les Wallons, eux, sont francophones.

Au Québec, on a tendance à s'apitoyer sur le sort des Flamands. Nos informations commencent à dater. Car à l'heure actuelle, ce sont les Wallons qui sont défavorisés. Les Flamands, même s'ils sont minoritaires à Bruxelles, sont majoritaires en Belgique et au Parlement. Le premier ministre, M. Tindemans, appartient au C.V.P. (parti catholique flamand) et la majorité des membres de son Cabinet aussi. Le chômage est plus élevé en Wallonie. Même au Congo, les coopérants francophones sont traités en minoritaires par une administration flamande. La Belgique d'ailleurs songerait à modifier sa politique en matière de coopération avec les pays en voie de développement. Elle se retirerait des pays francophones et dirigerait son aide vers les pays anglophones pour que les Flamands aient les postes (cf. Le Soir, semaine du 6 au 10 octobre).

J'écoute régulièrement le Journal Télévisé qui est un peu plus vivant que notre télé-journal (ce n'est pas difficile). Les interviews ne sont pas si vite coupés ici. On laisse plus de temps aux gens pour expliquer leur pensée.

A la télévision encore, on a souligné la fête nationale de la communauté française (Wallons et Bruxellois), le 27 septembre, par une émission très intéressante. La soirée du vendredi et le dimanche après-midi, nous avons assisté à une émission (genre "tous pour un" mais en plus long et à la portée de tous). De cette façon, nous avons fait un tour d'horizon de toute la Belgique romane. On a posé des questoins sur tout ce qui touchait à la communauté culturelle française, scientifique. Rien n'a été oublié: folklore, spécialités culinaires, architectures, artisanat etc... Même les immigrants, comme Adamo, étaient représentés (car ici, ils s'assimilent à la communauté française. C'est facile, il suffit de ne pas avoir le choix de la langue d'enseignement). Des professeurs d'université commentaient certains sujets. Et un programme de variétés permettait d'alléger le contenu de l'émission.

A la radio, j'ai eu la surprise d'entendre Pauline Julien en me levant. On y fait aussi tourner des disques de Charlebois, du groupe Beau Dommage, de Félix Leclerc et de J.-P. Ferland. Ca fait chaud au coeur. J'espère bien que quelqu'un viendra chanter cette année en Belgique. Je ne raterai pas l'occasion de rencontrer un Québécois car ils sont rares en Belgique. Il paraît qu'il y en a beaucoup plus en France.

Du "roman pays de Brabant", une Québécoise vous envoie le "bonjour chez vous".

Louise Lafrance-Lorimier
Belgique

les dires de chaque jour

par Yves Thériault



S'il s'agissait de punir Jean Drapeau pour ses hautes voltiges olympiques, ne serait-ce pas logique qu'il porte lui-même la torche millénaire d'Athènes à Montréal? Bien sûr il lui faudrait courir sur les eaux, mais ce ne serait pas un problème, vu l'opinion qu'il a de lui-même.

▬

Les campagnes de libération de la femme ont des conséquences insoupçonnées. Libérées soudainement du soutien-gorge et de la gaine, elles exposent une population jusque-là naïve à de dangereuses retombées.

▬▬

Les médecins, ces capitalistes des soins thérapeutiques, n'ont pas encore trouvé moyen de gagner de l'argent à ne rien faire, mais donnons-leur au moins qu'ils s'y efforcent de plus en plus. Leur survie vaut bien la nôtre, après tout.

▬▬▬

L'Escouade des Stupéfiants oeuvre à chaque heure de chaque jour à déceler et saisir toutes les drogues amenuisantes, tous les hallucinogènes et punir ceux qui les disséminent. De quelle étrange protection jouit dont Bourassa et ses cassettes?

▬▬▬▬

Dans combien de temps le roi désuet de l'Espagne franquiste, Jean-Charles de son nom, se joindra-t-il avant longtemps aux rois chassés et sans royaume qui hantent nostalgiquement Rimini, la Côte d'Azur, les plages yougoslaves ou Biarritz?

▬▬▬▬▬

Du temps des récentes mesures de guerre, Jérôme Choquette n'a pas voulu être injuste envers le crime organisé en utilisant cette loi d'exception pour fouiller en profondeur là où aurait fallu. Attendons voir quelle caisse électorale il aura maintenant.

Non à la reine étrangère

On nous annonce la venue de la reine pour l'ouverture des Jeux Olympiques à Montréal cet été et une visite à Québec peu après. Québécois, disons- NON — à ce symbole colonial dépassé et finissons-en une fois pour toutes.

Pour éviter une violence qui ne servirait cet été qu'à justifier la venue de tous les appareils policiers étrangers (GRC, FBI, CIA), voici ce que je suggère:

1. dès maintenant, organiser la plus vaste pétition contre la venue de la reine à travers tout le Québec, pétition qu'on remettrait à M. Bourassa la journée de la fête de la reine le 24 mai prochain. Pour le forcer à dire à M. Trudeau de la garder à Ottawa, Canada.
2. inviter tous les travailleurs de la construction à retarder le travail des Jeux, pour presser Bourassa de dire non à la venue de la reine au Québec et pour dire non à la loi Trudeau.
3. Proclamer sur la montagne le 24 juin prochain un non solennel à la venue de la reine au Québec.
4. Mettre chacun un drapeau noir devant sa maison le 24 mai et le 24 juin prochain pour dire non à cette venue de la reine.

À tous les Québécois et Québécoises, disons un non ferme et définitif à la reine et pour l'inviter à s'occuper davantage de son peuple qui souffre chez elle en Angleterre.

Jean de Tilly
St-Henri

Un charabia juridique?

Monsieur,
En tant qu'avocat oeuvrant dans le domaine des "oeuvres de l'esprit", je sens un besoin irrésistible de protester contre le charabia juridique qui a été écrit dans les journaux, y compris le vôtre relativement à ce qu'il est convenu d'appeler "l'affaire K'Tel", en particulier dans un article de mademoiselle Gisèle Tremblay, en page 2 de votre édition du 24 décembre 1975, dans lequel, dit-elle, elle reproduit un communiqué émanant de la Société des Auteurs et Compositeurs du Québec.
Je vous serai reconnaissant de publier cette lettre.
Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Michel Paré

N.D.L.R.: Tous mes confrères et moi-même n'avons fait que rapporter la substance d'un communiqué adressé aux journaux par la Société des auteurs et compositeurs. Si votre besoin de protestation est aussi raisonné qu'irrésistible, veuillez décliner vos états de service dans "le domaine des oeuvres de l'esprit" et, prenant appui là-dessus, signaler avec précision les éléments du communiqué qui ont tant soulevé votre colère. (G.T.)

Quand on veut, on peut

par René Lévesque



On cherche un homme...

Il n'y manquait plus que Paul Hellyer! L'ancien ministre libéral (et ancien fondateur d'une "Action Canada" dont personne ne se souvient) vient de se joindre à la ribambelle assez peu inspirante des candidats à la succession de Robert Stanfield. C'est assez pour apporter un supplément de crédibilité à la thèse ironique d'un Dalton Camp, l'ex-Machiavel des conservateurs, pour qui la meilleure solution serait encore de garder Stanfield!

En Ontario, ce sont les libéraux qui se cherchent l'oiseau rare capable de redonner un minimum d'envol à un parti que le dernier scrutin provincial a relégué au troisième rang. Là non plus, les résultats ne sont pas mirobolants. Et ce n'est certes pas le mange-francophone Mark McGuigan, qui va relever la moyenne.

Aux États-Unis, cette année du bicentenaire, qui sera également celle d'un scrutin présidentiel, commence sous le même signe de la morosité pour le parti démocrate. Il n'arrive pas à trouver, parmi sa brochette actuelle de candidats — soit trop peu, soit (ce qui est parfois pire) trop connus! — le porte-drapeau susceptible de reconquérir la Maison Blanche. C'est au point où le dernier des Kennedys, le sénateur "Ted", qui avait pourtant juré qu'on ne l'y prendrait pas, pourrait bien se laisser aspirer par ce vacuum.

Est-ce à dire que, chez tous les aspirants que l'on "décompte" ainsi, il n'y en aurait aucun qui ait le talent et, surtout, le potentiel de croissance pour remplacer honorablement, ici un Trudeau en perte de vitesse, là un Davis qui n'a jamais emballé personne, et là encore un Ford dont la médiocrité est notoire autant qu'incurable?

Non. La vrai réponse, c'est que la société de consommation, et particulièrement son monstrueux fabricant et dévoreur d'"images" qu'est la télévision, ont si excessivement personnalisé et vedettarisé la politique, comme le reste, qu'on risque d'aboutir à une véritable stérilisation de la vie démocratique. Le pouvoir crée automatiquement des vedettes. On dira qu'il les use également. C'est vrai, mais bardés de conseillers, d'experts, de publicitaires et même de coiffeurs aux frais de la princesse, les gens du pouvoir réussissent d'ordinaire à masquer l'usure — et même, dans trop de cas, le vide congénital! — pendant un bon bout de temps.

Les oppositions n'ont pas l'avantage de ce "soleil" quotidien du pouvoir. Elles doivent vivre péniblement, et plus encore obscurément d'ordinaire, dans les froides régions de l'effort sans cesse répété et de l'espoir toujours aléatoire. Il y faut beaucoup de ténacité. Il faut aussi, pour tenir le coup pendant des années, être assez farouchement motivé.

Or, ce genre de motivation n'est pas précisément monnaie courante dans le vieux partis de nos démocraties parlementaires, dont le programme essentiel tient en cette seule formule: ôte-toi que je m'y mette.

Et voilà pourquoi les "courses à la chefferie" des oppositions traditionnelles ressemblent de plus en plus à des trots d'adieu pour les chevaux de retour et des galops d'essai pour les poulains qui cherchent à se placer en vue de la prochaine...

Bonne chance, M. Hanigan!

D'entendre le président de la Communauté urbaine de Montréal parler en 1976 de démocratiser son organisme, ça rappelle des souvenirs... Il voudrait que tous les responsables politiques de la CUM, président y inclus, soient désormais élus au suffrage universel, et aussi que le double mandat leur soit interdit. A partir de quoi l'on pourrait parler sérieusement, sinon d'un gouvernement, en tout cas d'une administration "responsable" pour la région métropolitaine... Ce que ça rappelle, c'est que tout là-bas, vers la fin des années 60, nous fûmes quelques-uns à l'Assemblée nationale à soutenir exactement ce point de vue lors de la naissance des communautés urbaines. Il fallait voir l'union sacrée qu'une telle "hérésie" démocratique sut créer instantanément, et jusqu'à la fin du débat, chez tous les maires et conseillers de l'agglomération! J'ai comme une idée que les mêmes, ou leurs successeurs, n'ont guère changé depuis lors. On vous en souhaite, M. Hanigan...

Papineau, es-tu là?

Un adolescent, qui m'écrit par ailleurs sur un sujet fort sérieux, a la malencontreuse idée de clore sa lettre en me parlant comme suit de son dernier "bag":

"Je ne sais pas si vous croyez au spiritisme, mais j'ai participé à une séance, et nous avons invoqué l'esprit de Louis-Joseph Papineau, le patriote. Il nous a prédit l'indépendance avant 1980, et que le Labrador va appartenir au Québec..."

A bien y penser, pourquoi pas? N'a-t-on pas appris qu'un certain Mackenzie King consultait non seulement l'esprit de sa mère, mais aussi celui de son chien? Et ça n'a pas paru assez pour l'empêcher de réussir!

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

ÉDUCATION PERMANENTE

La Chaire de coopération du Département d'économique, en collaboration avec la Direction générale de l'éducation permanente de l'Université de Sherbrooke, offre, au **trimestre janvier-avril 1976**, deux cours de coopération destinés spécialement aux administrateurs et au personnel de cadre des coopératives ainsi qu'aux consultants et animateurs oeuvrant dans le domaine de la coopération.

COURS

ECO 3793 Pratique des coopératives (3 crédits)

Initiation aux principes, processus, fonctions et techniques de l'administration et de la gestion des entreprises coopératives.

Durée (sept samedis): 24 et 31 janvier, 7 février, 20 et 27 mars, 3 et 10 avril.

ECO 3893 Droit québécois des coopératives (3 cr.)

Initiation au droit coopératif, plus particulièrement ce qui touche les lois, la jurisprudence et la doctrine des coopératives québécoises.

Durée (trois fins de semaine - jeudi soir, vendredi et samedi): 12, 13 et 14 février, 4, 5 et 6 mars, 29, 30 avril et 1er mai.

CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder le diplôme d'études collégiales (DEC) ou une formation (expérience et scolarité) jugée équivalente.

COÛT

Admission: $15 — Inscription: $60 par cours.

INSCRIPTION

Date limite de l'inscription: 19 janvier 1976.

Pour renseignements et/ou inscription:

Cours de coopération /DGEP
Local 200 — Pavillon des Arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Téléphone: (819) 565-5407

Le Québec en 110 comtés

par Pierre Champagne

La région de Victoriaville et Thetford-Mines

Nous étudions aujourd'hui la région comprise entre l'autoroute Montréal-Québec et la région de Sherbrooke, à l'est de la rivière St-François. Elle comprend les comtés d'Arthabaska, Richmond et Frontenac. Le secteur manufacturier est bien développé partout, mais, reposant essentiellement sur des secteurs traditionnels, il n'est pas promis à un brillant avenir. L'agriculture. prospère dans Arthabaska et Richmond, est marginale dans le comté de Frontenac. Enfin l'extraction de l'amiante, autour d'Asbestos (Richmond) et de Thetford-Mines (Frontenac), n'a pas su jusqu'à maintenant se traduire par un renouvellement de la structure industrielle. Nous débuterons par le comté d'Arthabaska où un ministre libéral s'en donne à coeur joie.

Arthabaska: Créditiste à Ottawa, rouge à Québec.

Dans un comté dont la presque totalité appartient à un comté fédéral créditiste, l'ex-ministre des ressources naturelles, Gilles Massé, a remporté la victoire avec 55% des voix contre 23% aux créditistes. Le PQ suit avec 17% contre un maigre 5% à l'UN. Le comté est formé de quatre villes, baignées par la campagne agricole.

A Victoriaville-Arthabaska, région qui représente 64% du comté, les partis obtiennent les mêmes résultats qu'au niveau du comté. Ce vote créditiste de 23% est exceptionnel dans une grande ville. Au sud-ouest de Victoriaville, à Warwick, le vote libéral grimpe à 62% aux dépens des autres partis. Au nord, à Princeville, une poussée créditiste de 31% ramène le PL à 51% alors que le PQ tombe à 9% des suffrages. Enfin à Plessisville, que la réforme électorale a arrachée au comté de Frontenac, le PQ obtient son meilleur résultat. Avec 21% des voix il se hisse au deuxième rang sur un pied d'égalité avec les créditistes.

Richmond: Un grand merci aux anglophones

Le comté de Richmond est centré autour d'Asbestos, ville de l'amiante. En octobre 1973, Richmond a fait un premier pas vers la libération en se libérant de son député créditiste Yvon Brochu. Grâce à 10% d'anglophones, les libéraux ont pris le comté avec 41% des votes contre 39% aux créditistes. Le PQ suit avec 17% contre un faible 4% à l'UN.

La ville minière d'Asbestos représente 45% du comté. Le parti créditiste enlève Asbestos avec 40% des voix contre 35% au PL et 23% au PQ. Au nord d'Asbestos, entre la rivière St-François et Warwick, dans une région agricole, les libéraux et les crédîtiste sont nez à nez avec 41% du vote cntre un maigre 11% au PQ. Au sud d'Asbestos, la ville industrielle de Richmond représente 16% du comté avec sa population anglophone à 30%. Les libéraux prennent la ville (et le comté) avec 53% du votre contre 34% pour le PC. Le PQ obtient 12% ou 17% du votre francophone. Ce soutien des anglophones au PL est d'autant plus net qu'à St-Georges de Windsor les créditistes rappliquent avec 53% du vote contre 29% aux libéraux.

A l'est d'Asbestos, dans l'ancien comté de Wolfe, la région agricole autour de Wottonville et Ham-Nord a perdu 20% de sa population entre 1961 et 1971. Dans cette situation propice au vote créditiste traditionnel, les libéraux devancent les créditistes avec 47% du votre contre 35%. Les anciens partisans unionistes de Wolfe ont voté du bon bord!

Frontenac: Une lutte à quatre

Le comté de Frontenac est situé au sud-est de Victoriaville, près de la frontière de la Beauce. Cette région connait des difficultés économiques importantes depuis quelques années. En octobre 1973, ce comté a lui aussi remercié son député créditiste au profit d'un libéral. Le PL a pris le comté avec 40% des voix contre 24% au PQ. L'UN suit avec 22% contre un incroyable 15% au député sortant créditiste.

Dans la région de l'amiante, à Thetford-Mines et Black Lake, qui représente 56% du comé, le Parti québécois chauffe les libéraux avec 30% du vote contre 34%. L'UN suit avec 24% et le PC avec 11%. Au nord à St-Adrien le PQ glisse à 20%, puis à 12%, à Bernierville, ce qui permet aux créditistes d'obtenir 29% des suffrages. A l'est de Thetford, le scénario est le même: à Robertsonville, il recule à 22%, puis à East-Broughton il tombe à 14% du vote contre une remontée à 26% des voix pour le PC. Enfin à Ste-Méthode, paroisse agricole, c'est la catastrophe pour les forces nationalistes: 7% du vote contre 49% au PL et 31% à l'UN.

A l'ouest du comté, autour de Disraeli, ancien fief unioniste du comté de Wolfe, nous trouvons un véritable comté dans le comté où les libéraux font la loi. Le libéral obtient 57% des voix à Disraeli contre 16% au péquiste. A St-Joseph de Colerane, ça tient du délire: 69% au PL contre 13% au PQ. Bien qu'elle ne représente que 15% du comté, privé de son succès dans cette région, le Parti libéral de Frontenac se retrouverait en sérieuses difficultés aux prochaines élections. Il serait dans l'eau bouillante, amiante ou pas!

Théâtre de la Dame de Coeur

Quand le vide d'une société incite à devenir...empereur

par Gaëtan Dostie

Le théâtre québécois vit dans le désordre: c'est sa condition d'existence. "La grandeur du théâtre est fondée sur un désordre organique, nécessaire, constant: le désordre explique et démontre un art dramatique prospère". Ces mots de Jouvet s'appliquent merveilleusement aux récents soubresauts, aux querelles presque menaçantes, aux mots d'ordre qui agitent le monde du jeune théâtre québécois. Comprenez ces temps troublés pour donner naissance à une nouvelle troupe...

Le théâtre de la Dame de Coeur se produisait pour la première fois ces jours-ci sur une des rares petites scènes disponibles aux jeunes troupes, celle de la Bibliothèque nationale. On pouvait se croire loin du débat politique et des mots d'ordre lancés par certains francs-tireurs depuis quelque temps: la jeune directrice artistique avait choisi *Vive l'empereur* de Jean Morin pour premier coup d'éclat. Or cette pièce de Morin est bien l'un des rares textes écrits ici qui réflète ce théâtre de l'absurde cher à Ionesco et Beckett. Une pièce qui a notamment des affinités avec le *Rinocéros* de Ionesco.

Vive l'empereur rend compte des bouleversements des événements et des tendances historiques qui se reflètent à travers des individus dont la psyché a été déformée. Les personnages seront des êtres éclatés qui miment les ravages et la terreur suscités autour des technologies de notre temps, mais sans révolte. C'est dans l'exposition des banalités quotidiennes que se discerne une condamnation des us et des coutumes mais sans que cela soit remis en question. Ce théâtre tend à décrire le fonctionnement réel d'une civilisation, c'est en cela qu'il est "ironiquement" révolutionnaire.

Vive l'empereur décrira donc un univers québécois marqué par la démission des pères et le replâtrage du matriarcat. Un héros doit nécessairement s'élever au-dessus de son origine, la renier, la manipuler inconsciemment au nom de principes qui lui échappent. Notre complexe du chef-d'oeuvre fera que le fils de famille rêvera d'être empereur et la pauvre Crassebure restera pure jusque dans sa crasse. L'analyse de la mécanique familiale révèle le vide.

Pièce rare dans nos annales littéraires. Une jeune troupe fort dynamique et la révélation d'un comédien prometteur: Jean-François Bélanger. Faut dire que le rôle du fils dans *Vive l'empereur* est un morceau de choix pour un comédien, et Bélanger, malgré quelques ratés au début, sert bien ce héros un tantinet shakespearien: il sauve à lui seul la production de la banalité où l'interprétation doucereuse du rôle de la mère et de Crassebure la confinerait.

Les décors de Jean-Charles Martel sont suffisamment maléables pour s'adapter aux scènes diverses dont doit s'accommoder ce jeune théâtre qui doit vivre de tournées. La mise en scène de Camille Pelletier est honnête, si l'on considère les moyens ridicules dont dispose ce jeune théâtre, honnête et juste, donnant un air de simplicité à ce qui est déjà surréel devant les meubles adaptés à la taille des géants. La musique d'Emmanuel Charpentier rythme fort à propos les dialogues presque abracadabrans. C'est ponctué, discret, lancinant, un des facteurs de la réussite de ce premier spectacle prometteur. Un théâtre qui a droit de survivre malgré les courants dominants du théâtre de création-collective et d'agit-pro, parce que le théâtre est essentiellement collision des sentiments et des idées.





Ce bon vieux jazz avec Fitzgerald-Peterson

Deux des plus grands interprètes de jazz, Ella Fitzgerald et Oscar Peterson, seront réunis pour deux concerts à Montréal, demain et samedi, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Considérée comme une des grandes chanteuses populaires américaines depuis ses débuts à l'Appollo de Harlem, Ella Fitzgerald atteint l'apogée de sa carrière en 1949 en s'associant à Norman Granz et à son orchestre. Quant à Oscar Peterson, c'est à Montréal où il est né qu'il a commencé une carrière de jeune prodige qui l'a conduit depuis à une réputation mondiale de pianiste de jazz.

D'une exposition à l'autre

A l'occasion du centenaire de la cité de Verdun, le centre culturel expose les travaux de quelques artistes de Verdun, jusqu'au 2 février, au 5955, avenue Bannantyne. Lundi au jeudi, de 9h à 17h et de 19h à 21h. Vendredi, de 9h à 17h. Dimanche, de 14h à 17h.

ooo

Vernissage des oeuvres de l'artiste peintre Gilles E. Gingras, le 13 janvier, à 19h, au Cercle universitaire de Montréal, Cité du Havre. L'exposition se poursuivra jusqu'au 14 février.

ooo

La Centrale d'artisanat du Québec présente les oeuvres de Claude Lafortune sous le thème L'Evangile en papier, jusqu'au 29 janvier, au 1450, rue Saint-Denis, Montréal. Tous les jours de 9h à 17h, sauf les jeudis et vendredis jusqu'à 21h.

ooo

A la galerie La Relève, 3611, rue Saint-Denis, Montréal: gravures et album "Ma famille" de Louis Brien, jusqu'au 31 janvier. Mercredi: de 11h à 17h. Jeudi et vendredi: de 11h à 21h. Samedi et dimanche: de 13h à 17h.

ooo

Les Expositions Flammarion de la Place des Arts à Montréal présentent "Besoin vital", oeuvre picturale de Albert Dumouchel (1940-1970). Visites guidées les mercredis et dimanches à 13h.

ooo

Jusqu'au 1er février, exposition des peintures de Normand Ménard présentée par Les Artistes indépendants du Québec Enreg., au 1348, rue Lafontaine, Montréal. Tous les jours de 13h à 20h, sauf le lundi. Vernissage le 10 janvier à 20h.

ooo

Trois artistes de la région des Cantons de l'Est exposent leurs oeuvres à la Galerie d'Art Claude Luce sise au 1637, rue Saint-Denis, Montréal: Graham Cantieni (gravures), Denyse Gérin (acryliques sur papier), Pierrette Mondou (tapisseries). Du 12 janvier au 31 janvier inclusivement.

ooo

Lancement du premier album de sérigraphies de l'artiste Jordi Bonet, sous la présidence d'honneur du sous-ministre adjoint aux Affaires culturelles, Me Claude Trudel, de 13h à 17h, à la Galerie Environnement, 885, rue Sir Wilfrid Laurier, Beloeil, le dimanche 11 janvier.

ooo

A l'Atelier/Galerie Laurent Tremblay, exposition de groupe comprenant les oeuvres de Louis-Pierre Bougie, Kittie Bruneau, Roland Dinel, Pierre Gendron, Jacques Huet, Robert Roussil et Jacques Samson. Du 11 au 31 janvier. Heures d'ouverture: de 13h à 18h (le vendredi jusqu'à 21h). Il y a relâche les lundis.

ooo

A la galerie Georges Dor de Longueuil, oeuvres récentes de Gilbert Thibault. A compter du 15 janvier.

ooo

Ne l'oubliez pas !

LE VENDREDI

notre cahier spécial Vie et Culture





en coulisses



par Lise Lapierre

L'anonymat patenté des lignes ouvertes

La ligne ouverte dans les différents postes de radio privé représente-t-elle réellement un principe judicieux pour connaître l'opinion d'une population?

On sait que CKVL, vingt-quatre heures par jour, exploite cette formule. Et il est aussi connu que CKAC et CJMS ont toujours eu, depuis quelques années, une ou deux émissions de "lignes ouvertes".

Il y a un reproche général qui est fait à cette formule, c'est l'anonymat. Je passe, pour aujourd'hui, sous silence le rôle de l'animateur ou du sujet choisi pour en arriver au fait tant discuté en ce moment, à savoir si on doit oui ou non permettre autant d'opinions sans savoir qui manifeste ou dénonce aussi facilement sous le couvert de l'incognito. Si la ligne ouverte représente pour plusieurs critiques sérieux une délectation morbide, faudrait-il encore savoir définir pourquoi aussi il est affirmé d'autre part que ceci peut aussi représenter une certaine démocratie et permettre à des gens une façon de concevoir des situations et d'émettre des opinions.

Le fait que tous les téléphones se font dans l'anonymat gêne par contre un certain public et il faut l'admettre. Dans l'incognito, il semble que chacun et tous peuvent se permettre d'être bavards, de piquer une jasette sous prétexte de la beauté de la liberté de parole! Est-ce normal?

Le fait de demander aux auditeurs de s'identifier apporterait-il davantage une crédibilité à ce genre de programme? Savoir qui donne sa langue au chat ne ferait peut-être plus de la parole un crime!

La semaine dernière, j'ai donc demandé à la direction de CKVL de faire un sondage et d'essayer de savoir si le public était d'accord pour s'identifier, donner son adresse et son numéro de téléphone avant d'avoir le droit de donner son opinion. Et, si en majorité les auditeurs étaient d'accord pour faire disparaître l'anonymat, "Coups de griffe" serait la première émission de "lignes ouvertes" à CKVL où l'anonymat disparaîtrait. Je croyais ainsi faire disparaître les qualificatifs dont on taxe souvent les auditeurs: sournois, fourbes et tartufes.

Sur *vingt-six appels, treize personnes* étaient d'accord pour s'identifier, dont *six* pour donner même leur nom en ondes. *Treize* autres étaient tout à fait contre, ces derniers pour la plupart alléguant qu'en politique, ils craignaient des représailles... et dans le cas des sujets qui touchent les multinationales ou les syndicats, ils craignaient que leur nom soit rapporté à leurs patrons. D'autre part, quelques-uns affirmaient que "la ligne ouverte" était la dernière démocratie émise publiquement puisque de nos jours, on ne pouvait même plus en politique voter... tellement tout "était arrangé d'avance".

Je dois aussi dire que pour les treize personnes qui voulaient que l'émission "Coups de griffe" conserve l'anonymat de qui téléphonaient, 90 p. cent étaient des hommes.

Personnellement, j'aurais préféré animer une émission où l'incognito aurait été chose du passé. Pour ma part, j'étais convaincue que le fait de ne pas s'identifier était une peur maladive d'un état policier de fausse série noire au Québec.

Après deux heures de sondage, après avoir mis le doigt dessus et le nez dedans, j'ai dû revenir à la solution simpliste que l'anonymat est peut-être une des dernières libertés valables au Québec pour émettre ses opinions. Et que, d'autre part, donner un nom ou un numéro de téléphone, n'empêcherait aucunement un déséquilibré, un "mordu" ou un dément de déclarer "Je sais tout!"... "Vous savez quoi?". . . "Je sais tout." L'impression de tout et de ne rien savoir, c'est encore l'intrigue réussie des lignes ouvertes où celui qui ne parle pas mais écoute doit faire preuve d'intelligence... exactement comme quand il observe son voisin qui lui narre sa dernière partie de pêche.

Le vrai danger de la ligue ouverte n'est pas celui qui téléphone, n'est pas l'anonymat, mais bien l'animateur qui ne doit pas avoir la dent creuse... face à sa popularité.

Renonçant à la formule du St-Vincent

La Croûte se consacre à la musique traditionnelle

(par B.D.) – La Croûte, cette boîte à chanson du Vieux-Montréal qui ouvrait l'automne dernier avec une politique d'animation qui en faisait une réplique du St-Vincent, corrige son tir pour se convertir à partir du 14 janvier prochain en boîte vouée à la musique traditionnelle populaire – ce qu'hélas on appelle trop souvent le "folklore" sans prendre conscience de tout le mépris élitiste connoté par l'expression.

C'est le nouvel animateur de La Croûte, André Langlois, qui donnait hier la nouvelle au JOUR en ajoutant que le premier spectacle qu'il présenterait était le "Rêve du diable", un groupe de trois jeunes de la région de Québec (Gervais Lessard au violon, à l'harmonica et au chant, Claude Méthé au violon et au chant, et Jean-Pierre Lachance à la guitare et au chant) qui reprennent à leur manière le répertoire du fonds québécois.

Le "Rêve du diable" sera à la Croûte du 14 au 18 janvier. Les spectacles ont lieu à 21h30 et l'admission est de $1.50. Comme on sait, La Croûte détient un permis de bar et le "caribou" devrait faire son apparition sur la liste en même temps que la musique traditionnelle populaire fera son apparition sur la scène. Nul doute que cette nouvelle vocation sourira à La Croûte puisque, sauf erreur, elle est la première boîte à se consacrer à une musique qui est justement en train de reprendre sa place. Et les projets d'André Langlois sont d'aller chercher tous les musiciens que les festivals de musique traditionnelle du Gesù et les Veillées d'Automne du Plateau, plus récemment, faisaient découvrir à quelques milliers de personnes dont l'enthousiasme ne tarit pas.

les choix du jour

Théâtre

Spectacle *Arrabal-Obaldia* à la Nouvelle compagnie théâtrale. Deux comédies pour rire de soi et des autres avec Jean-Louis Millette et Catherine Bégin. Au théâtre Port-Royal, *"Bousille et les justes"*, avec Robert Rivard dans le rôle titre; au théâtre du Rideau-Vert, *"Noé"* avec Edgar Fruitier, Marc Hébert et Guy Vauthier. Au Patriote en haut, place au jeune théâtre avec *"Il est né l'enfant synthétique"* d'Eric Anderson.

Cinéma

"La tête de Normande St-Onge" au cinéma Le Pierrot. Au cinéma 7e Art, *"France Société anonyme"*, une comédie dramatique de science-fiction d'Alain Corneau: la drogue et la pornographie récupérées par les multinationales via les gouvernements. A l'Elysée, le très beau film d'Orson Welles *"Vérités et mensonges"*. Au grand cinéma de la Place Ville-Marie *"One Flew Over the Cuckoo's Nest"* de Milos Forman, avec Jack Nicholson, et au petit cinéma du même endroit *"Dog Day Afternoon"* avec Al Pacino. Au cinéma Atwater 2, le dernier film de Lina Wertmuller, *"Swept Away"*, un cocktail explosif où lutte de classes et guerre des sexes s'entrechoquent avec un humour féroce, un film à voir absolument.

Variétés

A l'Evêché, un groupe dont on parle beaucoup ces derniers temps, *"Morse Code"*. Pour ceux qui ne l'ont pas encore vu, *Yvon Deschamps* est toujours au théâtre Maisonneuve. Au Patriote, *"Tabaslak"* avec Jean-Guy Moreau, textes de Jacqueline Barrette: le triomphe du rire à travers l'histoire, celle du Québec, celle de la chanson québécoise et celle de la conscience collective...



Comme si le Québec y avait été vu à travers Sergio Leone...

Carignan, Gagnon, Forestier et Dufresne éblouissent

(par B.D.) – "Du travail soigné qui n'a pas d'égal en France. Luc Plamondon lui fabrique des textes sur mesure, et l'habille bien. Consumée par un feu intérieur, brûlant son âme, elle part en quête de "l'homme de sa vie", passant par "Acapulco", les "Hauts et les bas d'une hôtesse de l'air", le "Play-boy de ses rêves" sans oublier l'hommage frénétique au rock, à Elvis Presley et à Elton Jones".

Ces lignes ont été publiées dans le "Quotidien de Paris" du 30 décembre, sous la signature de Bernard Mabille, en conclusion d'une critique du spectacle "Le Kébec à Paris" que Jean Carignan, André Gagnon, Louise Forestier et Diane Dufresne ont présenté au Théâtre national de Chaillot du 23 décembre au 1er janvier. C'est un hommage qui n'impressionnera guère ici parce qu'on y sent trop, en filigrane, l'habile "collage" de titres de chansons du critique "pogné" pour écrire une critique sur un sujet qu'il connaît mal (ça nous arrive à nous autres aussi d'ailleurs!). Et c'est justement l'impression qui ressort des coupures de presse reçues hier de Kébec Spec qui a organisé ce spectacle, en collaboration avec le groupe français de "Machine 22" et avec la contribution financière du gouvernement du Québec. On reconnaît dans tous les textes les mêmes expressions qui viennent soit des clichés entretenus sur le Québec et sur l'Amérique – la vision idéalisante de Sergio Leone –, soit du vocabulaire bien connu et des communiqués émis par les promoteurs québécois de ce spectacle. Sans compter le silence remarquable d'hebdomadaires comme "L'express" et le "Nouvel observateur", qui n'ont consacré que des entrefilets à l'affaire, on cherche en vain les critiques en bonne et due forme à travers ces textes qui mélangent extraits de communiqués, interviews et commentaires personnels dans la sauce épique qu'on connaît bien. C'est donc plus à long terme qu'on mesurera l'impact réel de ce spectacle à partir de la pénétration du disque et du succès des "shows" qui suivront.

En attendant, voici quelques extraits à titre documentaire, du texte publié dans "Le Monde" du 27 décembre et signé "M.E.":

"Un peu Marlène, un peu Ella, Diane Dufresne a "vendu son âme au rock" et chante pour Elvis ou pour Elton John. Du déshabillé vaporeux au maillot de cuir, elle mène son "premier show" avec la liberté d'une femme qui ne se préoccupe pas des convenances érotiques auxquelles le public reconnaît la chanteuse. Elle est l'autre Québec d'aujourd'hui, celui qui se tient aux lisières du "rêve américain", avec des buildings qui rongent le coeur des villes, des banlieues industrielles, et de grosses automobiles pour cacher la misère morale. Rêve américain unanimiste et un peu cassé: tout le monde "sur la même longueur d'ondes" ne fait rien que du "show-business": les personnages sont l'hôtesse de l'air, pour qui tous les play-boys du monde se ressemblent, et qui finira secrétaire.

"Soeur blonde de Robert Charlebois, Diane Dufresne est un véritable rocker, mais comme c'est sa culture – et pas encore la nôtre – son blues électrique de chanteuse "straight" veut dire "quelque chose". Et les musiques fantastiques de François Cousineau contiennent toutes les Amériques, du Labrador à la Pampa".

La Sagouine



Seize émouvants monologues, réalisés par Jean-Paul Fugère d'après l'oeuvre d'Antonine Maillet, mettant en scène Viola Léger dans le rôle-titre.

Un personnage truculent, savoureux, coloré: une bonne femme qui, au théâtre, nous tenait en haleine, toute seule sur scène pendant deux heures.

Une femme vieille, pauvre, pas jolie, mais débordante d'idées qu'elle nous jette à la volée, comme ça, nous racontant à sa façon l'histoire de son peuple.

Une interprète merveilleuse: Viola Léger, une Acadienne de coeur et d'esprit qui, avec Antonine Maillet, nous fait vivre au rythme de l'Acadie actuelle, issue d'un passé douloureux.

A compter du jeudi 8 janvier à 22 heures

A la télévision de Radio-Canada

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Hindenburg": 12.20, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313. "Swept Away": 7.10, 9.10, jeudi, vend., sam. & dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon": 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1933. "18 Carat Virgin" et "Stroke of Nine".
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "Le retour de la panthère rose": 2.15, 6.00, 9.45. "Les Centaures". 12.30, 4.15, 8.00
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer": 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "ILSA, gardienne du harem des rois du pétrole": 2.50, 6.10, 9.25. "Karaté, tigresse aux mains d'aciers": 1.20, 4.35, 7.50.
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.
CINÉ-CENTRE No 2, 1430 Bleury, 288-7102. "Good Bye Bruce Lee": 12.35, 3.40, 6.50, 10.00. "Super Man Chu": 2.05, 5.10, 8.20.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "France, Société anonyme": 7.30, 9.30, Jeudi et samedi: 3.20, 5.25, 7.30, 9.30. Dimanche: 1.30, 3.20, 5.25, 7.30, 9.30.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La tête de Normande St-Onge": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "Hustle": 12.45, 2.55, 5.00, 7.10, 9.20
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Funny Lady": 6.55, 9.30 sam. & dim.: 1.40, 4.15, 6.55, 9.30.
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 7.30, 9.30, sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le téléphone rose": 7.20, 9.20. 2, 3, 4 janv: 1.30, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. Salle Renais: "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30. Sam. & dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30.
SALLE EISENSTEIN: "Que la fête commence": 7.30, sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
GREENFIELD 2: 519 Taschereau, 671-6129. "Femmes millionnaires" et "Les chattes en folie".
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole" et "Au tropique du cancer. **Salle 2:** "Femmes millionnaires" et "Les chattes en folie" **Salle 3:** "Hustle": 12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20, samedi dernier spectacle à 11.25. Lundi à jeudi dès 7.10. **Salle 4:** "Killer Elite": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10, samedi dernier spectacle à 11.10. Sur semaine dès 7.00. **Salle 5:** "Show White and The 7 Dwarfs": 12.15, 2.25, 4.35, 6.45, 8.55, samedi, dernier spectacle à 11.00. Sur semaine dès 6.45.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Show White and The 7 Dwarfs": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Mandingo": 7.50, sam & dim: 1.30, 5.30, 9.35. "Paul et Michelle": 6.00, 10.00, sam & dim. 3.40, 7.40.
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Lies my father told me": 2.55, 6.15, 9.40. "Recommendation for Mercy": 1.15, 4.35, 8.00.
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mercredi et jeudi: "Harold et Maude": 7.30. "Le roi de coeur": 9.30. Vendredi: "Mean Streets": 7.00. "Hearts and minds": 9.30. "Extrême Close-Up": minuit.
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Man Who Would Be King": 12.25, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40. Samedi dernier spectacle à 11.50
PARISIEN II: "From Beyond The Grave": 1.05, 3.10, 5.15, 7.25, 9.30, Samedi dernier spectacle à 11.25
PARISIEN 3: "La grande bourgeoise": 12.55, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10, Samedi dernier spectacle à 11.05
PARISIEN 4: "Hustle": 12.45, 2.55, 5.00, 7.10, 9.20, Samedi 'dernier spectacle à 11.25
PARISIEN 5: "Story of O": 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00. Samedi dernier spectacle à 11.00
PLACE DU CANADA: Entrée via HôtelChâteau Champlain, 861-4595. "Lucky Lady": 7.15, 9.15, sam. et dim.: 12.45, 3.00, 5.05, 7.15, 9.35
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30 samedi dernier spectacle à 11.45.
PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O, 866-2644. "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.35, 6.00, 8.30
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "Afternoon Tease" et "Severine".
REX: 3900 St-Denis, 842-2361. "La brigade en folie": 12.20, 6.00. "La vengeance du shérif": 1.45, 7.40. "Mon nom est personne": 3.50, 9.05.

RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. "Histoire d'O": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. 3 janv.: 1.00, 3.00.
RIVOLI 2: "Femmes millionnaires" et "Les chattes en folie".
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Snow White and The 7 Dwarfs": 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.10.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Man Who Would Be King": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.25
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Bons baisers de Hong Kong" et "Deux corniauds au régiment".
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Brother can you a dime": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Les dents de la mer": 6.40, 9.00, 1 janv.: 1.30, 4.00, 6.30, 9.00
VERSAILLES: 7265 Sherbrooke 353-7880. **Salon bleu:** "Femmes millionnaires" et "Les chattes en folie". **Salon rouge:** "Les aventures sexuelles extra conjugales". "Les chatouilleurs volcanique" et "La poursuite mystérieuse, les 2 et 3 janv.: 1.00 et 3.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Mandingo": 7.50, sam. & dim: 1.30, 5.30, 9.35, "Paul et Michelle": 6.00, 10.00, 1 janv. 3.40, 7.40
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30
WESTMOUNT SQUARE: 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Jeudi le 8; "La coupe à dix francs" de Philippe Condroyer (France 1974): 8.00
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: Jeudi: "Waterloo Bridge" de Mervyn LeRoy (E.U. 1940): 7.00 "The Unfinished Danse" d'Henry Koster (E.U. 1947):9.00. Mercredi: Relâche.

Théâtres

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Pique nique en campagne" de Arrabal et "Le cosmonaute agricole" de Obaldia. Jusqu'au 3 mars.
CENTAUR 2: 453 St-François-Xavier 288-1229, "A Streetcar Named Desire" de Tennessee Williams. Du mardi au samedi: 20h. dimanche: 19h. Matinées mercredi à 13h. et samedi à 14h. Jusqu'au 7 février.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine 861-0563. "Marche, Laura Secord!" une parodie musicale de Claude Roussin, James Rousselle et Cyril Beaulieu, avec Dorothée Berryman, Albert Millaire et Pauline Martin. Du mardi au vendredi à 20h. samedi: 21h. et dimanche: 19h. Jusqu'au 17 janvier.
LE PATRIOTE-EN-ENFANT: 1474 est rue Ste-Catherine, 521-6666. "Il est né l'enfant synthétique" d'Eric Anderson, avec Eric Anderson, Micheline Poitras, François Desalliers et Louise Vachon. Semaine et dimanche: 20h. samedi: 19h30 et 22h30. Relâche lundi et mardi. Jusqu'au 18 janvier.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis. "Noé" de Claude Sauvé, musique de Ginette Bellavance et mise en scène de Gilbert Lepage, avec Edgar Fruitier, Marc Hébert et Guy Vauthier. Du mardi au samedi à 20h., dimanche 19h. Relâche le 1er janvier. Tous les dimanches: **"Théâtre de la Jeunesse":** "Le chapeau magique" marionnettes de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe: 14h. "François et l'oiseau du Brésil" fantaisie d'André Cailloux: 15h. Entrée: $1.25
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC, Salle Louis-Fréchette. Vendredi, samedi et dimanche: La Cie. Jean Duceppe Inc. présente: "La mort d'un commis voyageur" d'Arthur Miller, mise en scène de Jean Duceppe, à 20h. 30.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts). Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "Bousille et les justes" écrit et mise en scène par Gratien Gélinas, avec Robert Rivard, Yves Létourneau, Juliette Huot, Béatrice Picard, Jean-Pierre Masson, Nicole Filion, Jean Lajeunesse, Ghislain Tremblay, Angèle Coutu et Eric Gaudry. Du mardi au dimanche à 20h.30. Jusqu'au 25 janvier.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard Montpetit 343-6524. "Têtes rondes et têtes pointues" avec les étudiants de l'U. de M., mise en scène de Lorraine Pintal, musique de Pierre Moreau. Commençant vendredi le 9 janvier samedi et dimanche, à 20h.30. Étudiants de l'U. de M.: 0.75 autres $1.50.

Variétés

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22.00: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. Jeudi, vendredi et samedi: "Oasis" à 22h. et minuit.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Louis-Fréchette. Jeudi le 8 janvier: "Ravi Shankar", à 20h.30.
libre. Jusqu'au 3 janvier.
LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 521-6666. "Un Tabaslak de bon show" avec Jean-Guy Moreau. Textes de Jacqueline Barrette. Semaine et dimanche: 21h. samedi: 20h. et 23h.
ÉVÊCHÉ (Hotel Nelson): Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Morse Code", à 21h.30 et 23h.
PLACE DES ARTS: (salle Wilfrid Pelletier). Mardi et mercredi les 6 et 7 janv.: "Les Grands Concerts de l'OSM, au pupitre: "Mario Bernardi" à 20.30. Jeudi le 8: "Gala du plus beau bébé du Québec". Vendredi et samedi: "Ella Fitzgerald" et "Oscar Peterson", à 20h.30. Entrée: $6.00 à $10.00
LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Soupers-spectacle dansant. Cette fin de semaine: "Le Père Gédéon" et "Germano Rocha". Tous les soirs: l'accordéoniste "Mateus".
PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve) "Yvon Deschamps", du 26 au 30 décembre et du 2 au 11 janvier et du 10 au 24 février.
CENTAUR 1: 453 rue St-François-Xavier, 288-1229. Du 14 au 24 janvier: Le Groupe de la Place Royale présente: "Un studebaker pour Jimmy" et "100,000 signes". Etudiants: $2.50, autres: $4.50

Télévision

●9.00
4 Au bout du fil
6 The friendly giant
7 Informa 7
12 Kareen's yoga
●9.15
2 (9) 11) 13 Les Oraliens — Enfant
●9.30
2 (9) (11) 13 Les 100 tours de centours — Enfant
5 6 Québec school telecasts
7 Sans détouresdames
12 The community — Information
●9.45
2 (9) (11) 13 En mouvement
●10.00
2 (9) (11) 13 La boite à lettres
7 10 30 Pour vous Mesdames
12 The art of cooking
●10.15
2 (9) (11) 13 Minute Moumoute! - Enfant
●10.30
2 (9) (11) 13 Conseil-Express
4 Pour vous Mesdames
5 6 Mr. Dressup - Enfant
12 McGowman — Co. - Magazine
●11.00
2 (11) 13 Les recettes de Juliette
4 Bonjour comment ça va?
5 6 Sesame street
12 Définition — Jeu
●11.30
2 (11) Cher Pauline
4 Dessins animés
(9) 13 Rue Principale
12 Tje Joyce Davidson
●11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes - Dessins animés
●11.55
4 Les informations
●12.00
2 (9) (11) Skippy, le Kangourou - Aventure
4 De tout de tous Variétés
7 Informa 7
12 The Flintstones
30 Outaouais aujourd'hui
●12.20
10 Le 10 vous informe
●12.30
2 (9) (11) 13 Les coquelluches — Variétés
7 10 30 Les tannants
12 Matinee with George Balcan - "The ride back", E.U. 1957. Western de A.H. Miner avec Anthony Quinn, William Conrad et Lita Milan.
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie time "The plunderers", E.U. 1948. Western de J. Kane avec Rod Cameron.
6 Coronation street
●1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Émission du ministère de l'éducation
30 Vivre en harmonie - Magazine
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui — Magazine
●2.00
4 Cinéma - "La brune que voilà", Fr. 1960. Comédie réalisée et interprétée par Robert Lamoureux avec Françoise Fabian et Michèle Mercier.
6 All in the family
30 En prenant le thé
●2.15
7 10 Ciné-Jeudi - "La renegate", Fr. 1947. Mélodrame de J. Séverac.
17 Les Oraliens "Tour de rein".
●2.30
2 (9) (11) 13Cinéma - "Capitaine Singrid", Fr. 1968. Film d'aventures de J. Leduc avec Elga Andersen.
5 6 The Edge of night — Téléroman
12 What's the good word - Jeu
17 Les cent tours de centour
●2.45
17 Mains habiles mains agiles
●3.00
5 6 Take thirty
12 Another world - Téléroman.
17 Retraite ouverte ou fermée?
●3.30
4 Le sac "décolle"
5 6 Celebrity cooks
17 Poste frontière
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
5 6 Forest Rangers
7 10 30 Joe 90 - Adolescent
12 Celebrity Domonies - Jeu
●4.30
2 (9) (11) 13 Le Gutenberg
4 Cinéma - "Rue de la peur", Esp. 1958. Drame policier
5 6 Vision on
7 10 30 Patofville - Enfant
12 The Flintstones
17 D'un québécois à l'autre
●5.00
2 (11) Lassie - Aventure.
5 6 What's new
7 10 30 L'homme de Fer - Policier
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Les feux de la rampe". "Barrage contre le pacifique", It. 1957. Drame de R. Clément.
12 It's Your Move - Jeu
17 Au pays des lutrins
●5.30
2 (11) Le monde en liberté - Documentaire
5 6 The Partridge family — Comédie
12 The new price is right - Jeu
17 Tourlou
●5.50
4 Votre foyer madame
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir — Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...
5 Around the city with Bob
6 Doctors in the house
12 Pulse — Information
17 Un maillon de la chaine
●6.30
5 6 The city at six
(11) Téléjournal national
17 L'Asie a notre porte deuxième émission consacrée à Hong-Kong.
●6.40
(11) Téléjournal régional
●6.50
(11) Nouvelles du sport
●7.00
2 (11) Robinson Suisse
4 Aujourd'hui le 1er janvier
7 Rond Point
12 Grady
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Les gros sous "Le niveau de l'emploi et du chômage".
30 Le Quotidien - Information
●7.30
2 (9) (11) 13 La super série. Directement du Garden de Boston, l'équipe de l'Armée rouge visite les Bruins de Boston.
4 7 10 30 Kojak - Policier
5 6 Super séries '76
12 Excuse my french
17 Tam Ti Delam
●8.00
12 The streets of San Francisco
●8.30
4 7 10 30 Jeudi 8h30 - "La femme infidèle", Fr. 1968. Drame psychologique de C. Chabrol avec Stephane Audran.
17 Portraits
●9.00
12 Viva Valdez
●9.30
12 Maclear
17 Au gré de l'actualité
●10.00
2 (9) (11) 13 La sagouine — Début
5 6 Canadian Snowmobile
12 Harry O — Policier
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
●10.50
2 (9)(11) Les nouvelles du sports et météo
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Boney
4 La météo
5 6 12 News
7 Informa 7
(9) Ciné-soir "Texas nous voilà", E.U. 1966. Western de M. Gordon avec Dean Martin, Alain Delon et Rosemary Forsyth.
10 La couleur du temps
13 La parole est à l'auditeur
30 Outaouais aujourd'hui
●11.05
4 Ciné-4 - "Haute société", E.U. 1955. Comédie musicale de C. Walters avec Bing Crosby, Frank Sinatra et Grace Kelly.
●11.10
13 Ciné-soir "Cowboys dans la brousse", E.U. 1966. Film d'aventures de A. Marton avec John Mills, Hugh O'Brian et Adrienne Corri.
●11.15
7 10 Sans pantoufles - "Le beau Serge", Fr. 1957. Drame de C. Chabrol avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy et Bernadette Lafont.
●11.20
12 Pulse - Information
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin Show
●11.30
6 Montreal Tonight - Information
30 Ciné 11h30
●12.00
2 (11) Cinéma "Trafic" Fr. 1971. Comédie réalisée et interprétée par Jacques Tati avec Maria Kimberley et Marcel Fraval.
6 Cine-Six - "Letters from three lovers", E.U. 1973. Film à sketches de J. Erman avec Martin Sheen, Juliet Mills et June Allyson.
12 The 12 Midnight Movie - "The 300 spartans", It. 1962. Drame historique de R. Maté.
●12.45
10 Sans pantoufles - "Les insurges", E.U. 1949. Drame historique de J. Huston avec Jennifer Jones, John Garfield et Pedro Armendariz.



Ce soir, demain et samedi: Oasis à la Casanous.

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

petites annonces

51 messages divers

Samedi 13 décembre vers 5 heures tu m'as vue acheter LE JOUR à international News. Appelle-moi S.V.P. 931-7746.

Vous ne pouvez quand même pas passer les fêtes sans venir nous visiter, allons un petit effort Daniel Jeté et Claude Donaldson. JM. T-L.

"10 nouvelles adhésions au P.Q.": ce devrait être pour 1976, l'objectif minimum pour chaque membre du Parti québécois. Roger Julien.

Parce qu'elle est mère, parce que c'est elle qui donne la vie, la femme est plus apte que l'homme à donner naissance à une société ou primera le droit à la vie. Roger Julien.

Devenir membre de soutien du M.Q.F. c'est le gest le plus digne qu'un Québécois puisse poser. 1182 Boul. St-Laurent, Mouvement Québec français.

Pour avoir honte, c'est fait: mon patron le 18-12 a fait sa déclaration aussi "moutonne" que ses confrères libéraux! Facteur pour un Québec libre!

L'athéisme de notre nietzscheton s'exalte contre le doute par l'injure aux chrétiens. Merci! L'Acadien.

Shirley (McCauley?) 16 mai 1951 Montréal, laissée crèche la Réparation. Aimerais connaître ma mère. Répondre ici.

Si tu as la pièce originale pour piano intitulée "True Blue Hart", appelle à 721-2988. Louise David.

Dans Hochelaga-Maisonneuve, plus jamais les libéraux. Jules Lebeau.

Au Québec tout entier, plus jamais les libéraux. Jules Lebeau.

Etre fidèle à ce qu'on aime ou à ceux qu'on aime c'est faire don de liberté. C'est donner la liberté. Jacqueline Dugas.

Les industries de guerre ça paye. Les médecins traitent les infirmières de haut. Elles n'ont pas le même salaire: ce sont les robots de leurs machines. Jacqueline Dugas.

Dominique Tremblay: un géant de la musique de chez-nous, tes amis de Val David te salue, merci pour ta participation à la soirée Jean Brisson.

Lecteurs du "JOUR" du comté d'Arthabaska si vous voulez renouveler ou devenir membre du PQ, voyez ou téléphonez à L. Bellavance, 357-8455, à Arthabaska. L. Bellavance.

A mes amis de Hull, Charles, Lise, Maurice sa femme Claude, sa femme, le gros Pierre. Bonne et Heureuse année. Le maskoutain de Hull.

Ecoutez bonnes gens. Poète sans argent cherchant éditeur sans talents. De Pierfort 653-5032, 651-6020.

Voyages, culture, détente, joie, santé, endurance, volonté, effort par la bicyclette. J'oubliais le plus important, et le transport. Le M.B. 277-5714.

Le Québec aux Québécois! Dans la persévérance, l'amour nous réussirons parce que Dieu le veut!

"Maître chez nous": Jean Lesage; égalité ou indépendance; Daniel Johnson, le fameux référendum de Claude Morin; Quoi encore?. André Bénard, Cté Crémazie. 387-1938.

J'irai par toute l'Amérique en moto — Quelqu'un voudra le faire? Savez-vous comment traverser Panama? Victor, Room 11, 849-5069.

Par l'entremise du Jour. Je vous parle d'amour, Québécois, de tous les jours. Bonne et heureuse année, un Québec libre, le maskoutain à Hull.

Denise, Marielle de Québec. Lorsque vie et prospérité avec la nouvelle année. Le maskoutain de Hull.

Pour les vrais Québécois, Joyeux Noël et un Québec à nous autres l'an prochain. Le maskoutain de Hull

A la gang de Rimouski, on se verra durant les fêtes de Noël, Ne fais pas de ski cette année. Carole et Michel (Maskoutain de Hull)

Longue vie et prospérité au JOUR pour le Nouvel An. Le maskoutain de Hull.

A la famille Charbonneau, de St-Hyacinthe et aux amis. Bonne et Heureuse Année. Le maskoutain de Hull.

Joyeux Noël et Bonne Année. à la famille Prégent et Sauriol. Salut ou la bise à tout le monde. Le maskoutain à Hull.

Jacques, Michel le futur avocat, J. Coutu à M.G. et aux fonctionnaires actifs Bonne et Heureuse année. Le maskoutain de Hull.

Pue les fêtes, cartes dragon, enveloppes rose. Diane Côté.

Les poissons des chenaux sont arrivés. Réservez une cabane maintenant, on est accueillant. Sylvain Tessier.

Avec Dieu de notre bord on ne peut faire autrement que réussir. Laissons tomber notre orgueil. Prions, et donnons-y la claque!.

Paranoïaque politique, recherche enfance diplomatique pour franchir frontières astrales. Signé Ami-Oiseau.

Le meilleur moyen de rendre un enfant irresponsable c'est de l'éloigner des responsabilités, droit de vote à 16 ans, on est important. Alin.

245 J, 3144E - 2 x 49, TA27, 1338817, IM-3398 x 43, 717E et toi? Alin.

Oui, on la boycotte aussi la hausse des tarifs de la CTCUM. Christine, Daniel, Marcel, Jean.

Le mot de passe des trois mousquetaires était: "Tous pour un, un pour tous". Même en 1975, quelques Québécois n'ont pas encore saisi le sens de cet appel. Stella Vallée.

Mon petit tonneau, d'en haut! Voudrais-tu cesser de nous casser les oreilles, sinon on met le feu dans ta baraque! O.K. Boulon et Zoune.

Aux autres amis très appréciés de Hull: Pierre de Hydro, sa Simone du P.Q., M. et Mme Laflamme, etc. Nos meilleurs voeux. Le maskoutain de Hull.

Encore d'autres que je peus oublier, amis péquiste de Hull, je vous salue, Bonne et Heureuse année. Le maskoutain de Hull.

Marie-Thérèse la bande de C.F.V.O. Bonne année et beaucoup de participation pour l'an prochain. Le maskoutain de Hull.

PHOTO-COMPOSITION

(PERFORATRICE SYSTÈME V.I.P.)

Nous sommes à la recherche d'une jeune fille ayant déjà travaillé dans le domaine de la composition (cold type). Salaire intéressant, bénéfices marginaux usuels. Atelier syndiqué — Travail de soir.
Pour renseignements: M. Denis Cyr: 332-3141.

101 propriétés à vendre

Québec, Lévis. Maison récente, 3 chambres, électrique, foyer, près école et hôpital, quartier magnifique, boisé. 418-833-3000.

BUNGALOW, intérieur rustique, Lachenaie, 15 minutes de Montréal, $25,000. (à négocier) 331-8961 (jour) 581-6536 (soir) Micheline.

St-Paul l'Ermite, bungalow, semi-détaché, libre grand terrain, $1,200.00 comptant, 249.00 par mois, 625-5293. 363-8291. Pierre Claude.

117 propriétés commerciales industrielles

Dépanneur licencié à vendre, bonne clientèle. 725-3998.

147 terrains à vendre

Immense plateau dans Laurentides dominant village St-Michel d'Argenteuil. Une heure de Montréal. Parfait pour camping ou projet de groupe ethnique. Environ 500,000 p.c. Pour information: (514) 477-9150.

3 terrains 70 x 200 pi. en face de la base militaire de St-Jean, Que. Prix $1,500.00 chacun Tél: 514-347-8663. Emile Bouchard.

Beau terrain boisé de 8 acres à vendre, divisé ou au complet situé à 4 milles de Sherbrooke au bord de la rivière Magog, Tél: 819-567-4958, 819-562-9885, Jean-R. Bilodeau.

204 appartements chauffés à louer

Boucherville, appartements neufs, grands 4 1/2, 6 secteur résidentiel, réservez maintenant. 655-0529.

211 appartements et logements à partager

Homme sérieux, trentaine, désire partager logement (bas) 3 pièces avec jeune homme, soit travailleur dans la construction ou aux études. SERIEUX, tranquille, honnête, propre, cheveux plutôt courts, possède T.V. COULEUR-CABLE, STEREO, système de son, etc. Vrai bon chez-soi. Prix très modique $50.00 par mois. Plus nourriture. Delanaudière & Laurier. Ecrire C.P. 367, station Delormier, Montréal.

229 chambres à louer

Regroupement d'artisants: Location d'ateliers, .25 p.c. (jusqu'à 1,000 p.c.) 522-1706 Jocelyne.

302 ameublement

Buffet de cor, clou de forge. Particulier 766-4264.

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent, 871-8008.

305 antiquités à vendre

Vaisselier vitre sur trois façades ayant belle apparence, et commodité, environ 57 1/2 x 38 1/4" x 15", $200.00, 688-688-8867. Robert Giroux.

316 articles sport - skis

Bottines de ski (F) Heckel et Henke & patins (fille) pointure 6, neuf et patins (garçon) Bauer 729-8242.

332 effets de bureaux magasins - restaurants

Encyclopédie Universalis à vendre. Neuve, moitié prix environ 625-2159.

Equipement complet de snack-bar, à vendre, poêles, frigidaires, comptoir, caisse enregistreuse, etc, très bas prix, 521-9183. Georges Gernsheimer.

337 livres

Plusieurs centaines de volumes à vendre pour me débarrasser. Particulier 279-5276.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD
& REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération - transformation - manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8hres à 6hres, 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

350 T.V. - stéréos - radios

Deux boîtes de son, "Bose 301", 60 watts, RMF. 376-7873.

354 monnaie - timbres

1000 timbres, Sénégal, val. 250 meilleure offre. Camille C. C.P. 32, Granby, P.Q.

ALBUM "PHARE" sans charnière pour tous les timbres de France de 1944 à aujourd'hui. Valeur $170. pour $100. Particulier 279-5276.

Canada Album "Phare" sans charnière tout neuf pour timbres du début à nos jours. Occasion exceptionnelle. Particulier 279-5276.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-055797-751

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

MYRANDE THIFFAULT
requérante
vs
JACQUES LAFRENIERE
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JACQUES LAFRENIERE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention, au Greffe des Divorces, au Palais de Justice, 10 est, Craig à Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal ce 30 décembre 1975.

Mes Viau, Bélanger et Ass.
2810 Tour de la Bourse
Montréal

379 divers à vendre

Ensemble Stroull o chair, à vendre, $125.00, comme neuf complet. Pierre Villeneuve, 527-3574.

410 rembourreur

A LA CLINIQUE BEAU-BIEN ENR. Nous travaillons sur réservations et recommandations de nos clients satisfaits en plus d'être à la hauteur du confort: nos prix sont très abordables. Inf.: 277-9970.

417 denturologiste

Edgard Alberti fabrication et réparation de prothèses dentaires 672-6771 à Brossard.

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

425 service domestique

Jeune couple, avec 3 enfants demeurant montagne à St-Bruno cherche ménagère responsable à temps plein. 653-2546.

430 perdu et trouvé

PERDU OU VOLÉ
A la personne qui a trouvé une bourse noire au Miracle Mart de la Place Alexis Nihon, mercredi le 31 décembre 75, vous seriez bien gentils si vous me remettiez mes effets personnels car j'en ai bien besoin. Pensez un peu ce que ça peut représenter pour moi. Vous trouverez mon numéro de téléphone dans mes effets.
Une âme en peine.

438 déménagements transport camionnage

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés, 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

Ecriture fantaisie ou commerciale, à l'encre de chine sur: parchemin, cartes tous genres, faire-parts. Suzanne Bouvrette 388-4253.

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

POUR SERVICE DE LETTRAGE DE

- **VITRINE**
- **ENSEIGNE**
- **POSTER**
- **BANDEROLLE**

524-5608
845-7492

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS
D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél: 381-5425.

508 occasion d'affaires

Permis de taxi (Montréal) à vendre ou à louer. Auto Plymouth 72. Tél: 382-2451.

602 activités sociales

"ROMANTICA" professionnels(es) Fuyez la solitude. Rencontres amicales. Professeur Théo: 388-1800.

725 divers — cours.

Serais intéressé à donner des cours de clarinette à des enfants de 12 à 16 ans. Tél: 255-6202 entre 7 hres et 10hres. Demandez Alain.

Cours Espagnol le soir. Centro Cultural Hispinice, 485 Sherbrooke ouest. Groupes de 10 personnes, 45 heures, $65.00. Inscription du 5 au 12 janvier. Appelez 524-4779.

830 hommes - femmes demandés

Un Québécois (avec expérience) se cherche un emploi d'agent de personnel ou autre. Mario (688-2689).

Jeune fille demandée comme monitrice pour les fins de semaine en camping. 467-5849.

Traducteur pigiste d'expérience, de l'anglais vers le français. Tarif spécial pour amis du JOUR. André Desmarais, St-Jean. 347-1810.

Comptable d'expérience, bilingue, cherche emploi à Montréal, bonnes références, ponctuel, fiable, 334-3663.

840 coiffeurs coiffeuses demandés

Coiffeuse compétente possédant une belle personnalité, sachant coupe ciseau Blower, travail permanent et très bon salaire. 727-5870, 259-7686.

845 emplois demandés

Diplômée lettres & relations publiques, cherche emploi sérieux dans secteur(s) touchant information, communication, relations publiques, publicité. Expérience 1 an en communication, 738-3329, 738-6573.

910 remorques roulottes

Bonanza 35 pi. avec annexe de 12 pi x 20 pi pour l'hiver, visible camping Waterloo, lot 30A. Prix $4995.00. 658-5862. 671-5991.

933 motoneiges

EXCELLENTE OCCASION

MOTONEIGE ALOUETTE 1973, 24 forces. Parfait état, Lisette, 331-8961.

958 pneus

Deux pneus radiaux d'hiver 145 x 13 à vendre pour $40. utilisés un seul hiver. Saint-Jean: 348-2484. François Lord.

962 pièces d'auto

Thermostats pour Peugeot, 203 à vendre prix ridicule: un été, un hiver, Michel 1-346-5059.

Moteur Volkswagen fastback 1,600, 35,000 m. 525-3648.

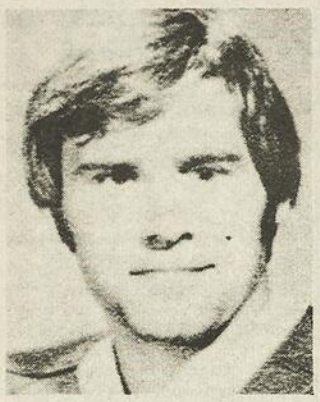
988 débosselage, peinture

Peinture pour auto $119.00 plus débossage 256-7883.

999 autos à vendre

Renault 12 tl 71, standard, bleu pneux michelin, mécanique bonne $600. Particulier, Tél: 651-8469.

A vendre ou échanger, pour plus grosse voiture MGB 1971, comme neuve 41mm. 254-3121.



Ken Dryden



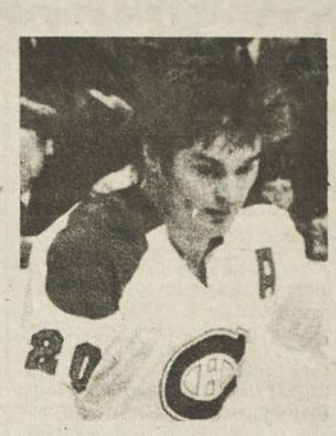
Brad Park



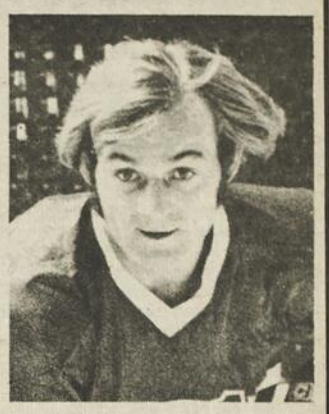
Guy Lapointe



Richard Martin



Pete Mahovlich



Guy Lafleur

Etoiles de la conférence Prince de Galles

Le Canadien décroche le gros lot

MONTREAL (PC) – Six joueurs du Canadien de Montréal figurent parmi les 12 premiers joueurs sélectionnés dans l'équipe d'étoiles de la conférence Prince de Galles, laquelle comprend les sections James Norris et Charles Adams.

Il s'agit du gardien Ken Dryden, des défenseurs Serge Savard et Guy Lapointe, du centre Pete Mahovlich, de l'ailier droit Guy Lafleur et de l'ailier gauche Steve Shutt.

Le 29ème match des étoiles de la Ligue nationale de hockey aura lieu le 20 janvier à Philadelphie.

Cinq des huit autres équipes de la conférence sont représentées dans la sélection initiale, qui a été faite par les membres de l'Association des chroniqueurs de hockey professionnel.

L'équipe élue est en effet complétée par le gardien Wayne Thomas et le défenseur Borje Salming, des Maple Leafs de Toronto, le défenseur Brad Park, des Bruins de Boston, l'ailier gauche Richard Martin, des Sabres de Buffalo, le centre Marcel Dionne, des Kings de Los Angeles, et l'ailier droit Jean Pronovost, des Penguins de Pittsburgh.

Floyd Smith, des Sabres, pilotera l'équipe et choisira, vraisemblablement d'ici la semaine prochaine, huit autres joueurs.

Dryden, qui s'avère jusqu'à maintenant cette saison le meilleur gardien du circuit avec une moyenne de 1.80 et six blanchissages, a récolté au scrutin 133 points sur une possibilité de 135. Thomas s'est classé deuxième, ex-aequo avec Gilles Meloche, des Seals de la Californie, mais fut le seul, outre Dryden, à figurer en première place sur un bulletin de vote.

Dryden participera pour la troisième fois de sa carrière au match des étoiles, et Thomas pour la première fois.

Pour Park, il s'agit d'une septième sélection, et pour Martin, qui domine la colonne des buts au classement des marqueurs avec 28, d'une cinquième.

Lapointe et Savard avaient déjà été choisis à deux reprises tandis que Mahovlich, Dionne, Lafleur et Pronovost avaient participé une seule fois dans le passé à la classique annuelle.

Shutt, qui a marqué lundi soir son 20ème but de la saison, et Salming n'avaient jamais été sélectionnés.

Les représentants de la conférence Clarence Campbell, qui réunit les divisions Lester Patrick et Conn Smythe, seront pilotés par Fred Shero. L'an dernier, à Montréal, la conférence Prince de Galles avait remporté une victoire de 7-1.

La composition de l'équipe de la conférence Clarence Campbell sera annoncée vers la fin de la semaine.

Voici les résultats du scrutin:

Gardiens – Ken Dryden, Montréal, 133; Wayne Thomas, Toronto, 29.

Défenseurs – Guy Lapointe, Montréal, 101; Brad Park, Boston, 100; Borje Salming, Toronto, 90; Serge Savard, Montréal, 74.

Centres – Peter Mahovlich, Montréal, 105; Marcel Dionne, Los Angeles, 64.

Ailiers droits – Guy Lafleur, Montréal, 127; Jean Pronovost, Pittsburgh, 77.

Ailiers gauches – Richard Martin, Buffalo, 92; Steve Shutt, Montréal, 43.

Brigitte Totschnig confirme sa valeur

MEIRINGEN (AFP)– A un mois de l'ouverture des Jeux olympiques d'Innsbruck, les skieuses autrichiennes ont porté un sérieux coup au moral de leurs adversaires: elles ont pris, grâce à Brigitte Totschnig, Nicola Spiess et Irmgard Lukasser, les trois premières places de la descente de Pfronten, disputée mercredi à Meiringen, en Suisse, et comptant pour la Coupe du monde.

Totschnig, 21 ans, de Filzmoos (Salzbourg), qui devient leader du "trophée Evian", a dominé l'épreuve, précédant de 1.12 Spies et de 1.75 Lukasser. Elle a imposé sa loi à la manière de sa compatriote, la fameuse Anne-Marie Proell-Moser qui avant de prendre sa retraite avait collectionné les victoires en descente.

L'Autrichienne a marqué aussi un point dans le duel qui l'oppose depuis le début de la saison à la Suissesse Bernadette Zurbriggen. Celle-ci a dû se contenter sur les pentes de l'Hasliberg de la quatrième place, à 1"86 de l'Autrichienne.

Sur une piste difficile, avec un tracé varié comprenant de larges courbes délicates à négocier et un long passage fortement bosselé, la technique de Totschnig et de ses compatriotes a prévalu. Totschnig s'est montrée supérieure à Zurbriggen qui n'a pu faire valoir ses qualités athlétiques sur un tracé aussi sélectif.

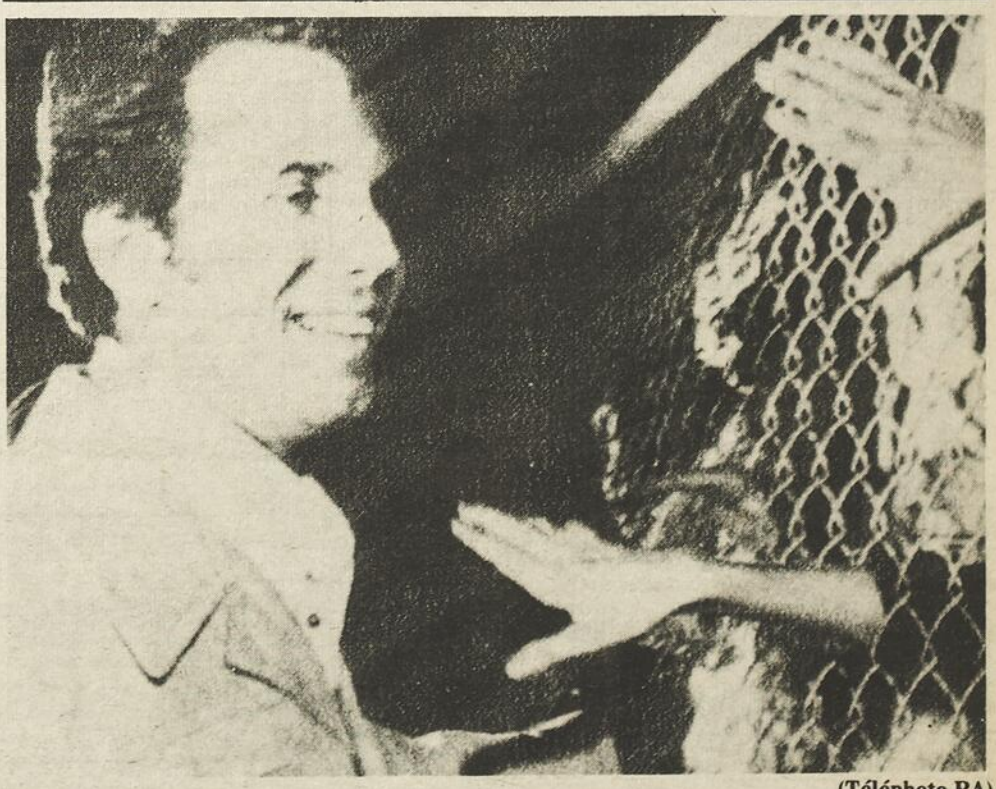
Au poste intermédiaire de chronométrage, Totschnig était en tête passant en 1.02.69 précédant Spiess de 51/100, Zurbriggen de 91/100, Lukasser de 93/100, et l'Allemande de l'Ouest Irène Epple de 1.16.

A l'arrivée, Totschnig battit Spiess de 1.12, Lukasser de 1.75, Zurbriggen, qui avait commis des fautes, de 1.86, Wenzel de 2.13 et Irene Epple de 2.44.

La victoire de Totschnig a donc été très large, sa supériorité s'étant affirmée du départ à l'arrivée. Depuis le début de la saison, Zurbriggen avait gagné à Val d'Isère, Totschnig à Africa et Evi Mittermaier (toujours légèrement handicapée par une blessure au dos) à Cortina d'Ampezzo. Totschnig compte donc maintenant deux victoires et est, pour le moment, le "numéro un" de la descente féminine.

Nicola Spiess, 17 ans, est la fille des anciens champions Ernst Spiess et Erika Mahringer. Sa progression est constante depuis le début de la saison en descente puisqu'elle s'est classée 8ème à Val d'Isère et 5ème à Africa. Lukasser, 3ème, est elle aussi en progrès. En outre, complétant le succès autrichien, Drexel est 8ème, la jeune Deufl (17 ans) 9ème, soit cinq Autrichiennes parmi les dix premières. Quel triomphe pour l'entraîneur Heinz Dietrich de Schruns -Tchagguns, dans le Vorarlberg...

Aujourd'hui est disputée sur le même parcours la descente de Meiringen des 38èmes concours internationaux de ski féminin SDS, qui comptera pour le combiné descente-slalom géant, celui-ci devant être couru vendredi. Zurbriggen tentera de prendre sa revanche sur les Autrichiennes. Elle est en tout cas la mieux placée pour gagner le combiné étant donné sa valeur en "géant".



(Téléphoto PA)

Le quart-arrière Roger Staubach serre la main de quelques fanatiques des Cowboys de Dallas qui doivent rencontrer les Steelers de Pittsburgh dans le match du Super Bowl, le 18 janvier à Miami.

A la barre des Rangers

Ferguson succède à Francis

NEW YORK (LE JOUR - PA) – John Ferguson a été nommé directeur-gérant et instructeur des Rangers de New York, a annoncé mercredi soir la direction du club de la Ligue nationale de hockey.

Ferguson, cet ancien ailier gauche populaire grâce à son style de jeu viril alors qu'il s'alignait avec le Canadien de Montréal, a signé un contrat à long terme et assumera ses tâches immédiatement.

"Nous sommes en effet chanceux d'avoir obtenu un homme de la trempe de John pour combler ce poste", a révélé le président des Rangers, William M. Jennings lors d'une allocution aux journalistes hier.

"J'ai le plus grand respect pour les talents de John et je suis persuadé qu'il sera un atout exceptionnel pour les Rangers."

Ferguson remplace donc le directeur - gérant Emile Francis ainsi que l'instructeur Ron Stewart. On sait que Francis a été congédié au titre de directeur-gérant mardi tandis que le congédiement de Stewart a été annoncé hier.

La carrière de Ferguson dans la Ligue nationale a duré huit saisons, toutes passées dans l'uniforme du Canadien de Montréal et sa fiche à vie est de 245 buts, 158 assistances pour un total de 303 points.

Ferguson se joindra aux Rangers dès l'exercise de ce matin à Long Beach, New York. "Evidemment c'est une chance extraordinaire pour moi de joindre les rangs des Rangers a pour sa part répliqué Ferguson. J'ai hâte de me mettre à la tâche."

L'embauche d'un nouvel instructeur met fin à la carrière douteuse de Stewart derrière le banc du New York. Celui-ci a remplacé Francis il y a sept mois signant un contrat de trois ans le 19 mai 1975. Il laisse donc les Rangers en dernière place du classement de la section Patrick, 14 points devant les Flammes d'Atlanta qui, eux, détiennent la dernière place possible pour participer aux éliminatoires.

Rappelons que Ferguson a surtout été connu pour ses talents pugilistiques, ayant accumulé un total de 1,214 minutes passées aux banc des pénalités, ce qui lui donne une moyenne annuelle de 152 minutes de punition soit le deuxième plus haut total dans la LNH.

Durant la série contre les Soviétiques en 1972, Ferguson a occupé le poste d'assistant - instructeur derrière Harry Sinden et l'équipe d'étoiles "Team Canada" avait alors éprouvé toutes les difficultés du monde à remporter de justesse la série.



hockey

Ligue nationale

Mardi

St-Louis 5, Rangers 2
Islanders 8, Kansas City 1
Atlanta 4, Détroit 3
Vancouver 5, Washington 3

Hier

Ailes du Soviet à Chicago
Montréal au Minnesota
Philadelphie à Toronto
Pittsburgh en Californie
Los Angeles à Kansas City

Aujourd'hui

Armée rouge à Boston
Minnesota à Détroit
Toronto à Islanders
Los Angeles à Philadelphie
Vancouver à Buffalo
Washington à St-Louis

Section Patrick

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phil.	39	25	6	8	171	107	58
Isl.	39	21	11	7	159	95	49
Atl.	42	22	16	4	143	116	48
Ran.	39	15	20	4	122	156	34

Section Smythe

Chi.	39	16	10	13	127	107	45
Van.	37	15	15	7	123	119	37
S. L.	39	13	21	5	119	148	31
Minn.	37	12	23	2	84	132	26
K. C.	39	11	24	4	90	151	26

Section Adams

Bos.	39	21	9	9	138	112	51
Buf.	38	22	11	5	166	111	49
Tor.	38	16	14	8	124	117	40
Cal.	39	13	23	3	105	132	29

Section Norris

Mtl.	**39**	**27**	**6**	**6**	**166**	**80**	**60**
L. A.	40	21	17	2	129	135	44
Pitts.	38	15	19	4	154	158	34
Dét.	39	12	23	4	mr1146		28
Wash.	40	3	32	5	110	209	11

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Clarke, Phi.	19	41	60
Lafleur, Mon.	22	34	56
Dionne, LA	25	25	50
Larouche, Pit.	23	27	50
Mahovlich, Mon.	18	32	50
Pronovost, Pit.	25	24	49
Barber, Phi.	21	28	49
D. Potvin, Isl.	16	32	48
Trottier, Isl.	16	32	48
Apps, Pit.	14	32	46

Association mondiale

Mardi

Edmonton 3, Indianapolis 0
Houston 7, Cincinnati 3
Calgary 5, Winnipeg 0
Toronto 6, San Diego 4

Hier

San Diego à Cleveland
Toronto à Winnipeg
Phoenix au Minnesota

Aujourd'hui

N.-Angleterre à Ottawa
Cincinnati à Phoenix
Indianapolis à Calgary

Section Canadienne

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Win.	42	27	15	0	171	119	54
Qué.	**42**	**24**	**16**	**2**	**183**	**168**	**50**
Cal.	39	22	15	2	159	128	46
Edm.	44	16	26	2	146	184	34
Tor.	39	14	22	3	165	187	31

Section Est

N.-Ang.	37	18	17	3	115	110	39
Cin.	39	18	20	1	150	172	37
Ind.	38	15	21	2	107	119	32
Clev.	37	14	21	2	118	132	30

Section Ouest

Hous.	36	23	13	0	149	124	46
S. D.	37	17	16	4	142	124	38
Minn.	34	17	14	3	110	115	37
Phoe.	36	16	17	3	124	125	35
Ott.	37	14	22	1	118	150	29

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Tardif, Qué.	35	38	73
Hull, Wpg	26	36	62
Bordeleau, Qué.	21	40	61
Nilsson, Wpg	19	42	61
S. Bernier, Qué.	19	47	56
Houle, Qué.	25	28	53
Hedberg, Wpg	28	24	52
Cloutier, Qué.	29	22	51
Nedomansky, Tor.	29	21	50
Iawson, Cal.	24	24	48

L.J.M.Q.

Mardi

Québec 4, Chicoutimi 4
Cornwall 6, Hull 4
T.-Rivières 5, Sorel 2

Hier

Montréal à Cornwall
Hull à Sorel
Sherbrooke à Shawinigan

Aujourd'hui

Aucun match

Section Est

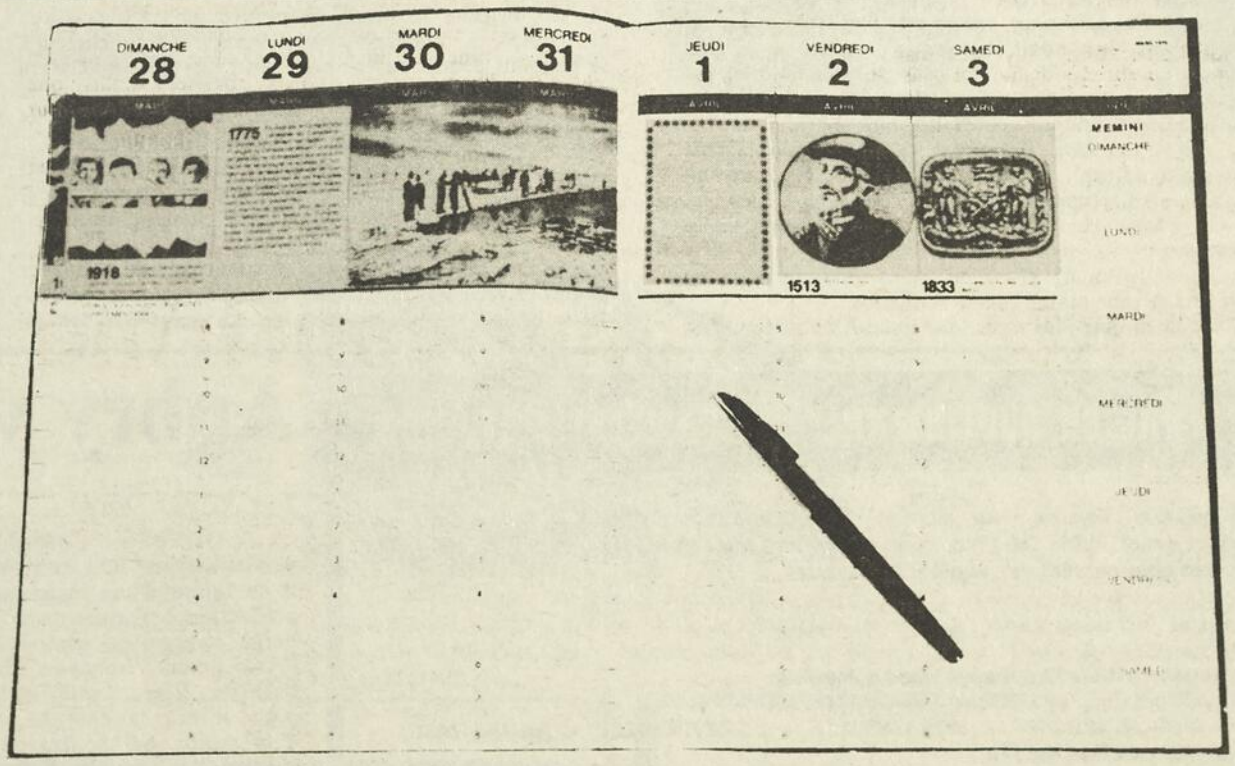
	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
T.-Riv.	41	22	15	4	220	200	48
Qué.	**40**	**18**	**16**	**6**	**177**	**179**	**42**
Sor.	40	15	19	6	170	219	36
Chi.	41	15	20	6	192	210	36
Shaw.	39	7	29	3	157	288	17

Section Ouest

Sher.	36	25	7	4	263	139	54
Corn.	40	23	12	5	213	151	51
Mtl.	**37**	**21**	**12**	**4**	**181**	**140**	**46**
Hull	41	16	21	4	182	190	36
Lav.	41	12	23	6	173	212	30

LE JOUR

$10.00 L'EXEMPLAIRE
MEMINI
AGENDA HISTORIQUE
1976



UN CADEAU POUR VOUS-MÊME et VOS AMIS

MEMINI

Un instrument de travail indispensable aux étudiants, professeurs, secrétaires, chercheurs, syndicalistes, avocats, médecins, hommes d'affaires et de professions, fonctionnaires, infirmières, cadres et chefs d'entreprises, etc. enfin pour tous les Québécois et Québécoises

LE JOUR 387 boul. Lebeau MONTRÉAL 331-8961

Ci-inclus, un chèque ou un mandat-poste
au montant de payable au JOUR (agenda)
pour exemplaire(s) à $10.00 chacun (aucun frais d'expédition)

NOM
ADRESSE
TÉLÉPHONE
signature

Je m'intéresse aux publications du BOREAL EXPRESS et je désire recevoir leur catalogue 1975. ☐

AUX MÊMES CONDITIONS, MEMINI 76 EST DISPONIBLE
à MONTRÉAL: A nos bureaux boulevard Lebeau
à QUÉBEC: LIBRAIRIE VAUGEOIS 1300 avenue Maguire Sillery – 681-0254

bref sport

Les Expos réclament 15 joueurs au repêchage d'hiver

Les Expos de Montréal ont réclamé, hier, 15 joueurs, dont huit lanceurs, lors de la séance annuelle de repêchage des agents libres tenue en janvier.

Les Expos ont choisi onze joueurs, dont cinq lanceurs, dans la phase régulière et quatre autres prospects, dont trois lanceurs, dans la phase secondaire. Les autres sélections se sont arrêtées sur trois receveurs, deux joueurs d'intérieur et deux voltigeurs.

Comme par les années précédentes, le repêchage s'est déroulé par téléphone alors que les 24 équipes des majeures étaient reliées par lignes téléphoniques avec le bureau du commissaire Bowie Kuhn à New York.

Lamart Harris, un voltigeur âgé de 20 ans du Ranger Junior College, de Ranger, au Texas, est la principale trouvaille des Expos. Harris avait été établi comme choix numéro 1 par le bureau de dépistage des majeures dont les Expos et 16 autres équipes sont membres. Il fut choisi par les Expos lors de la première ronde de la phase secondaire. Les Expos possédaient le quatrième choix dans cette phase.

Harris a précédemment été réclamé deux fois lors de séances de repêchage par Pittsburgh et n'a pas signé de contrat avec les Pirates.

Les autres choix lors de la phase secondaire, réservée aux joueurs qui ont déjà été réclamés mais qui n'ont pas signé de contrat, sont des lanceurs – le gaucher Steve Walsh de St. Louis, Mo., en deuxième ronde; le droitier Kurt Allan Boesch de Portland, Ore., en troisième ronde et le droitier Daniel Preston Newell de Cardington, Ohio, en quatrième ronde.

Ali devra-t-il apprendre le français ou le flamand ?

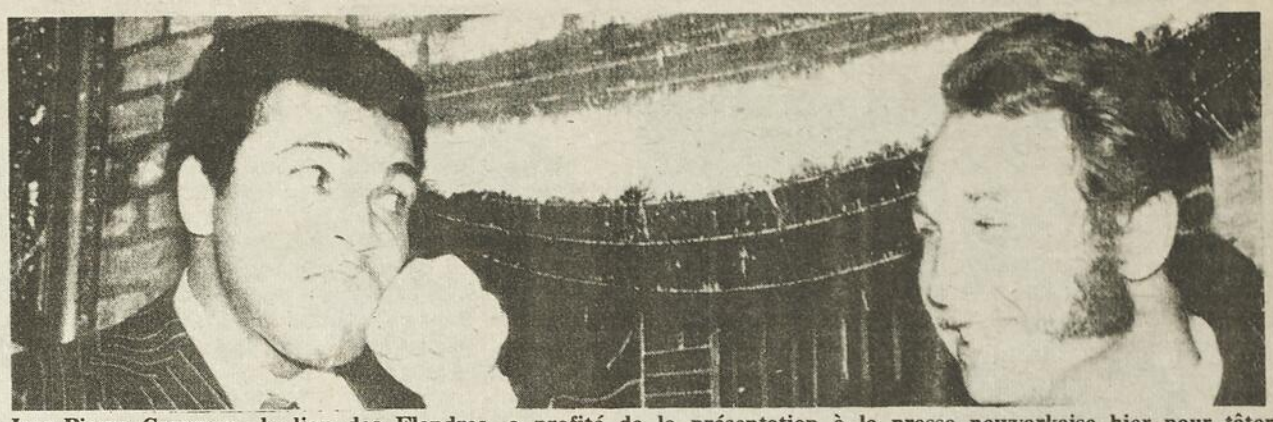
NEW YORK (AFP) – Mohamed Ali va-t-il apprendre le français pour son match contre Coopman? C'est ce que demandait hier un journaliste américain au champion du monde, connu pour sa tactique d'intimidation dans le ring. Ali a l'habitude de souffler des invectives à l'oreille de son adversaire.

- "C'est vrai, Coopman ne parle pas anglais. C'est un handicap", admit Ali en riant. "Cela ne fait rien, ajouta-t-il, je crierai Ali Boma Ye".

- "Mais ce n'est pas du français", répliqua le journaliste.

- "Comment? C'est ce qu'ils disaient tous au Zaïre lors de mon match contre Foreman".

Une minute plus tard, Mohamed Ali apprenait que ses efforts en français seraient vains. Coopman ne parle que flamand.



Jean-Pierre Coopman, le lion des Flandres, a profité de la présentation à la presse newyorkaise hier pour tâter un peu la mâchoire de Mohamed Ali. Coopman ne l'a pas dit, mais c'est probablement la seule chance qu'il aura de toucher à Ali de toute sa vie...

Mexico se tient prête à remplacer Montréal...(!)

MEXICO (AFP) – Bien que les possibilités matérielles soient de moins en moins existantes, Mexico se tient toujours dans l'expectative au cas où elle viendrait à suppléer Montréal pour l'organisation des prochains Jeux olympiques, ont estimé hier des observateurs. Si le fait de bien préparer des jeux d'une telle envergure en seulement six mois apparaît pratiquement inadmissible, il est aussi certain que le Mexique ne veut pas manquer sa mission salvatrice afin d'éviter une interruption des Jeux olympiques, ce qui constituerait un désastre pour le sport mondial.

Le complexe de logements, qui a servi de foyer aux sportifs des récents Jeux panaméricains, est totalement libre, en prévision de n'importe quelle éventualité, et constitue la meilleure preuve de cette position. Ce complexe, malgré les réclamations des acheteurs, se poursuit depuis quatre mois, en raison d'une décision du Comité olympique mexicain, avec toutes ses installations intactes (cuisines, salles de presse, mobilier et équipement) comme en octobre dernier.

"Les motifs qui nous ont amenés à adopter cette attitude, a déclaré un dirigeant sportif, ne sont autres que la solidarité avec le mouvement olympique international".

Les observateurs ne manquent pas de souligner que l'organisation des Jeux panaméricains est différente de celle des Jeux olympiques. La première, demandant moins de place, est plus aisée.

Mexico a commencé à préparer les Jeux panaméricains huit mois avant la date d'ouverture. Mais aujourd'hui, dans le meilleur des cas, Mexico n'aurait que six mois, une chose qui paraît "humainement impossible".

Néanmoins, le caractère des Mexicains, notent les observateurs, permettrait de rendre possible ce "miracle", si les Jeux olympiques de cette année n'ont d'autre alternative.

Ce "don de l'improvisation", à la mexicaine, si souvent montré dans le passé, pourrait, selon le cas, éviter que les Jeux olympiques ne soient annulés comme le pensent certains pessimistes.

Klammer et Russi dominent

WENGEN (AFP) – L'Autrichien Franz Klammer, dans la première descente d'entraînement, et le Suisse Bernhard Russi, dans la seconde, ont réalisé les meilleurs temps, hier, sur la piste du Lauberhorn, à Wengen Oberland Bernos.

Outre Klammer et Russi, le Norvégien Erik Haker, le Canadien Dave Irwin et le Suisse Berthok ont été les plus réguliers sur cette piste longue de 3kms 450 pour une dénivellation de 853 mètres.

La première descente de Wengen qui remplacera celle de l'Arlberg-Kandahar annulée à Garmisch-Partenkirchen dimanche pour insuffisance de neige, aura lieu vendredi.

Elle sera suivie le lendemain par une autre descente qui comptera pour le combiné du Lauberhorn, descente-slalom. Toutes ces courses, y compris le combiné, interviendront pour le classement de la Coupe du monde.

LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

Ce service est établi dans les villes suivantes:

1– CHARLESBOURG - ORSAINVILLE - LORETTEVILLE - NEUFCHATEL - ANCIENNE-LORETTE -
2– TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE -
3– N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES - OUTREMONT -
4– VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX -
5– BROSSARD - GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT - DRUMMONDVILLE - VICTORIAVILLE - ARTHABASKA

CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

$18 pour 3 mois . . . . . $36 pour 6 mois . . . . . $72 pour 12 mois . . . . .

NOM: . . . . . .

ADRESSE: . . . . . .

VILLE: . . . . . **TEL.:** . . . . . .

LE JOUR 387 boul. Lebeau, V. St-Laurent 331-8961

Aubry veut un arbitre

par Roger Doré

QUEBEC – Congédié par les Stingers de Cincinnati en raison d'une mauvaise production, le gardien de buts Serge Aubry s'est adressé à l'Association mondiale de hockey hier après-midi pour obtenir la nomination d'un arbitre qui pourra décider si les Stingers avaient bel et bien raison de congédier Aubry ou si ce dernier a été victime d'une clause incorporée dans le contrat des joueurs.

L'avocat de Aubry, Me Guy Bertrand, soutient que ladite clause de renvoi pour rendement insuffisant est beaucoup trop vague et permet trop d'interprétation à la direction d'une équipe.

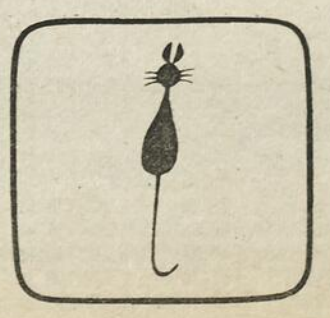
Aubry était passé aux Stingers de Cincinnati après avoir appartenu pendant trois saisons aux Nordiques de Québec. C'est justement au terme d'une rencontre avec son ancienne formation où les Stingers ont gagné 11-7, qu'il a été congédié.

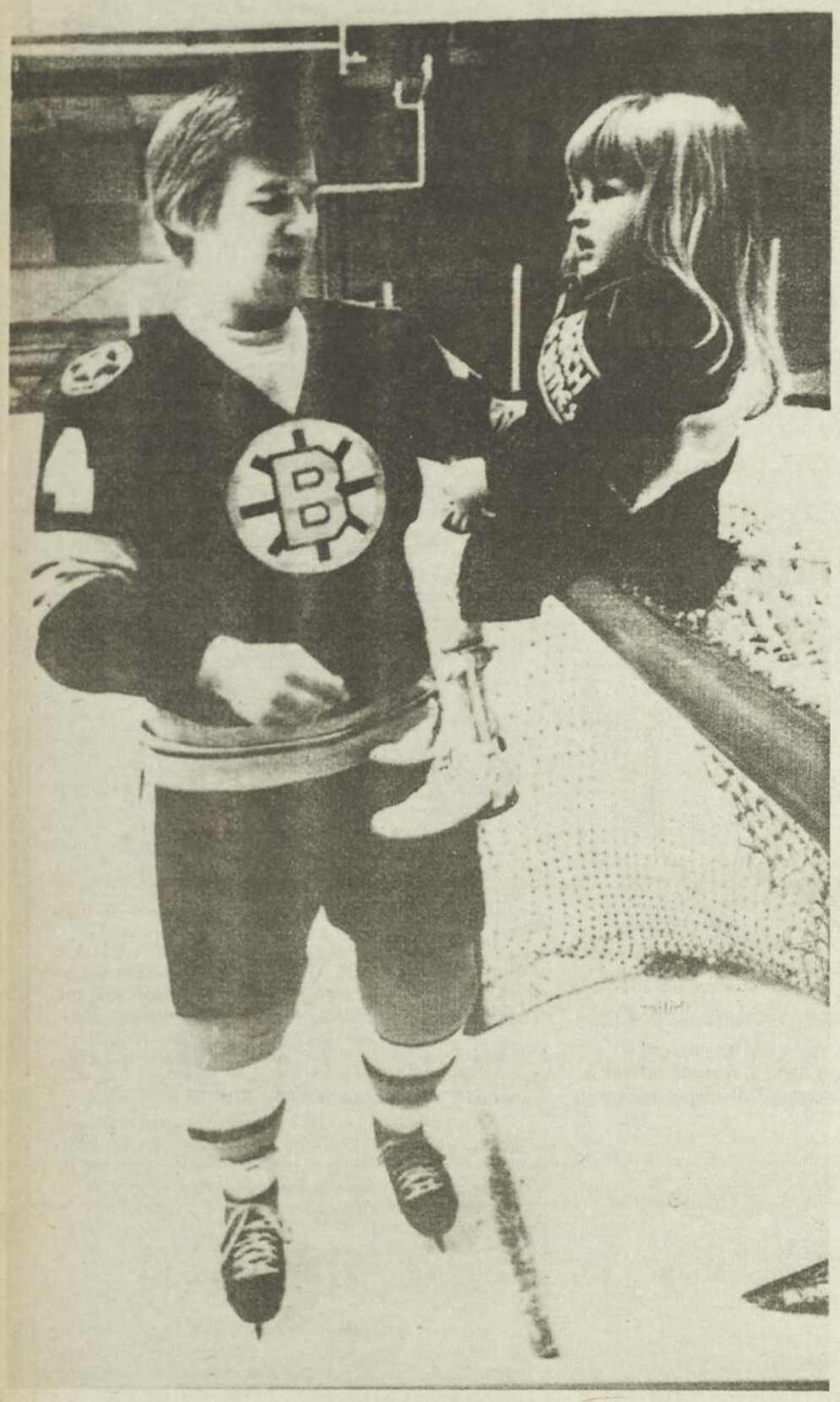
"Un joueur qui signe son contrat et qui ne fait pas rayer cette fameuse clause de renvoi, n'a pas à perdre son temps en signant un parchemin qui ne lui servira à rien puisqu'en tout moment il peut être renvoyé", a précisé Michel Parizeau, capitaine des Nordiques et également représentant des joueurs au niveau de l'AMH.

"L'Association a déjà prévenu tous les joueurs de ne jamais signer un contrat où cette clause apparaît et actuellement quelque 75 pour cent des joueurs ont fait biffer la clause 6.2 avant de parapher leur contrat. Quant aux autres qui n'ont pas imposé cette demande à leur équipe, ils seront toujours sous une menace constante de renvoi", a ajouté Parizeau.

L'Association des joueurs de l'AMH négociera un nouveau contrat de travail avec la direction du circuit pour septembre 1976. "Et vous pouvez être persuadés que cette clause de renvoi sera rayée à tout jamais, du moins de plus grandes précisions devront être formulées de façon à ne pas laisser l'équipe avec une porte de sortie," a conclu Parizeau.







Comme le veut la coutume, les jeunes représentants de la "Campagne des Dix Sous" visitent leurs athlètes favoris afin de sensibiliser l'opinion publique sur la condition des enfants handicappés. Ici, la jeune Tammy Patterson rend visite à Bobby Orr, des Bruins de Boston.



Mike Thomas, que les Redskins de Washington avaient sélectionné à la cinquième ronde de repêchage l'an dernier, vient d'être élu la recrue par excellence à l'attaque dans la Ligue nationale de football par l'agence Associated Press.



Lors de la conférence de presse annonçant le combat entre le Belge Jean-Pierre Coopman et Mohammed Ali hier à New York, le champion mondial des poids lourd n'a, semble-t-il, pas séduit toute l'assistance comme en témoigne le refus de la jeune Donna Smith d'embrasser le grand Ali. . .

LE JOUR

RECHERCHE UNE TÉLÉPHONISTE-DACTYLO

FONCTIONS:

—Recevoir et acheminer les appels, prendre les messages
— Recevoir les gens à la réception
— Menus travaux de dactylo et de bureau

EXIGENCES:

— Expérience de téléphoniste préférable
— Dactylo 30/40 mots minute

CONDITIONS DE TRAVAIL:

— Salaire compétitif (selon entente à la signature de la convention collective)
— Dun lundi au vendredi de 9h.00 à 17h.00

Faire parvenir vos demandes à:

Jean-Piere Neveu
Directeur administratif
Le Jour
387 boulevard Lebeau
Saint-Laurent, (Québec)

LE JOUR

Le JOUR requiert les services de solliciteurs (trices) au téléphone, pour sa campagne de promotion.

Exigence:
Confiance en soi au téléphone

ENTRÉE EN FONCTION:
Immédiatement

RÉMUNÉRATION:
Commission selon les normes usuelles

Attention:
Le travail se fait à domicile

TÉLÉPHONEZ A:
Yvon Tremblay
Service de la promotion
Le Jour
331-8961

AUX GENS DE DRUMMONDVILLE

Vous désirez recevoir quotidiennement Le JOUR par camelot motorisé?

N'hésitez pas et signalez:

478-1116

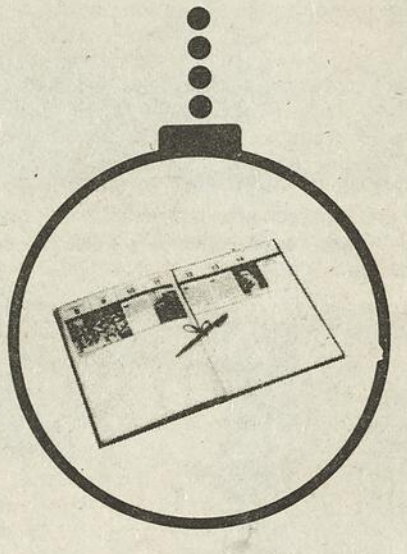
Votre meilleure décision de l'année 1976: offrez un

ABONNEMENT-CADEAU

au quotidien national des Québécois

LE JOUR

et participez à notre concours







RECEVEZ EN PRIME

Pour tout abonnement ou renouvellement d'un an ($60) le souscripteur recevra GRATUITEMENT l'agenda historique Memini 1976 des Québécois

●

Conçu et réalisé par
les Éditions Boréal Express
avec la collaboration
du Journal LE JOUR

PARTICIPEZ AU TIRAGE

Règlements du concours

- **3 chances de gagner en offrant un abonnement d'un an ($60)**
- **2 chances de gagner en offrant un abonnement de 6 mois ($32)**
- **1 chance de gagner en offrant un abonnement de 3 mois ($18)**

OFFREZ EN CADEAU

Les employés du journal et les membres de leur famille ne sont pas éligibles.

Je désire offrir un abonnement postal de:
ou je désire m'abonner pour:
- ☐ 3 mois $18.
- ☐ 6 mois $32.
- ☐ 12 mois $60.
- ☐ 12 mois et soutien $100.

Abonnements-cadeaux

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____

souscripteur

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TEL _____

LES ABONNEMENTS NE SONT PAS REMBOURSABLES

Un certificat-cadeau portant votre nom sera envoyé aux personnes à qui l'abonnement sera offert.

Faites parvenir le coupon entre le 8 décembre 1975 et le 17 janvier 1976 à:

Abonnements-cadeaux

Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379

REÇU LE
14 JAN. 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC